

Université de Lausanne

Rapport de gestion 2022



©iStock

- > enseignement
- > recherche
- > liens à la société
- > politique institutionnelle

Table des matières

Abréviations	9
Préambule	11
Le mot de la Présidente du Conseil.....	13
2022 : retour progressif à un mode non pandémique	15
1. Axe 1 : Enseignement	25
1.1 Garantir un enseignement de qualité par une stratégie d'amélioration continue et innovante.....	25
1.1.1 Répondre à l'évolution démographique en veillant à l'encadrement des étudiant·e·s.....	25
1.1.2 Favoriser l'acquisition des compétences par des méthodes et des formats d'enseignement innovants.....	27
1.1.3 Intégrer de façon pédagogiquement fondée les outils numériques dans l'enseignement.....	27
1.1.4 Encourager des évaluations (examens et validations) qui favorisent l'apprentissage et encouragent l'acquisition de compétences	28
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 1.1	28
1.2 Promouvoir l'acquisition de compétences requises par les enjeux de société.....	30
1.2.1 Favoriser le développement de compétences numériques.....	30
1.2.2 Préparer et soutenir les étudiant·e·s à être des acteurs de la transition écologique	30
1.2.3 Valoriser les acquis du parcours universitaire en vue de la transition vers le monde du travail	31
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 1.2	33
1.3 Consolider la politique inclusive d'accès et de réussite aux formations universitaires.....	35
1.3.1 Renforcer les dispositifs destinés aux étudiant·e·s avec des besoins particuliers	35
1.3.2 Renforcer les compétences des enseignant·e·s en pédagogie inclusive	36
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 1.3	37
2. Axe 2 : Recherche	39
2.1 Garantir une recherche de haute qualité	39
2.1.1 Consolider le rayonnement scientifique de l'UNIL et son attractivité internationale.....	39
2.1.2 Assurer l'intégrité scientifique de la recherche.....	42
2.1.3 Poursuivre la transition vers la science ouverte (<i>Open Science</i>).....	43

2.1.4	Optimiser les conditions cadres de la recherche	47
	Bilan, perspectives et critères de réalisation de 2.1	49
2.2	Ancrer la recherche dans un dialogue ouvert avec la société	54
2.2.1	Encourager une recherche interdisciplinaire qui porte sur les grands enjeux de société, notamment les transitions écologiques et numérique	54
2.2.2	Concevoir et expérimenter collectivement des solutions innovantes et partager l'expertise scientifique dans la nouvelle <i>Maison du savoir vivant</i>	56
	Bilan, perspectives et critères de réalisation de 2.2	58
3.	Axe 3 : Liens à la société	61
3.1	Consolider la position de l'UNIL comme experte, actrice et référence en matière de transition écologique au niveau local, régional et international	61
3.1.1	Mettre en œuvre un plan d'action institutionnel de transition écologique avec des objectifs chiffrés et des indicateurs	61
3.1.2	Faire du campus un laboratoire vivant de la transition écologique ..	62
3.1.3	Contribuer par l'expertise et les compétences acquises sur le campus à la transition écologique du Canton de Vaud et de la Suisse romande	64
	Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.1	65
3.2	Consolider la position de l'UNIL comme actrice incontournable de la transmission des savoirs au sein de la société	66
3.2.1	Renforcer, diversifier et promouvoir la médiation scientifique et culturelle	66
3.2.2	Encourager et valoriser la communication scientifique au service de la société	67
	Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.2	69
3.3	Positionner l'UNIL comme une actrice centrale de l'apprentissage tout au long de la vie active	71
3.3.1	Adapter le cadre institutionnel pour renforcer la position interne et la visibilité externe de la formation continue	71
3.3.2	Renforcer l'offre de formation continue dans des domaines stratégiques pour répondre aux besoins de la société et de l'économie vaudoise	72
3.3.3	Diversifier les modalités d'accès et les formats d'enseignement de la formation continue	72
	Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.3	73
3.4	Consolider le pôle vaudois de formation et de recherche dans le domaine de la santé	74

3.4.1	Répondre aux besoins de formation en santé et développer les filières de master de pratique avancée en soins infirmiers	74
3.4.2	Développer la formation interprofessionnelle et préparer les futur·e·s professionnel·le·s de la santé aux pratiques collaboratives au bénéfice du système de santé, en collaboration avec les partenaires du C4 ..	75
3.4.3	Renforcer les partenariats stratégiques avec le CHUV et Unisanté dans les domaines de recherche prioritaires.....	75
3.4.4	Consolider le soutien à l'Institut Ludwig de recherche sur le cancer (LICR) et le développement de l'oncologie	76
	Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.4	77
3.5	Contribuer à la capacité d'innovation et de développement économique, ainsi qu'au rayonnement du Canton	79
3.5.1	Participer au développement du pôle d'innovation en confiance numérique et cybersécurité, en collaboration avec les hautes écoles vaudoises	79
3.5.2	Renforcer la contribution de l'UNIL comme pôle d'innovation, de recherche appliquée et d'expertise dans le domaine du sport	79
3.5.3	Renforcer la contribution de l'UNIL à la vie culturelle du canton de Vaud	80
3.5.4	Soutenir les projets d'entrepreneuriat et d'innovation à impact sociétal	82
	Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.5	85
4.	Axe 4 : Politique institutionnelle	89
4.1	Soutenir la relève scientifique	89
4.1.1	Renforcer le soutien aux jeunes chercheuses et chercheurs et réduire les situations de précarité.....	89
4.1.2	Diversifier les perspectives de carrière.....	90
	Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.1	91
4.2	Promouvoir l'égalité des chances, la diversité et l'inclusion à tous les niveaux	93
4.2.1	Assurer un traitement systématique de toute situation de sexisme, harcèlement et discriminations et en prévenir l'émergence.....	93
4.2.2	Renforcer la représentation des femmes dans le corps professoral et dans les fonctions de conduite.....	95
	Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.2	96
4.3	Déployer la stratégie numérique à l'échelle institutionnelle	98
4.3.1	Mettre en œuvre une stratégie institutionnelle adaptée aux évolutions rapides liées au numérique	98
4.3.2	Renforcer les systèmes d'information de l'UNIL en garantissant leur sécurité.....	98

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.3	99
4.4 Consolider la politique de partenariats à l'échelle régionale, nationale et internationale	101
4.4.1 Renforcer les liens de l'UNIL avec ses partenaires au niveau national et régional, notamment avec les hautes écoles et les actrices et acteurs de l'économie vaudoise.....	101
4.4.2 Renforcer et développer des partenariats privilégiés et des alliances académiques internationales	102
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.4	103
4.5 Accompagner le développement des campus en limitant l'usage des ressources	105
4.5.1 Maintenir un parc d'infrastructures de pointe pour la recherche et l'enseignement	105
4.5.2 Assurer un usage efficient des locaux existants.....	106
4.5.3 Renforcer l'expertise en durabilité dans la conception des infrastructures	106
4.5.4 Poursuivre le développement du campus de Dorigny et créer des vies de quartier.....	107
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.5.....	108
5. Rapport des facultés	109
5.1 Faculté de théologie et de sciences des religions (FTSR).....	109
5.2 Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique (FDCA).....	111
5.3 Faculté des lettres.....	114
5.4 Faculté des sciences sociales et politiques (SSP).....	116
5.5 Faculté des hautes études commerciales (HEC)	121
5.6 Faculté des géosciences et de l'environnement (FGSE)	125
5.7 Faculté de biologie et médecine (FBM)	128
6. Chiffres et statistiques	133
6.1 Étudiant·e·s	133
6.1.1 Effectifs des étudiant·e·s inscrits au semestre d'automne 2022 par cursus	133
6.1.2 Provenance des étudiant·e·s débutant au semestre d'automne 2022 en master	133
6.1.3 Effectifs des étudiant·e·s inscrits au semestre d'automne 2022 par faculté.....	134
6.1.4 Effectifs des étudiant·e·s par cursus de bachelors inscrits au semestre d'automne 2022	134

6.1.5	Effectifs des étudiant·e·s par cursus de masters inscrits au semestre d'automne 2022	135
6.1.6	Effectifs des étudiant·e·s par cursus de Master of Advanced Studies (MAS) inscrits au semestre d'automne 2022	136
6.1.7	Provenance des étudiant·e·s inscrits au semestre d'automne 2022 (domicile légal lors de la première inscription à une HEU)*	137
6.1.8	Grades décernés	138
6.2	Personnel	139
6.2.1	Personnel rémunéré par l'enveloppe budgétaire de l'UNIL (en EPT) – sans la médecine clinique	139
6.2.2	Personnel toutes sources de financement confondues (en EPT)* ...	140
6.2.3	Professeur·e·s entrés en fonction entre le 1 ^{er} août 2021 et le 31 juillet 2022 (nombre de personnes)	141
6.2.4	Assistant·e·s – doctorant·e·s (en EPT)	141
6.2.5	Effectif du personnel par faculté (en EPT)	142
6.2.6	Direction et ses services (en EPT)	146
7.	Gestion financière	149
7.1	Budget 2022	149
7.2	Résultat de l'exercice et état du Fonds de réserve et d'innovation (FRI)	150
7.3	Exploitation du budget « État de Vaud » 2022	151
7.4	Statistique financière des dépenses de fonctionnement de l'UNIL comprenant toutes les sources de financement	152
7.5	Gestion des biens universitaires vaudois	154
7.6	Financement de la mise en œuvre du Plan stratégique de l'Université .	156
8.	Organes de l'UNIL	157
8.1	La Direction	157
8.2	Le Conseil de l'UNIL	158
8.3	Les Doyen·ne·s	160

Abréviations

Ba	Bachelor (Baccalauréat universitaire)
BAC	Bureau des affaires culturelles
BCUL	Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne
BEC	Bureau de l'égalité des chances
CAS	Certificate of Advanced Studies (Certificat de formation continue)
CHUV	Centre hospitalier universitaire vaudois
CRUS	Conférence des Recteurs des Universités suisse
CSE	Centre de soutien à l'enseignement
CUS	Conférence universitaire suisse
CUSO	Conférence universitaire de Suisse occidentale
DAS	Diploma of Advanced Studies (Diplôme de formation continue)
DFJC	Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
DGES	Direction générale de l'enseignement supérieur
ECTS	European Credit Transfer System
EMPD	Exposé des motifs et projet de décret
EPFL	École polytechnique fédérale de Lausanne
EPT	Equivalent plein-temps
ERASMUS	European Region Action Scheme for the Mobility of University Students
ERC	European Research Council
ESC	École des sciences criminelles
FBM	Faculté de biologie et de médecine
FCUE	Formation continue UNIL - EPFL
FDCA	Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique
FGSE	Faculté des géosciences et de l'environnement
FIP	Fonds d'innovation pédagogique
FNS	Fonds national suisse de la recherche scientifique
FORS	Centre de compétences suisse en sciences sociales
FP7	7e programme-cadre de recherche et développement de l'Union européenne
FTSR	Faculté de théologie et de sciences des religions
HEC	Faculté des hautes études commerciales
HEP	Haute école pédagogique

HES	Haute école spécialisée
HES-SO	Haute école spécialisées de Suisse occidentale
HETSR	Haute École de théâtre de Suisse romande
IDHEAP	Institut de hautes études en administration publique
IDYST	Institut des dynamiques de la surface terrestre
IGD	Institut de géographie et durabilité
ISSUL	Institut des sciences du sport de l'Université de Lausanne
LAU	Loi fédérale du 8 octobre 1999 sur l'aide aux universités et la coopération dans le domaine des Hautes écoles (Loi sur l'aide aux universités)
LUL	Loi du 6 juillet 2004 sur l'Université de Lausanne
Ma	Master (Maîtrise universitaire)
MA	Maître assistant
MAS	Master of Advanced Studies (Maîtrise de formation continue)
MBA	Master of Business and Administration
MER	Maître d'enseignement et de recherche
MOOC	Massive Open Online Course
NQF	National Qualification Framework - Cadre national de qualifications pour le domaine des Hautes écoles suisses
PACTT	Powering Academia-industry Collaborations and Technology Transfer - Office de transfert de technologie UNIL-CHUV
PAS	Professeur associé
PAST/PTC	Professeur assistant en pré titularisation conditionnelle
PAT	Personnel administratif et technique
RGE	Règlement général des études
RLUL	Règlement d'application de la loi sur l'Université de Lausanne
SSP	Faculté des sciences sociales et politiques
UNIBAT	Service des bâtiments et travaux de l'UNIL
UNIBE	Université de Berne
UNICA	Réseau des universités des capitales européennes
UNICOM	Service de communication et d'audiovisuel de l'UNIL
UNIGE	Université de Genève
UNIL	Université de Lausanne
UNINE	Université de Neuchâtel
UZH	Université de Zürich
VAE	Validation des acquis de l'expérience

Préambule

Objectif et cadre légal du Rapport de gestion

Parmi les attributions de la Direction, la LUL (art. 24, m) stipule celle d'« émettre périodiquement un Rapport sur le suivi du plan stratégique pluriannuel à l'intention du Conseil d'État ».

Parmi les attributions du Conseil de l'UNIL (art. 29, h) figure celle de « se prononcer sur la gestion de la Direction et les comptes et [d'] adopter le Rapport annuel de suivi du plan stratégique pluriannuel de l'Université ».

Le RLUL dans son art. 3 précise : « Afin de permettre le contrôle des missions de l'Université, la Direction adresse chaque année au Département en charge des affaires universitaires un Rapport de gestion portant sur l'exercice écoulé. Ce rapport contient notamment des informations sur le suivi du plan stratégique pluriannuel. »

Le présent rapport est rédigé par la Direction de l'UNIL et les Décanats de ses sept facultés pour répondre au plus près à ces exigences légales. Son objectif premier est de rapporter sur l'avancement du Plan stratégique de l'Université.

Pour ce faire, le rapport de la Direction (chapitres 1 à 4) se calque sur les objectifs et les mesures qui figurent dans le projet d'« EMPD sur le plan stratégique pluriannuel 2012-2022 de l'Université de Lausanne », soumis par le Conseil d'Etat au Grand Conseil le 5 avril 2023.

Le rapport de chaque faculté (chapitre 5) est rédigé en regard de son plan d'action élaboré dans la procédure interne d'auto-évaluation.

Lors de sa séance ordinaire du 1^{er} juin 2023, le Conseil de l'Université a :

- Approuvé les comptes 2022 de l'Université.
- Adopté le présent Rapport de gestion 2022 (selon la LUL, art. 29, al. h)

Le mot de la Présidente du Conseil

L'actualité offre des sujets de réflexion à l'historienne de l'Antiquité que je suis. Il en est ainsi du Conseil de l'UNIL et de l'Assemblée de la transition de l'UNIL par comparaison avec l'Athènes classique.

La **démocratie athénienne**, créée en 508 av. n. è., reposait sur les principes et organes suivants :

- Une représentativité des habitants des régions de l'Attique (ville/campagne/côte) dans les organes institutionnels, afin de tenir compte d'intérêts divergents.
- Une Assemblée populaire ouverte à tous les citoyens masculins de plus de 20 ans, afin d'impliquer une large part du corps civique dans les décisions. Près d'un siècle plus tard, un défraiement par jour de séance de l'Assemblée (près de 40 séances/an) fut introduit pour encourager les moins riches à participer à la politique.
- Un Conseil délibératif de 500 membres constitué par tirage au sort sur une liste de volontaires, avec un mandat annuel ; un intervalle de 10 ans était imposé entre deux mandats.

Le **Conseil de l'UNIL (CUNIL)** a été créé lors de la réforme de la Loi sur l'Université (LUL) en 2004. Il figure dans la LUL avec des fonctions d'organe législatif.

Il s'inspire du système athénien par sa représentativité puisque ses 44 membres sont issus des 4 corps de l'UNIL (personnel administratif et technique/ corps étudiant/ corps intermédiaire/ corps professoral) et cette représentativité vaut aussi pour la composition des Commissions du CUNIL. A cette représentativité des corps s'ajoute une recommandation de représentativité des 7 Facultés, notamment dans les Commissions.

En revanche, le CUNIL se distingue du système athénien par tous les autres aspects : les membres sont élus au sein de chaque corps sur la base d'une liste de volontaires, ils ont un mandat renouvelable et ne reçoivent aucun défraiement pour leur participation aux 5-6 séances annuelles du CUNIL et aux nombreuses séances de Commissions.

L'Assemblée de la transition (AT) est une commission consultative qui émane d'une initiative de la Direction de l'UNIL présentée dans son Plan d'intention 2021-2026. Ses 60 membres ont un mandat unique d'un an (automne 2022-automne 2023). L'AT s'inspire du modèle athénien sur deux points :

- Le recours au tirage au sort des membres (mais ce tirage a été effectué sur une base aléatoire et non pas volontaire ; les personnes tirées au sort ont eu toutefois la possibilité de se récuser).
- Un défraiement des seuls membres du corps étudiant, par séance de travail de l'Assemblée (9 journées sur un an).

Le mot de la Présidente du Conseil

Ces deux assemblées de l'UNIL ont retenu des aspects différents du système athénien. Elles ne possèdent ni le même statut ni le même poids institutionnel au sein de l'UNIL, mais elles visent toutes deux une même finalité : permettre à des individus aux intérêts variés de contribuer aux réflexions sur la gestion et l'évolution d'une collectivité humaine et maintenir des liens vivants entre les différents corps.

Anne Bielman

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Bielman' with a stylized flourish at the end.

Présidente du Conseil de l'UNIL
Janvier 2023

2022 : retour progressif à un mode non pandémique

L'année 2022 a été celle de la **sortie progressive de la crise Covid**, et d'un retour à un fonctionnement normal, parfois modifié par les expériences faites au cours de la pandémie.

Cette sortie a commencé avec la session d'examens de janvier, à laquelle l'ensemble des étudiant·e·s inscrits ont pu participer en mode présentiel, les autorités ayant estimé que les conditions sanitaires n'exigeaient plus la production d'un certificat COVID. En février, le Conseil fédéral a annoncé la levée immédiate des mesures de lutte contre le COVID, permettant ainsi un accès aux enseignements sans production du certificat COVID.

La Direction a toutefois décidé de **prolonger le dispositif exceptionnel d'enseignement hybride** mis en place depuis le semestre d'automne 2021 pour toute la durée des cours du semestre de printemps 2022, en dépit de la charge de travail additionnel induite pour les enseignant·e·s. Cela afin de permettre à tous les étudiant·e·s - notamment celles et ceux en provenance d'autres cantons ou de l'étranger - de prendre leurs dispositions pour entamer leur semestre dans les meilleures conditions, sans avoir à procéder à des réorganisations de dernière minute. La levée de la recommandation de **télétravail** a mené à un **retour progressif au présentiel** des collaborateur·trice·s, souhaité par la Direction, de manière que soient pris en compte leurs besoins tout comme les situations individuelles particulières. Depuis la fin de l'année, une Directive permet de définir les conditions de télétravail partiel des collaborateur·trice·s, en fonction des spécificités de leur mission, de manière bien moins restrictive qu'avant la période de COVID. Enfin, **depuis la rentrée d'automne 2022, l'enseignement à l'UNIL est à nouveau entièrement dispensé en présentiel**, ce qui avère l'assertion réitérée pendant la période de pandémie que l'UNIL n'a pas l'intention de - ni la vocation à devenir une institution d'enseignement à distance.

2022 a également été pour la Direction de l'UNIL entrée en fonction au 1^{er} août 2021, la première année civile effectuée sur un cycle complet. Elle a été marquée par des changements importants au sein de l'autorité politique, tant à la tête du département de rattachement de l'UNIL (jusqu'alors DFJC et désormais DEF) suite à **l'entrée en fonction au 1^{er} juillet de M. Frédéric Borloz**, qu'au sein de la Direction générale de l'enseignement supérieur. C'est donc au DFJC que la Direction a remis en mai son **Plan d'intentions 2021-2026** favorablement préavisé par le Conseil de l'UNIL, mais c'est par le nouveau DEF qu'aura été ensuite conjointement élaboré le **Plan stratégique 2022-2027**, soumis par le Conseil d'État au Grand Conseil pour validation dans le courant du printemps 2023. Tant le développement de ce dossier spécifique que le traitement des affaires générales dans la nouvelle configuration s'inscrivent dans la continuité d'une relation de confiance entre l'UNIL et son autorité de tutelle.

L'incertitude créée par la rétrogradation en juillet 2021 par **l'Union européenne** de la Suisse au rang des pays-tiers a perduré en 2022. Le présent rapport fait état des inquiétudes que cette situation provoque pour l'UNIL et ses chercheur·e·s comme pour toutes les Hautes écoles universitaires et spécialisées du pays. Il rapporte également les efforts de l'UNIL pour assurer à ses chercheur·e·s une compensation des effets produits sur leur recherche et développer malgré tout un réseau de relation

hors des frontières, essentiel pour toute université digne de ce nom (cf. 2.1.1. et 4.4.2).

Le **conflit Ukrainien** a pris l'UNIL de court, comme le monde entier. Hormis l'effet anxiogène d'une situation de conflit international inédite sur notre continent depuis 80 ans, l'impact pour l'UNIL aura été la nécessité d'organiser une réponse aux interpellations d'étudiant·e·s ou autres universitaires, ukrainiens mais également russes, directement touchés par cette catastrophe (cf. 1.3.1) et de se positionner comme institution universitaire partenaire de swissuniversities ou l'European University Association.

Autre conséquence de la situation d'incertitude généralisée qui s'est dessinée en 2022 : l'annonce par la confédération d'un **risque de pénuries d'énergie** pour l'hiver 2022-2023. L'UNIL, en sa qualité de grand consommateur du Canton de Vaud, contribue au plan OSTRAL et établit un plan de contingentement fait de mesures permettant si requis de réduire par paliers de 10 % sa consommation en électricité. Au vu de l'annonce de possibles pénuries au cours des hivers à venir, la question essentielle pour l'UNIL porte sur le palier de réduction à partir duquel il ne lui serait plus possible d'assurer ses activités de recherche d'abord, puis d'enseignement en dernier recours.

Il s'avère que le risque de pénurie d'énergie anticipé pour l'hiver 2022-2023 ne s'est pas réalisé ; mais l'UNIL a subi de plein fouet le **renchérissement soudain de l'électricité** en 2022. La signature au moment adéquat au mois de juin d'un accord sur trois ans avec les fournisseurs a permis d'éviter que la hausse du prix ne soit totalement incontrôlée et ne prenne une dimension hors de toute mesure. Il n'en reste pas moins que le montant additionnel à couvrir pour les frais de fonctionnement provoquera un rééquilibrage significatif dans le budget de l'UNIL dès l'année 2024, au détriment de développements institutionnels intégrés dans le plan stratégique.

Le lancement public et très médiatisé, le 30 novembre, du prototype **d'agent conversationnel ChatGPT**, déjà suivi de plusieurs nouvelles versions, va poser quantité de questions relatives à la pratique de la recherche et de l'enseignement universitaires. L'UNIL est bien consciente de la nécessité pour les universités de pas se laisser prendre de vitesse par ces développements ; elle a mis sur pied un premier groupe de réflexion pour se doter des moyens voulus de prendre les devants.

* * *

On trouve une description détaillée des réalisations de l'année 2022 au fil des chapitres du présent rapport ; l'introduction ci-dessous met en exergue les éléments les plus marquants au regard des sept enjeux institutionnels qui ont été identifiés par la Direction dans son Plan d'intentions.

1. L'UNIL et la transition écologique

Un élément marquant du nouveau plan stratégique est son intention explicite de **préparer les étudiant·e·s de l'UNIL à être des acteur·trice·s de la transition écologique**, en introduisant cette dimension dans les enseignements à une échelle institutionnelle. Ceci était jusqu'alors laissé entièrement à la discrétion des facultés, dont l'engagement en matière de transition écologique a crû de manière remarquable au cours des dernières années. 2022 a donc été mis à profit pour procéder à un inventaire des enseignements existants ou planifiés dans toutes les facultés, visant à permettre aux étudiant·e·s d'acquérir des connaissances approfondies des enjeux de durabilité ainsi que les compétences associées (cf. 1.2.2). Une personne recrutée au 1^{er} janvier 2023 aura pour mission de soutenir la mise en place d'une stratégie globale autour de l'enseignement sur la transition écologique. D'autres mesures s'ajoutent pour favoriser les initiatives des étudiant·e·s de l'UNIL et de leurs associations en matière de durabilité.

Alors que les institutions comparables à l'UNIL se contentent le plus souvent d'un bilan carbone, l'UNIL veut se doter d'une vision quantifiée de l'ampleur des efforts à réaliser pour réduire son impact sur l'ensemble des limites planétaires (cf. 3.1.1). En 2022 elle a donc procédé au diagnostic complet de ses **impacts actuels sur les limites planétaires**, à mettre en regard des valeurs cibles à atteindre à l'horizon 2050 au plus tard, avec l'objectif de développer en connaissance de cause les mesures nécessaires pour y parvenir. Pour ancrer cette démarche au sein de la communauté universitaire, une **Assemblée de la transition** a été composée par tirage au sort, selon un procédé encore inédit ; ses soixante membres élaborent une liste de propositions de mesures qui sera remise en 2023 à la Direction (cf. 3.1.2 *démocratie participative*). Le plan de **réduction par paliers des consommations d'énergie** de l'UNIL, soudainement imposé dans le cadre du plan national OSTRAL pour répondre au risque de pénurie d'électricité annoncé au printemps 2022, a été pris par l'UNIL comme une occasion pour réfléchir à la notion de sobriété énergétique et mettre en place un processus engageant ses principales unités grandes consommatrices d'énergie à se questionner sur leurs usages (cf. 3.1.2 *Sobriété énergétique*).

Ces mesures mettent également l'UNIL en position de **faire bénéficier son environnement de l'expertise** développée par sa propre expérience et par l'activité de ses chercheur·e·s ; c'est dans ce sens que va le développement soutenu du Centre de compétence en durabilité, dont l'une des actions phare de l'année 2022 en matière de partage d'expertise a été l'accompagnement de dix **projets transdisciplinaires sur la transition écologique** dans le cadre du programme Volteface 2 (cf. 2.2.1) ou de nombreux **mandats d'accompagnement scientifique** autour de plan climat en soutien à diverses collectivités publiques vaudoises ou romandes (cf. 3.1.3). Cette dynamique a vu naître ces dernières années de nombreuses **initiatives interdisciplinaires voire interinstitutionnelles** au sein du Centre interdisciplinaire de recherche sur la montagne (CIRM cf. 2.2.1 et 5.6), du centre interinstitutionnel E4S (cf. 4.4.1 et 5.5) et du centre CLIMACT UNIL-EPFL (cf. 4.4.1 et 5.5) ; un « Portail de la durabilité » devrait faciliter dès l'été 2023 l'identification des compétences et des collaborations interdisciplinaires sur les questions de transition écologique hébergées par l'UNIL et l'EPFL.

Finalement, les **projets immobiliers de développement du campus** sont allés bon train en 2022 (cf. 4.5.1), avec l'obtention du crédit d'ouvrage pour trois futurs

bâtiments en science de la vie et oncologie, la poursuite des travaux d'études pour une extension de l'Internef et les chantiers en cours de l'agrandissement de l'Unithèque et de bâtiment LICR sur le site d'Epalinges. Pour que les infrastructures du campus soient développées de manière compatible avec les objectifs de l'UNIL en matière de durabilité, le service UNIBAT a créé en 2022 un domaine « Énergie et infrastructures » qui réunit des ingénieur·e·s spécialisés pour œuvrer au développement de projets d'assainissement des installations existantes et **assurer que les constructions nouvelles soient conçues conformément aux critères de durabilité** en vigueur (cf.4.5.3).

2. Diversité, égalité et inclusion

L'UNIL a fourni un effort très soutenu en 2022 pour **instaurer un climat de travail et d'étude serein à l'UNIL**. Elle a mené pour cela une réforme en profondeur de son dispositif de lutte contre les situations de harcèlement et discriminations. Cette réforme menée sur un mode consultatif a permis une bonne adhésion de la communauté de l'UNIL ; elle permettra le lancement en 2023 de son dispositif renforcé, appelé Aide|UNIL (cf. 4.2.1). Une enquête « Climat de travail et d'étude » menée au printemps 2022 a montré l'importance du travail à réaliser encore pour atteindre un climat de travail et d'étude serein à l'UNIL, et la nécessité de recourir régulièrement à une telle consultation de la communauté pour orienter les actions et suivre leur efficacité. Cette démarche a été accompagnée d'une série d'actions de sensibilisation relatives au sexisme, au harcèlement et autres formes de discrimination, notamment ou raciale ou à l'égard de personnes LGBTIQ+.

L'autre pan de la politique universitaire en matière d'égalité, poursuivi depuis plusieurs mandats de Direction porte sur **l'augmentation de la part des femmes dans le corps professoral**, actuellement proche de 30 %. Viser à la parité dans un délai de 10 ans demande que le taux de femmes recrutées chaque année pour une fonction professorale, actuellement de 36 %, augmente fortement. Pour cela la Direction a entrepris avec les facultés une démarche de mise en œuvre de recommandation développées par swissuniversities, accompagnée d'outils de recrutement et de formations sur les biais de genre à destination des commissions de recrutement. S'y sont ajoutés des programmes de soutien aux carrières féminines, destinés également aux femmes à un stade moins avancé de la carrière académique (doctorantes et post-docs) (cf. 4.2.2).

La Direction a également engagé une réflexion sur la **représentation des femmes aux fonctions de conduite**, la parité n'étant pas atteinte non plus sur ce plan. Une analyse de l'égalité salariale effectuée à nouveau en 2022 montre que l'UNIL respecte l'égalité salariale selon le principe constitutionnel. Mais elle doit déployer des efforts pour garantir une meilleure parité à tous les échelons, et en particulier dans les positions de direction et d'encadrement, objectif intégré dans son plan d'action « Égalité, Diversité et Inclusion » 2022-2026.

En matière d'enseignement, la Direction a adopté le modèle de la « Conception universelle de l'apprentissage » pour présenter en 2022 des premières formations en ligne de **pédagogie inclusive**, qui seront développées en 2023 avec le soutien des travaux de la commission consultative de la Direction sur l'enseignement (cf. 1.3.2).

3. Le renforcement continu de la place, de l'image et de l'impact des sciences

De longue date l'UNIL a développé des **activités de communication et de médiation scientifique et culturelle**. Ses efforts des dernières années ont visé à ce que les thématiques choisies pour ces activités convergent avec les axes stratégiques institutionnels ; ainsi en 2022 elle se sont principalement concentrées sur les thématiques de la durabilité, l'égalité, la santé et les cultures numériques. En 2022 *L'éprouvette* – Laboratoire / Sciences et Société / UNIL et *La Grange* – Centre / Arts et Sciences / UNIL ont pu à nouveau développer un programme foisonnant d'activités et renouer un contact direct avec leurs publics (cf. 3.2.1), fidélisés autant que faire se pouvait pendant la période de pandémie par des dispositifs digitaux, qui viendront dorénavant s'ajouter à l'offre UNIL et permettront d'élargir son audience.

En matière d'**événements** également, l'année 2022 a représenté un défi particulier, réussi : redonner tout leur élan à des événements bien établis avant la pandémie de COVID-19, qui avaient lieu sur le campus, comme les *Mystères de l'UNIL*, le concours *Ma thèse en 180 secondes*, le cycle de conférences *Envies d'agir* (cadeau de l'institution à son prix Nobel 2017 Jacques Dubochet) (cf. 3.2.2), ou hors du campus, comme le festival des *Numerik Games* à Yverdon, le festival du *Printemps de la poésie* à l'échelle romande, ou la partie lausannoise du festival *Histoire et Cité* réalisé simultanément à Lausanne et à Genève (cf. 3.5.3).

La **présence de l'UNIL dans les médias** en 2022 a été marquée par un retour des aspects de communication scientifique, éclipsés dans une certaine mesure durant les années 2020-2021 par des sujets portant sur la gestion par l'UNIL de la situation pandémique, largement médiatisée. Les chercheur·e·s de l'UNIL en 2022 ont été visibles quotidiennement dans les médias pour y expliquer leurs travaux et décrypter des sujets d'actualité ; s'y sont ajoutés les dizaines de milliers d'abonné·e·s aux réseaux sociaux de l'UNIL qui constituent un moyen de diffusion précieux, en particulier, pour ce qui est des actualités scientifiques (cf. 3.2.2 *médias*).

4. L'UNIL et la santé

Les bases sont posées à l'UNIL pour poursuivre la montée en puissance déjà amorcée des formations dans le domaine de la santé, qu'il s'agisse de nombre de personnes formées, de formations à de nouvelles fonctions dans le système de santé, ou de formations au travail interprofessionnel (cf. 3.4.1). Dans le **domaine de la médecine**, l'objectif annuel de 220 diplômé·e·s a été atteint en 2021 et selon la perspective actuelle ce nombre devrait même atteindre 245 dès 2024 alors qu'il était de 148 en 2013. L'UNIL poursuit par ailleurs ses efforts pour la formation d'autres **professionnel·le·s de la santé**, avec la HES-SO pour les sciences infirmières et autres professions soignantes dont les effectifs sont à la hausse, au point que la gouvernance de l'Institut universitaire de formation et recherche en soins (IUFRS) a été renforcée (cf. 3.4.1).

L'UNIL continue en parallèle de diversifier et de renforcer ses positionnements en termes de recherche prioritaire dans le domaine de la santé :

Ainsi le **Pôle de recherche national (NCCR) Microbiomes** (cf. 3.4.3) - hébergé et codirigé par l'UNIL et l'Université de Zürich depuis 2020, pour une première période allant jusqu'à 2023 - coordonne les travaux de chercheur·e·s de l'UNIL, de l'ETHZ du CHUV, de l'EPFL, de l'UZH et de l'Université de Berne (UNIBE), sur le rôle des microbiomes dans les domaines de la santé, de l'élevage, de la nutrition, de l'agriculture et de l'environnement.

En 2022 la première revue quinquennale de la branche lausannoise de **l'Institut Ludwig pour la recherche sur le cancer** (US) a été passée avec succès. L'UNIL peut donc attendre avec une certaine confiance les conclusions de l'Institut sur la reconduite de son soutien financier, d'un montant garanti de CHF 300 millions sur trente ans et dont le montant sur la prochaine période quinquennale pourrait même être augmenté. Ce résultat est un indicateur de la dynamique de la **recherche lausannoise en oncologie**, qui a produit en 2022 plusieurs résultats prometteurs (cf.3.4.4).

5. L'UNIL et les technologies numériques

L'UNIL, dans sa **stratégie numérique** élaborée en 2019, s'est donné des objectifs ambitieux en matière de numérique. Si la pandémie a mis un frein dans la réalisation de certains d'entre eux, elle a également permis d'en accélérer d'autres. Le retour à la normale de 2022, qui a notamment nécessité une consolidation et rationalisation des outils déployés dans l'urgence en 2020 et 2021, a permis d'entamer des chantiers ambitieux qui se poursuivront, pour certains, sur une période de plusieurs années. Au vu de l'évaluation rapide de la technologie les objectifs devront être ajustés au gré des éventuels changements de circonstances, en commençant déjà par une réactualisation partielle en 2023 de la stratégie de 2019.

L'un des piliers de cette stratégie est la **modernisation du système d'information** (SI) de l'UNIL, sur les aspects administratifs, d'enseignement et de recherche. Dans cette perspective, l'UNIL a lancé en 2022 un grand chantier « TransNum » qui repose sur quatre axes : la modernisation de l'ERP administratif (projet SAP S4), la modernisation du système de gestion d'études (projet Sylvia), le déploiement d'un système de gestion de la recherche (projet IRIS – cf. 2.1.4) ainsi qu'un programme de numérisation des processus administratifs (cf. 4.3.1). A cela s'est ajoutée la nécessité de renforcer la **sécurité des infrastructures IT** de l'UNIL, mise en évidence par la vague de cyberattaques qui a touché de nombreux acteur·trice·s privés ou publics au cours des 24 derniers mois.

La stratégie d'intégration des **objectifs d'apprentissage numérique** appropriés à chaque bachelor a pu reprendre en 2022 après une interruption liée à la pandémie ; ses effets seront à vérifier à moyen terme. Entre autres projets, l'UNIL a lancé en collaboration avec l'institut Unidistance un projet P8 de swissuniversities sur le développement des compétences numériques pour l'enseignement et l'apprentissage (cf. 1.2.1).

L'UNIL a également poursuivi le développement de **formations continues en lien avec l'éducation au numérique**, en particulier à destination des enseignant·e·s du système scolaire vaudois (cf. 3.3.2.) et offert en 2022 trois nouvelles formations courtes liées à l'éducation au numérique (Bioinformatique - Histoire, perspective et analyses numériques – Antiquité et numérique) et en sus de trois nouveaux CAS.

En matière de recherche, l'UNIL avec la HEIG-VD et l'EPFL bénéficie depuis 2021 d'une contribution cantonale vaudoise de KCHF 600 annuels dans le but de coordonner le développement de projets et de solutions innovantes, répondant aux besoins des acteur·trice·s économiques, étatiques et paraétatiques dans le domaine de la **confiance numérique et de la cybersécurité**. En 2022, elle a travaillé à la mise en place de ce pôle de compétences en confiance numérique et cybersécurité.

Quantité de projets de recherche dans le domaine du numérique ont été développés par les facultés (cf. 5.1 à 5.7).

6. Repenser l'enseignement, la recherche et les carrières à l'UNIL dans un monde post COVID

Enseignement

Toutes les Directions qui se sont succédé au cours des dernières décennies ont eu à s'atteler au défi démographique de la **croissance du nombre des étudiant·e·s** à encadrer ; ce phénomène qui s'était accru à la rentrée académique 2020 par suite des mesures dérogatoires "COVID" des sessions estivales s'est résorbé à la rentrée 2021. Ainsi les effectifs estudiantins avaient augmenté de plus de 1'000 en 2020 – soit deux fois plus qu'en 2019 – mais de 220 seulement en 2021 pour revenir à la rentrée de 2022 à ce qu'ils étaient à celle de 2020. Ce répit est bienvenu au vu de l'effort constant d'embauche de nouveaux enseignant·e·s pour que l'évolution du taux d'encadrement suive celle des effectifs estudiantins. Mais on peut raisonnablement estimer que l'effectif d'automne 2022 marque un retour sur la pente de croissance observée sur le plus long terme, conformément à la prédiction par l'Office fédéral de la statistique d'une poursuite de l'augmentation de la population étudiante, qui reste évidemment à vérifier au cours des prochaines années. Rappelons que si elle est signe du dynamisme régional, la croissance du nombre des étudiant·e·s n'est pas un objectif fixé par la Direction, qui lutte au fil des années pour maintenir un taux d'encadrement et des conditions d'enseignement de qualité.

L'année 2022 aura été une période de transition en termes d'efforts pédagogiques, après une première partie encore marquée par les contraintes liées à la pandémie de COVID-19. Sa seconde partie a permis de restaurer une organisation plus usuelle de l'enseignement, mais aussi d'entamer des travaux préliminaires en vue de relancer et d'actualiser les **mesures d'encouragement à l'innovation et d'amélioration de la qualité**, interrompues par le régime spécial de la pandémie (cf. 1.1.3). Les conditions sont donc mises en place pour intensifier ces efforts et proposer un cadre pour l'utilisation des nouvelles technologies dès l'année académique 2023-24. La Direction devra toutefois prendre soigneusement en compte le fait que les contraintes liées à la pandémie ont polarisé les opinions en matière de modalités d'enseignement et d'innovation pédagogique.

Parmi les initiatives interrompues à partir de mars 2020, celle de **l'anonymisation des épreuves d'examen** écrites a pu être reprise de sorte à être effective dès l'automne 2023 (cf. 1.1.4) ; de même les démarches visant à institutionnaliser la **formation aux compétences numériques** ont été réactivées et devraient produire en 2023 leurs premiers résultats (cf. 1.2.1). Des efforts soutenus ont également été faits pour faciliter **l'accès des étudiant·e·s au monde du travail** (cf. 1.2.3) tant au niveau des personnes visant un master que celles visant un doctorat. Finalement, le nombre de demandes d'étudiant·e·s ou de candidat·e·s issus de la migration ou en situation de handicap est en croissance (cf. 1.3.1), notamment – mais pas uniquement – à la suite de l'éclatement du conflit en Ukraine.

Recherche

Après les profondes perturbations causées par la mise à l'arrêt puis par le lent redémarrage de nombreuses activités de recherches à l'UNIL en 2021, l'année 2022 apparaît comme celle d'une montée en puissance.

Le contexte reste certes incertain. Les conséquences de **l'exclusion de la Suisse** des programmes de financement européens de la recherche se sont faites sentir malgré les mesures compensatoires (cf. 2.1.1). Les changements des statuts du Fonds national suisse suscitent des inquiétudes depuis l'automne 2022 (cf. 2.1.1 « *Relation avec le FNS* »). **La science ouverte** (Open research cf. 2.1.3 a), Open access – cf. 2.1.3 b), Open data – cf. 2.1.3 c)), corollaire de la révolution numérique, reste un défi financier (coûts en constante hausse des licences négociées avec les maisons d'édition scientifiques pour obtenir un accès libre aux résultats de la recherche – cf. 2.1.3 a) et b)) et social : le métier de chercheur et de chercheuse se complexifie un peu plus chaque jour, avec de nouveaux enjeux juridiques, éthiques (cf. 2.1.2) et politiques mais aussi une pression financière et une technicité accrues des modes de travail, qui laissent beaucoup de scientifiques démunis, peinant parfois à trouver le vrai sens de leur métier.

Mais l'UNIL a de forts atouts dans la mesure où elle allie une institution de recherche à taille humaine à une recherche dont l'excellente qualité est largement reconnue. L'année 2022 a d'ailleurs vu se renforcer sa position de leader dans certains domaines-clefs : c'est le cas des **nouveaux métiers et modes de travail liés à la science ouverte** (lancement en cours d'une formation certifiante au métier de curateur de données, unique en Suisse cf. 2.1.3 c) ; ou encore de la **recherche citoyenne** sous toutes ses formes (recherche-action, collaborative, participative), dont la période post-covid que nous vivons a révélé le caractère indispensable (cf. 2.2.2). Il n'est plus seulement attendu des scientifiques que leur recherche s'accomplisse dans le respect des principes éthiques, en toute rigueur, honnêteté et transparence ; il leur est aussi demandé de travailler, autant que possible, avec les citoyens.

Ces deux changements, qui s'inscrivent tous deux dans le tournant de l'ouverture sociale de la science, nécessitent des soutiens pertinents de la part de l'université. L'UNIL continue donc à renforcer son soutien à la recherche en mettant en place de nouveaux dispositifs complémentaires. Ce sont par exemple de nouveaux services placés aux côtés des chercheurs et chercheuses, comme le **Service de la recherche à la Direction** et le réseau de soutien à la recherche dans les facultés (cf. 2.1.4). Ce sont aussi des structures adaptées à l'accueil et au développement de projets interdisciplinaires, tels que les centres d'expertise et les **centres interdisciplinaires**, dont la procédure d'évaluation a été clarifiée (cf. 2.2.1). Ce sont enfin des outils inédits dont le but est de rendre l'UNIL de plus en plus visible et de mailler des liens de collaboration multiples avec son environnement local et international : tels sont les projets en cours du **Lausanne Institute for Advanced Studies** (résidence pour chercheurs et chercheuses internationaux) (cf. 2.1.1) et de la **Maison du savoir vivant** (plateforme d'impulsion et de soutien pour les projets science-société - cf. 2.2.2).

Carrières

L'UNIL, attachée au principe que les formations universitaires restent non professionnalisantes, se préoccupe néanmoins toujours plus de la transition de ses diplômé·e·s (master ou doctorat) vers le marché de l'emploi. Elle s'est engagée en 2022 sur un projet de meilleure mise en valeur des compétences acquises pendant les études, de manière à mettre à disposition des étudiant·e·s et des diplômé·e·s, de nouveaux outils pour faciliter leur **transition vers le monde du travail**. Ceci accompagné d'initiatives de sensibilisation auprès des employeur·e·s de la région sur la valeur ajoutée qu'apportent les compétences acquises au cours d'un cursus de master ou de doctorat (cf. 1.2.3), ainsi que d'une initiative visant à faciliter l'accès à un premier emploi pour les diplômé·e·s 2020-22, plus souvent en difficulté en raison de la pandémie de COVID-19 (ProjetPro, cf. 1.2.3).

L'UNIL considérant que l'employabilité passe également par le **développement de compétences entrepreneuriales** a créé en 2019 un HUB Entrepreneuriat et Innovation, hébergé depuis 2022 dans une nouvelle structure tout particulièrement favorable au développement et à la formalisation d'idées transformées ensuite en projets partenariaux. La Direction a validé le plan 2022-2027 du HUB, dont le premier axe stratégique porte sur la transition vers l'emploi (cf. 3.5.4).

La Direction veut apporter un **soutien déterminé à la relève scientifique**, tant de niveau doctorant que post-doctorant, dont la situation est trop souvent caractérisée par des taux partiels subis, des financements insuffisants, la multiplication de contrats de courte durée et une concurrence accrue tant pour les postes académiques que pour la transition vers le marché de l'emploi. Une enquête menée auprès de cette population de l'UNIL (cf. 4.1.1) en 2022 a documenté ces conditions de manière à permettre à la Direction de prendre un train de mesures spécifique en 2023, en collaboration avec les Facultés employeuses mais également avec les instances concernées au niveau cantonal et fédéral.

La Direction a également commandité une enquête sur le **devenir professionnel des docteur·e·s** de l'UNIL dont les conclusions permettront d'organiser une meilleure préparation à l'insertion professionnelle des jeunes chercheur·e·s (cf. 4.1.2) tant dans la carrière universitaire que sur le marché de l'emploi non académique.

En 2022, après deux années fortement impactées par la pandémie, l'UNIL a renforcé l'accent mis sur la **formation continue**, dont elle veut faire un outil de développement des carrières, tant pour son propre personnel que pour son environnement, en mettant à disposition des citoyen·ne·s des programmes et parcours des formation continue cohérents et adaptés aux défis socio-économiques et culturels d'un monde qui évolue, pour répondre aux besoins de la société et de l'économie vaudoise (cf. 3.3.2). Les initiatives prises dans ce sens, abordent le défi de la place dédiée à la formation continue dans le cahier des charges des enseignant·e·s (cf. 3.3.1), la difficulté à assurer un autofinancement dans certains domaines ou le renforcement de l'offre (cf. 3.3.2) et une diversification des modalités d'accès et des formats d'enseignement (cf. 3.3.3).

La candidature conjointe de l'UNIL et de la Ville de Lausanne « ville apprenante » a été retenue par l'UNESCO en 2022. Cette accession de Lausanne au *Réseau mondial des villes apprenantes* est une première à l'échelle le suisse. Elle va permettre à

l'UNIL de contribuer à l'implémentation et à la promotion du *lifelong learning* au niveau de la ville.

7. Relations interinstitutionnelles

A la lecture du présent rapport, on réalise à quel point les relations inter-institutionnelles et l'intégration dans des réseaux font partie du fonctionnement de l'UNIL, à **tous les échelons de l'institution** tant en matière d'enseignement (cf. par ex. 1.1.2, 3.4.2, 3.3.1, etc.) que de recherche (cf. par ex. 2.1.3 *collaborations interinstitutionnelles*, 2.2.1 *CROSS*, 2.2.2, 3.4.3, 3.5.1, 3.5.2, etc.) ou de soutien administratif à ses activités (cf. par ex. 2.1.3 b) *collaborations interinstitutionnelles*, 4.1.2, etc.).

A un niveau plus institutionnel, en 2022 l'UNIL a consolidé différents **partenariats à l'échelle locale** par le biais de projets communs centrés sur des questions de durabilité à l'image du centre interinstitutionnel E4S (UNIL-EPFL- IMD cf. 4.4.1, 5.5) ou encore du centre CLIMACT (UNIL-EPFL) cf. 4.4.1 & 5.6), ou d'autres projets de recherche conjoints avec des universités partenaires. Le HUB Entrepreneuriat et Innovation s'est développé en quelques années au rang d'acteur de l'écosystème vaudois au bénéfice de nombreuses collaborations (cf. 3.5.4).

A l'échelle internationale, l'événement majeur de l'année 2022 pour l'UNIL a été son **adhésion à l'alliance d'universités européennes CIVIS** (11 universités) rendue possible par l'autorisation accordée aux hautes écoles suisses de participer au projet Erasmus+ « Universités européennes » (cf. 4.4.2 *autres alliances et réseaux*). Ce nouveau partenariat vient renforcer le réseau existant de partenariats privilégiés de l'UNIL avec quatre d'universités (Université libre de Bruxelles, Laval, Lancaster, Padoue) et compenser autant que possible les freins créés par l'exclusion de la Suisse des programmes européens. La mise en place des programmes et opportunités existant dans le cadre de CIVIS débutera dès 2023 et représente un projet de grande envergure pour l'UNIL.

En conclusion, l'année 2022 aura été caractérisée par le double mouvement de la reprise progressive des activités (et parfois du rattrapage de retards provoqués) sur un mode normal « postpandémique » et des premières mesures de mise en œuvre des intentions de la Direction, pendant la période charnière de la transformation du Plan d'intention UNIL en Plan stratégique du Conseil d'État. Ce rapport présente déjà des réalisations très concrètes, mais également nombre de mesures préparatoires, annonciatrices de réalisations pour 2023 déjà, ou sur un plus long terme. Alors que les perspectives budgétaires s'annoncent plus restrictives que pour l'année passée, on voit que l'UNIL veut engager tous les moyens dont elle dispose pour occuper pleinement sa place d'institution phare, essentielle à la prospérité intellectuelle, scientifique, économique et sociale de son environnement lausannois, vaudois et national.

Frédéric Herman

A blue ink signature of Frédéric Herman, consisting of several overlapping loops and lines.

Recteur de l'Université de Lausanne

1. Axe 1 : Enseignement

Cet axe stratégique comprend les objectifs que le Conseil d'État fixe à l'Université de Lausanne pour sa mission première, l'enseignement, qui se caractérise par son lien étroit à la recherche et aux savoirs les plus pointus, ainsi que par son ouverture au monde. Ses objectifs répondent principalement à des attentes de la société en relation avec les besoins accrus de diplômé·e·s hautement formés et compétents.

1.1 Garantir un enseignement de qualité par une stratégie d'amélioration continue et innovante

Introduction

Cet objectif poursuit l'adaptation aux besoins des capacités de former en garantissant la qualité de l'enseignement par une stratégie d'amélioration continue et d'innovation.

Mesures

1.1.1 Répondre à l'évolution démographique en veillant à l'encadrement des étudiant·e·s

Définition : Cette mesure vise à augmenter les capacités de former en réponse à l'évolution importante des demandes tout en assurant aux étudiant·e·s de bonnes conditions d'études. L'accent est mis en particulier sur l'amélioration du taux d'encadrement et de sa qualité.

Réalisations : Le premier tableau ci-dessous présente l'évolution du nombre d'étudiant·e·s et du nombre d'enseignant·e·s depuis 2010. Il distingue le cas de la médecine des autres filières : le nombre d'enseignant·e·s y est en effet relativement plus important que dans les autres filières car l'activité clinique y impose davantage de morcellement de l'activité d'enseignement. Le tableau suivant ainsi que le graphique illustrent cette évolution en nombres relatifs, l'année 2010 servant de référence.

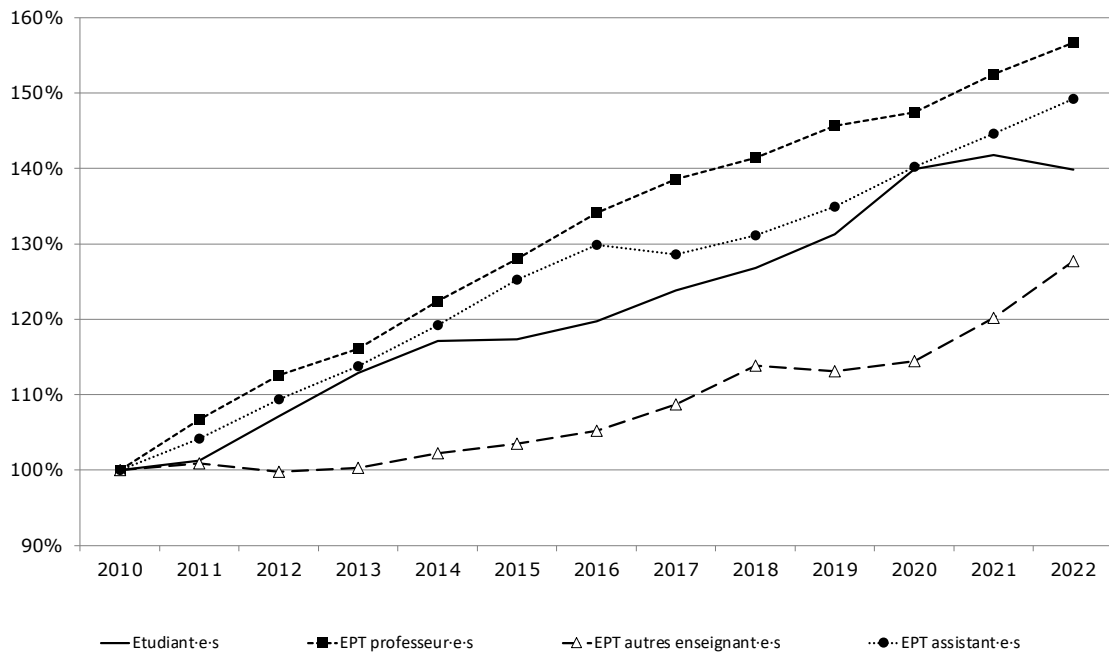
Ces données montrent que les effectifs croissent selon des pentes globalement comparables depuis plusieurs années parmi les étudiant·e·s et dans les différentes catégories d'enseignant·e·s. Ceci illustre les efforts de recrutement consentis pour accompagner l'évolution de la population étudiante. On peut certes remarquer que l'effectif de cette dernière s'est infléchi pour la première fois à la rentrée d'automne 2022. Cela fait cependant suite à une augmentation plus marquée constatée en automne 2020, en lien avec des mesures particulières prises auparavant en raison de la pandémie de COVID-19 (non-comptabilisation d'échecs, droit de retrait des examens). Dans ce contexte, il est possible que l'effectif étudiant d'automne 2022 marque un retour sur la pente de croissance observée sur le plus long terme. Même si cela reste à vérifier les années prochaines, il faut relever que l'Office fédéral de la statistique prédit bien une poursuite de l'augmentation de la population étudiante.

Axe 1 : Enseignement

	2010	...	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'étudiant·e·s	12 091		14 475	14 976	15 334	15 868	16 919	17 141	16 908
Étudiant·e·s (sans médecine)	10 343		12 456	12 886	13 196	13 591	14 425	14 572	14 396
Étudiant·e·s en médecine	1 748		2 019	2 090	2 138	2 277	2 494	2 569	2 512
Nombre d'EPT de professeur·e·s	401.0		537.7	555.8	567.1	584.0	591.2	611.5	628.1
EPT professeur·e·s (sans clinique)	280.0		376.0	379.9	385.2	395.2	401.5	407.7	415.4
EPT professeur·e·s médecine clinique	121.0		161.7	175.9	181.9	188.8	189.7	203.8	212.8
Nombre d'EPT d'autres enseignant·e·s	414.6		436.1	450.6	471.9	468.8	474.6	498.3	529.5
EPT autres enseignant·e·s (sans clinique)	215.6		245.7	252.8	260.1	255.0	256.1	258.0	262.2
EPT autres enseignant·e·s médecine clinique	199.0		190.4	197.8	211.8	213.9	218.5	240.3	267.2
Nombre d'EPT d'assistant·e·s	931.4		1 209.2	1 197.5	1 221.1	1 256.9	1 306.0	1 346.6	1 389.6

En calculant la croissance relative (année de référence : 2010), on obtient les tableaux et les graphiques suivants :

	2010	...	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'étudiant·e·s	100 %		120 %	124 %	127 %	131 %	140 %	142 %	140 %
Etudiant·e·s (sans médecine)	100 %		120 %	125 %	128 %	131 %	139 %	141 %	139 %
Etudiant·e·s en médecine	100 %		116 %	120 %	122 %	130 %	143 %	147 %	144 %
Nombre d'EPT de professeur·e·s	100 %		134 %	139 %	141 %	146 %	147 %	152 %	157 %
EPT professeur·e·s (sans clinique)	100 %		134 %	136 %	138 %	141 %	143 %	146 %	148 %
EPT professeur·e·s médecine clinique	100 %		134 %	145 %	150 %	156 %	157 %	168 %	176 %
Nombre d'EPT d'autres enseignant·e·s	100 %		105 %	109 %	114 %	113 %	114 %	120 %	128 %
EPT autres enseignant·e·s (sans clinique)	100 %		114 %	117 %	121 %	118 %	119 %	120 %	122 %
EPT autres enseignant·e·s médecine clinique	100 %		96 %	99 %	106 %	107 %	110 %	121 %	134 %
Nombre d'EPT d'assistant·e·s	100 %		130 %	129 %	131 %	135 %	140 %	145 %	149 %



1.1.2 Favoriser l'acquisition des compétences par des méthodes et des formats d'enseignement innovants

Définition : Cette mesure veut poursuivre la longue tradition de l'Université en matière d'encouragement à l'innovation pédagogique et de promotion d'un enseignement centré sur l'étudiant·e. Elle vise à déployer à large échelle un dispositif centré sur l'acquisition de compétences des étudiant·e·s par un enrichissement des modalités d'enseignement et un ajustement continu des matières enseignées.

Réalisations : Un appel à projets a été lancé pour favoriser de nouveaux enseignements adoptant une approche de type *Collaborative Online International Learning*. On parle aussi d'*échanges virtuels*, en référence à des enseignements en ligne centrés sur une collaboration interuniversitaire, aussi bien entre enseignant·e·s qu'entre étudiant·e·s, et qui s'enrichissent des approches et des expériences de chacun, y compris dans une dimension interculturelle.

Un service de soutien à la production de supports multimédia pédagogiques est maintenant consolidé et disponible pour l'ensemble des enseignant·e·s afin d'accompagner et enrichir leur enseignement par des médias tels que capsules vidéo ou podcasts.

L'organisation du Fonds d'Innovation Pédagogique (FIP), un programme de la Direction qui encourage et soutient l'innovation pédagogique, est en cours de révision afin de répondre à une actualisation des besoins et de s'ouvrir à des projets de plus grande ampleur dès 2023.

1.1.3 Intégrer de façon pédagogiquement fondée les outils numériques dans l'enseignement

Définition : Cette mesure vise à soutenir l'intégration et l'utilisation des outils numériques dans l'enseignement, dont le développement a été accéléré pendant la pandémie de COVID-19, sous condition de plus-value pour la pédagogie et l'expérience d'apprentissage. L'intégration des outils numériques ne doit pas

constituer une fin en soi, mais elle doit répondre à des intentions pédagogiques (flexibilisation de l'apprentissage, intégration de personnes avec difficultés d'apprentissage, réponse à des problèmes logistiques) et l'importance de l'enseignement présentiel doit être affirmée.

Réalisations : L'enseignement est entièrement dispensé en présentiel depuis la rentrée universitaire d'automne 2022.

Une consultation de représentant·e·s des différents corps sur la diffusion en streaming et/ou l'enregistrement des enseignements a eu lieu en 2022. Un groupe de travail poursuit cette réflexion dans le but de proposer à la Direction un cadre pour l'utilisation de ces technologies dès l'année académique 2023-4. Des enquêtes auprès de l'ensemble du corps enseignant et du corps étudiant ont été préparées et seront réalisées au printemps 2023 afin d'impliquer la communauté universitaire dans cette réflexion.

Des formations, ressources et séances de conseil en soutien à l'intégration d'outils numériques dans l'enseignement sont également proposées à l'ensemble du corps enseignant (cf. 1.2.1) par des ingénieur·e·s pédagogiques dans chaque faculté et par le Centre de soutien à l'enseignement pour l'ensemble de l'institution.

1.1.4 Encourager des évaluations (examens et validations) qui favorisent l'apprentissage et encouragent l'acquisition de compétences

Définition : Considérant que les modalités d'évaluation conditionnent en partie le processus d'apprentissage, cette mesure poursuit les efforts engagés durant la période précédente pour renforcer la qualité des examens et des validations des acquis en favorisant le recours pertinent à des formats et des questions qui mobilisent la réflexion plutôt que la mémorisation. Il s'agit aussi de généraliser, là où il est applicable, le dispositif d'anonymisation des épreuves écrites interrompu pendant la pandémie.

Réalisations : Le dispositif d'anonymisation des épreuves écrites a été relancé après une interruption liée à la pandémie. Les facultés et écoles ont été consultées pour déterminer les dispositifs les plus adaptés à leur contexte et spécificités, en vue d'effectuer une phase pilote en juin 2023. Le déploiement à l'ensemble de l'université est prévu dès le semestre d'automne 2023.

Des formations sur la conception d'évaluations de qualité et mobilisant la réflexion, selon le niveau des objectifs d'apprentissage, sont proposées au corps enseignant. Sous forme d'ateliers, webinaires ou formations à distance, elles ont été suivies par 134 personnes. Des séances de conseil individuel (suivies par 15 personnes) ou d'équipe ainsi que des ressources et outils sont disponibles à la demande. Un service d'analyse des données quantitatives liées aux évaluations (analyse docimologique) est également proposé dans trois facultés, à titre pilote.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 1.1

L'année 2022 se caractérise comme une période de transition en termes d'efforts pédagogiques. Sa première partie était encore marquée par des contraintes liées à la pandémie de Covid-19. Quant à sa seconde partie, elle a permis non seulement de restaurer une organisation plus usuelle de l'enseignement, mais aussi d'initier des

travaux préliminaires en vue de relancer et d'actualiser les mesures d'encouragement à l'innovation et d'amélioration de la qualité, qui avaient dû être interrompues. Les conditions sont donc mises en place pour intensifier ces efforts dès 2023. Il faudra toutefois prendre soigneusement en compte le fait que les contraintes liées à la pandémie ont polarisé les opinions en matière de modalités d'enseignement et d'innovation pédagogique.

Critères de réalisation	
1.1.1 Suivi de l'évolution du nombre d'enseignant·e·s et du nombre d'étudiant·e·s	L'augmentation du nombre d'enseignant·e·s suit globalement celle du nombre d'étudiant·e·s (cf. graphique 1.1.1. supra)
1.1.2 Bilan des innovations pédagogiques encourageant l'acquisition de compétences	<p>Développement réalisé ou en cours de 4 enseignements interinstitutionnels en ligne (« mobilité virtuelle »)</p> <p>Préparation d'une révision du programme d'encouragement à l'innovation pédagogique</p> <p>Disponibilité d'un soutien à la production de multimédia pédagogique</p>
1.1.3 Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie d'intégration et d'utilisation des outils numériques dans l'enseignement	<p>Consultations, préparation d'enquêtes et animation d'une réflexion sur un cadre institutionnel pour l'enregistrement et la diffusion des enseignements.</p> <p>Nouvelles formations, ressources et conseils proposés au corps enseignant</p>
1.1.4 Bilan de la qualité des évaluations (examens et validations) dans les différents cursus et mesures consécutives	<p>Relance du projet d'anonymisation des épreuves écrites</p> <p>Formations, ressources et conseils proposés au corps enseignant</p> <p>Phase pilote d'un service d'analyse docimologique</p>

1.2 Promouvoir l'acquisition de compétences requises par les enjeux de société

Introduction

Parce qu'elles sont fondées sur l'exploration de nouveaux savoirs et la confrontation à des questions complexes, les formations universitaires préparent les étudiant·e·s à traiter des enjeux sociétaux dans toute leur diversité et complexité. Elles doivent dès lors tenir compte de l'évolution sur le long terme de ces enjeux, et des besoins qui en découlent dans le monde du travail. Ainsi, cet objectif s'inscrit dans la volonté de promouvoir l'acquisition de compétences requises par les enjeux de société.

Mesures

1.2.1 Favoriser le développement de compétences numériques

Définition : Cette mesure s'articule autour des compétences requises en lien avec la transition numérique qui représente un enjeu systémique touchant tous les domaines de la connaissance et tous les niveaux de fonctionnement de la société. L'acquisition de compétences numériques doit faire partie des objectifs de tous les cursus de base de l'Université (bachelors, masters), ces compétences incluant tant des qualifications techniques que des qualifications réflexives sur la numérisation. Il s'agit de reprendre les travaux freinés lors de la précédente période par les contraintes imposées à l'enseignement par la pandémie.

Réalisations : La démarche visant à identifier pour chaque cursus de bachelor des objectifs d'apprentissage numérique appropriés a pu reprendre après une interruption durant la période pandémique.

L'UNIL participe avec l'institut Unidistance¹ à un projet P8 de swissuniversities sur le développement des compétences numériques pour l'enseignement et l'apprentissage. Une matrice de « maturité institutionnelle » pour la formation aux compétences numériques a été développée et deux référentiels de compétences numériques (respectivement pour enseigner et pour apprendre) ont été réalisés et seront disponibles en 2023. Des formations sont proposées à la communauté enseignante sous forme de *numéri-labs*.

1.2.2 Préparer et soutenir les étudiant·e·s à être des acteurs de la transition écologique

Définition : Cette mesure concerne la transition écologique à laquelle l'Université doit préparer les étudiant·e·s à contribuer à travers l'élargissement des offres d'enseignement sur la durabilité, la mise à disposition des ressources pédagogiques, la valorisation de projets et d'initiatives portées par les étudiant·e·s sur les questions de durabilité. Il s'agit de promouvoir la construction collective et interdisciplinaire des savoirs en développant chez les étudiant·e·s les compétences transversales et interdisciplinaires nécessaires pour devenir des acteur·rice·s de la transition écologique.

¹ UniDistance Suisse est un institut universitaire accrédité, basé à Sierre en Valais, qui propose des formations universitaires à distance de niveau Bachelor, Master et formation continue.

Réalisations : Une personne a été recrutée au 1^{er} janvier 2023 avec mission de soutenir la mise en place d'une stratégie globale autour de l'enseignement sur la transition écologique.

Un relevé de tous les enseignements UNIL en lien avec la transition écologique a été réalisé alors que de nouveaux enseignements sont en cours de développement dans les facultés pour permettre aux étudiant·e·s d'acquérir des connaissances approfondies des enjeux de durabilité et les compétences associées. Une cartographie et une coordination des associations étudiantes actives dans le domaine ont été réalisées. Un programme Volteface étudiant·e·s est en cours d'élaboration dans le but d'offrir aux étudiant·e·s la possibilité de s'impliquer dans des projets en lien avec la durabilité. La collaboration avec la Cellule durabilité du Département cantonal de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF) pour toucher l'ensemble des élèves du Canton se poursuit, ainsi que les travaux de mise en place d'une formation continue sur les enjeux de durabilité. L'Espace transition, un groupe rattaché au Centre de Compétences en Durabilité (CCD), qui vise à apporter soutien, orientation et accompagnement pour les étudiant·e·s, a réalisé ses premières activités.

1.2.3 Valoriser les acquis du parcours universitaire en vue de la transition vers le monde du travail

Définition : Cette mesure s'attache à poursuivre les efforts engagés auprès des étudiant·e·s pour améliorer leur compréhension des spécificités et des acquis du parcours universitaire et pour mieux les mettre en valeur en vue de la transition vers le monde du travail. Il s'agit de rendre les compétences acquises par les étudiant·e·s visibles et transférables au monde du travail, qu'elles soient spécifiques à leur champ d'études ou transversales.

Réalisations :

Pour la valorisation des diplômes de Bachelor et de Master

Pendant l'année 2022, le Service orientation et carrières (SOC)

- a renforcé la visibilité des prestations d'aide à la transition vers le monde du travail, tout particulièrement par la création d'une page web « [Centre de carrière](#) » qui groupe les prestations anciennement identifiées sur la page « Perspectives ». À cela s'ajoute la création d'un espace « Centre de carrières » sur la plateforme Moodle, qui offre une série d'outils et ressources utiles pour les étudiant·e·s et diplômé·e·s, consultable à la demande : vidéos thématiques sur des conférences organisées avec des entreprises, exercices pour réaliser son dossier de candidature, identifier ses compétences, etc. 540 personnes se sont inscrites à ce jour, ce qui constitue un bon démarrage pour cette prestation ; des améliorations sont prévues pour la présentation des informations et aussi pour mieux communiquer sur le contenu ;
- a initié conjointement avec le Graduate Campus un projet d'amélioration de la valorisation des compétences acquises pendant les études. Ce projet sera développé en 2023. Il mettra à disposition des étudiant·e·s et des diplômé·e·s, de nouveaux outils pour faciliter leur transition vers le monde du travail. Un premier axe de travail porte sur la cartographie des prestations et outils déjà existants à l'UNIL pour les étudiant·e·s. Le deuxième axe consistera à rendre

ces outils plus accessibles et à identifier les carences, de manière à développer de nouveaux projets utiles.

- a développé ProjetPro, conjointement avec le HUB entrepreneuriat et innovation, le Graduate campus et le Bureau des alumni : l'objectif de ce projet est de favoriser l'insertion professionnelle des gradué·e·s de l'UNIL dans le contexte de la sortie progressive de la crise Covid. Un fonds a été mis à disposition pour les soutenir dans l'obtention d'un premier emploi en entreprise, ainsi que le développement de prestations de coaching renforcées et adaptées pour les gradué·e·s. 15 diplômés ont trouvé un premier emploi au sein 8 entreprises différentes dans le cadre de ce projet.

Pour la valorisation du doctorat

Créé en 2017, le Graduate Campus continue son travail d'information, de formation et de conseils individuels auprès des doctorant·e·s. En 2022, les réalisations suivantes ont complété son travail de mise en place d'une offre de conseils individuels, d'ateliers de formation sur les compétences transversales et le développement de carrière, et de création d'outils informatifs tels qu'un référentiel des compétences transversales des docteur·e·s :

- Une collaboratrice a été engagée pour assurer élargissement des activités.
- 31 ateliers sur la carrière et l'insertion professionnelle ont été proposés, et une nouvelle offre de séminaires informatifs sur les possibilités d'obtention d'un permis de séjour en Suisse suite à l'obtention de son doctorat a été développée. Cette offre s'ajoute à celle de la Conférence universitaire de suisse occidentale (CUSO), financée en partie par l'UNIL, qui propose également des ateliers sur l'insertion professionnelle après la thèse.
- Le guide carrière pour les docteur·e·s a été révisé et traduit en anglais. Les nouvelles versions du guide sont disponibles en format pdf sur unil.ch/graduatecampus > Carrière, ainsi qu'en format papier.
- Un projet d'amélioration de la valorisation des compétences acquises pendant les études lancé conjointement avec le SOC sera développé en 2023 selon deux axes : 1) la sensibilisation des doctorant·e·s et de leurs superviseur·e·s à l'importance du bilan des compétences transversales et au développement de ces compétences en parallèle avec le doctorat ; 2) la sensibilisation auprès des employeur·e·s de la région sur la valeur ajoutée qu'apportent les compétences acquises au cours d'un doctorat.

Pour le réseau employeur

En 2022, une enquête nationale a été menée par tous les centres de carrières (réseau CSNCH) HES et Universités, dont le SOC de l'UNIL. 318 entreprises ont fait connaître leurs attentes en termes de compétences. Le SOC s'appuiera sur les indicateurs concrets obtenus pour i) informer et conseiller les étudiant·e·s et gradué·e·s sur les compétences recherchées par l'économie, et ii) faire des liens concrets avec le cadre du projet de valorisation des compétences étudiantes décrit ci-dessus. Ces indicateurs montrent par exemple que les entreprises ont tendance à effectuer des recrutements pendant la période du printemps ; que parmi un panel de compétences recherchées, elles sont enclines à attendre que les gradué·e·s des hautes écoles fassent preuve de créativité et de capacités conceptuelles ; que les compétences de « résolution de problème » et « d'analyses » dans un contexte d'incertitude seront particulièrement recherchées dans le futur.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 1.2

Dans le but d'intégrer des objectifs d'apprentissage numérique appropriés à chaque bachelor, l'UNIL dispose d'une stratégie dont la mise en œuvre a pu reprendre après une interruption liée à la pandémie. Ses effets seront à vérifier à moyen terme.

Pour la formation aux compétences requises par la transition écologique, le nombre d'enseignements et de projets à l'échelle de l'UNIL est en augmentation et une stratégie globale est en cours d'élaboration.

Même si les inscriptions et l'intérêt pour les conférences organisées en matière de valorisation des formations UNIL rencontrent du succès, le SOC constate qu'une amélioration doit être apportée pour mieux communiquer, notamment sur les réseaux sociaux.

L'augmentation du nombre de stages professionnalisants par rapport aux années affectées par le Covid montre un intérêt croissant de la part des employeur·e·s pour les gradué·e·s UNIL et résulte des efforts – à poursuivre encore – mis en place pour maintenir et développer les liens avec l'économie.

L'inscription aux activités « carrière » proposés par le Graduate Campus est globalement satisfaisante, avec 292 participant·e·s pendant l'année. Les conséquences de la pandémie se font encore sentir, avec une demande partagée entre ceux et celles qui souhaitent suivre les formations en ligne, tandis que d'autres préfèrent les suivre en présentiel. Un sondage mené en fin 2022 auprès du public cible a montré que la charge de travail actuelle représente le principal obstacle à la participation aux ateliers et séminaires, et le souhait exprimé d'avoir plus d'activités de courte durée et en format autonome. Le Graduate Campus travaillera en 2023 sur le développement de son offre afin de rendre la participation aux diverses formations plus flexibles et adaptées aux doctorant·e·s et chercheur·e·s postdoctoraux.

Critères de réalisation	
1.2.1 Monitoring et bilan de l'intégration des objectifs de formation numérique dans les cursus	<p>Relance de la démarche après son interruption en période pandémique.</p> <p>Développement d'un référentiel de compétences.</p>
1.2.2 Bilan du développement de l'offre d'enseignements sur la durabilité et des mesures visant à préparer les étudiant·e·s à être des acteur·rice·s de la transition écologique	<p>Développement en cours d'une stratégie globale pour l'enseignement sur la transition écologique.</p> <p>Répertoire des enseignements existants et développement de nouveaux enseignements.</p> <p>Cartographie et coordination des associations étudiantes actives dans le domaine.</p> <p>Élaboration d'un programme Volteface étudiant·e·s.</p> <p>Collaboration avec le DEF.</p>

	<p>Développement en cours d'une formation continue.</p> <p>Activités d'accompagnement par l'Espace transition.</p>
<p>1.2.3 Bilan des mesures de valorisation du parcours universitaire en vue de la transition vers le monde du travail</p>	<p>Démarrage à l'automne 2022 d'un projet d'amélioration de la valorisation des compétences acquises pendant les études.</p> <p>Lancement plateforme Moodle « Centre de carrières » : 540 personnes inscrites.</p> <p>Publication de 441 offres de stages professionnalisants sur la plateforme Unistages.</p> <p>Conférences et Forums emplois : réalisation de quatre événements « carrières au Crédit Suisse » avec 64 participant·e·s ; « insertion professionnelle des diplômé·e·s en psychologie », avec 83 participant·e·s ; « travailler dans la communication », avec 43 participant·e·s ; « carrière dans l'entreprise Bär & Karrer » avec 90 participant·e·s.</p> <p>Envoi de deux newsletters aux étudiant·e·s et employeur·e·s pour communiquer sur les prestations et événements.</p> <p>31 ateliers, 4 séminaires et webinaires au sujet de la carrière et l'insertion professionnelle des titulaires de doctorat.</p> <p>15 diplômés soutenus dans le cadre de ProjetPro, en collaboration avec 8 entreprises différentes</p>

1.3 Consolider la politique inclusive d'accès et de réussite aux formations universitaires

Introduction

Les hautes écoles sont des actrices majeures d'une société du savoir équitable et inclusive, miroir de sa diversité, et à ces titres vecteurs de cohésion et de progrès social. La diversité des profils, des provenances et des parcours individuels représente un enrichissement pour toute la communauté universitaire, tant dans ses missions d'acquisition et de transmission des savoirs que dans la perspective de ses apports à la société. Cet objectif vise à poursuivre les mesures déjà prises depuis plusieurs années à l'Université – telles que l'admission sans maturité, les formations à temps partiels et la validation des acquis de l'expérience – et les compléter.

Mesures

1.3.1 Renforcer les dispositifs destinés aux étudiant·e·s avec des besoins particuliers

Définition : Cette mesure met l'accent sur les étudiant·e·s avec des besoins particuliers qu'il s'agisse d'étudiant·e·s en situation de handicap, d'étudiant·e·s souffrant de divers troubles de l'apprentissage ou encore d'étudiant·e·s issus de la migration, notamment dans le contexte de la crise ukrainienne. À chacune de ces situations, il s'agit d'apporter des réponses spécifiques, appropriées, cohérentes, équitables et proportionnées. Encourager la diversité dans la population estudiantine ne se résume pas à répondre aux besoins particuliers par des aménagements. Il convient aussi de tenir compte de cette diversité dans la conception même des formations, le choix des modalités d'enseignement et l'élaboration du matériel pédagogique.

Réalisations :

Étudiant·e·s issus de la migration

Dès le début de la guerre en Ukraine, un fonds a été libéré pour venir en aide à des étudiant·e·s ukrainiens et russes déjà inscrits à l'UNIL et subitement privés de leurs ressources. Sept personnes y ont eu recours.

Plusieurs actions ont été menées pour des personnes détentrices de permis S et souhaitant suivre des études à l'UNIL : i) présentation de l'offre d'études et des démarches à entreprendre sur une [page internet dédiée](#) ; ii) adaptation des délais d'immatriculation ; iii) réponses personnalisées aux demandes d'information ; iv) contribution aux efforts de soutien linguistique par la Section des langues slaves de la Faculté des lettres (cours de français et service de traduction) ; v) séance d'information aux conseillers de l'Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM).

Le niveau de français et/ou d'anglais des candidat·e·s s'est avéré être le facteur limitant pour de nouvelles inscriptions à l'UNIL. Ainsi les candidatures pour une admission à l'automne 2022 se sont toutes concentrées sur l'École de français langue étrangère de l'UNIL, avec 59 inscriptions à son examen préalable d'admission pour

la rentrée d'automne 2022 (dont 29 réussites, ce qui implique l'ouverture d'une classe supplémentaire de niveau A1).

Hormis les personnes provenant d'Ukraine, le nombre de personnes issues de la migration est resté stable avec 17 immatriculations en automne 2022. Les associations « UNIL sans frontières » et « Paires » ainsi que l'Aumônerie ont continué à proposer des activités spécifiques pour ces étudiant·e·s.

Dans le cadre du Plan d'intentions de la Direction, un groupe de réflexion a été mis sur pied afin d'améliorer le dispositif d'accueil et d'encadrement des personnes issues de la migration. Il débutera ses travaux au semestre de printemps 2023.

Étudiant·e·s en situation de handicap

Le Dicastère enseignement tient à jour une description des aides proposées sur le [site internet de l'UNIL](#) et organise une rencontre annuelle avec les personnes qui y ont recours ; 26 personnes y ont participé en 2022. Par ailleurs, le Dicastère organise régulièrement des formations destinées au personnel administratif qui reçoit les étudiant·e·s en situation de handicap dans les facultés. Il coordonne en outre une cellule qui examine les nouvelles requêtes et vérifie l'adéquation, la complétude et la cohérence des décisions prises par les facultés et écoles.

Le nombre de nouvelles demandes est passé de 48 en 2015 à 315 en 2022. De surcroît, dans toutes les Facultés, des personnes avec des handicaps de plus en plus lourds commencent ou reprennent des études. Cette évolution et les défis qui y sont liés sur les plans humain, logistique, administratif et médico-légal demandent une réflexion sur un renforcement du dispositif de prise en charge, qui sera initiée au semestre de printemps 2023 et pour laquelle une revue des dispositifs en place dans d'autres hautes écoles a déjà été réalisée.

1.3.2 Renforcer les compétences des enseignant·e·s en pédagogie inclusive

Définition : Cette mesure vise plus spécifiquement les enseignant·e·s et la nécessité de les sensibiliser aux enjeux de la diversité et de les accompagner par la mise à disposition d'outils et de formations.

Réalisations :

Des formations à la « Conception Universelle de l'Apprentissage » sont désormais proposées au corps enseignant. Des ressources à ce sujet sont accessibles [sur une page web](#) et les enseignant·e·s ont la possibilité d'insérer un bloc de questions relatives au sentiment d'inclusion dans les questionnaires d'évaluation de leurs enseignements par les étudiant·e·s.

La Commission consultative de la Direction sur l'enseignement a été chargée de proposer une feuille de route sur la formation en pédagogie inclusive ; elle débutera ses travaux au printemps 2023. Une offre de formations approfondies est d'ores et déjà prévue dès 2023. Par ailleurs, l'UNIL s'associera à un projet de la HES-SO pour la cocréation d'outils visant l'application de la Conception Universelle de l'Apprentissage dans l'enseignement supérieur.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 1.3

L'année 2022 a été caractérisée par le traitement d'un nombre croissant de demandes d'étudiant·e·s ou de candidat·e·s issus de la migration ou en situation de handicap, ainsi que par la mise sur pied de premières formations à la Conception Universelle de l'Apprentissage pour ce qui est de la pédagogie inclusive. De plus, la seconde partie de l'année – grâce à la levée des contraintes liées à la pandémie – a permis d'entreprendre des travaux préparatoires en vue d'une révision globale des dispositifs de l'UNIL dans ces domaines, prévue en 2023 et 2024.

Critères de réalisation	
1.3.1 Bilan des dispositifs mis en place pour les étudiant·e·s avec des besoins particuliers (handicap, troubles de l'apprentissage, etc.)	<p>Traitement d'un nombre croissant de demandes d'aménagement des conditions d'études et/ou d'examens</p> <p>Poursuite de la formation du personnel impliqué</p> <p>Travaux préparatoires pour une réflexion globale, prévue en 2023 et 2024, sur le dispositif de prise en charge des situations de handicap.</p>
1.3.1 Bilan des mesures d'accompagnement des personnes issues de la migration	<p>Mesures de soutien aux étudiant·e·s de l'UNIL affectés par la guerre en Ukraine.</p> <p>Immatrication de 29 étudiant·e·s avec permis S, et ouverture d'une classe supplémentaire à l'EFLE pour les accueillir.</p> <p>Contribution aux mesures d'intégration des personnes avec permis S mises en place par les autorités cantonales.</p> <p>Travaux préparatoires pour une réflexion globale sur l'accueil des personnes issues de la migration, prévue en 2023.</p>
1.3.2 Bilan de l'offre de formation en pédagogie inclusive et de sa mise en application dans l'enseignement	<p>Mise sur pied d'une première offre de formations sur la Conception Universelle de l'Apprentissage.</p> <p>Participation des enseignant·e·s d'une faculté et de 28 autres enseignant·e·s à des ateliers de formation.</p>

2. Axe 2 : Recherche

D'avantage collective que par le passé, la recherche rencontre un besoin accru d'interdisciplinarité, indispensable à la compréhension des grands enjeux de société. Les chercheur·e·s, quels que soient leur domaine de recherche et la taille de la structure à laquelle ils et elles appartiennent, doivent pouvoir trouver un environnement et des interlocuteur·trice·s dans un réseau qui dépasse les portes de l'Université. Cet objectif affirme ainsi l'importance d'ancrer la recherche dans un dialogue ouvert avec la société.

2.1 Garantir une recherche de haute qualité

Introduction

La recherche constitue la deuxième mission fondamentale d'une université. Elle est aujourd'hui placée devant de multiples défis, à l'heure où l'exclusion partielle des partenariats avec l'Union européenne fait peser sur elle de graves menaces, où la science ouverte (*Open science*) révolutionne les modes de conception, de production, d'évaluation et de diffusion de la recherche, et où les logiques de productivité et de compétitivité augmentent. Dans ce contexte de pression accrue, il s'agit de garantir le développement d'une recherche qui réponde aux plus hautes exigences de qualité. C'est à cela que tend cet objectif, par le biais de quatre mesures.

Mesures

2.1.1 Consolider le rayonnement scientifique de l'UNIL et son attractivité internationale

Définition : Cette mesure met l'accent sur le rayonnement scientifique et l'attractivité internationale de l'Université, considérant que la qualité et la réputation d'une haute école est fortement liée à sa capacité de développer une recherche de pointe et à se nourrir de son fort ancrage international. Il s'agit de renforcer la place de l'Université dans les domaines de compétences où son leadership est internationalement reconnu, à travers notamment sa capacité à attirer des financements, à faire venir des talents et à nouer des collaborations internationales. La création d'un « Institut d'études avancées - (IEA) » destiné à accueillir des chercheur·e·s de provenance internationale pour des séjours scientifiques participera de cette volonté.

Réalisations :

Soutien à la participation des chercheur·e·s aux projets européens ou aux projets suisses de substitution

Parmi les défis 2022, le statut de « pays tiers » de la Suisse au sein d'Horizon Europe a requis un effort soutenu d'information et de clarification auprès des chercheur·e·s de l'UNIL et de leurs partenaires européens. Malgré ces difficultés, ces personnes (y compris celles en médecine clinique) ont été activement encouragées à participer aux appels européens collaboratifs qui leur sont accessibles en tant qu'« *associated partners* » et appuyées dans leurs démarches tant auprès de l'UE que de la Confédération : organisation par Euresearch UNIL/CHUV de sessions d'informations thématiques ; visites dans les Facultés ; accompagnement individuel pour la

préparation de propositions Horizon Europe et soumission des demandes de financement au SEFRI, etc. Ces initiatives ont été favorisées par le renforcement de 0.8 EPT de l'équipe Euresearch UNIL/CHUV à partir du troisième trimestre.

Ainsi, en 2022 des chercheur·e·s de l'UNIL et du CHUV sont présents dans les consortia européens, participant à des réseaux doctoraux Marie Skłodowska-Curie en géosciences ou en biodécouverte marine, à un projet Infrastructures en neurobiologie et à des projets collaboratifs des clusters Santé, Culture, Sécurité ou Bioéconomie & Environnement. On relève en particulier, un très prestigieux « ERC Synergy Grant » doté de plus de 3 M€ pour la chercheuse UNIL impliquée, portant sur la gestion des transitions économiques, politiques et sociales vers une ère de post-croissance.

Un accompagnement a également été offert par Euresearch UNIL/CHUV pour la participation aux « Mesures de transition pour Horizon Europe » mises en place par le FNS sur mandat du SEFRI afin de remédier à l'exclusion actuelle des mesures individuelles du programme-cadre européen. Sans bénéficier du même prestige que les programmes ERC et Marie Skłodowska-Curie correspondants, les SNSF Swiss Postdoctoral Fellowships, SNSF Starting Grants et SNSF Consolidator Grants, en particulier, ont constitué des opportunités alternatives pour continuer d'attirer à l'UNIL ou y retenir les meilleurs jeunes chercheur·e·s du monde entier, dans l'attente d'une association de la Suisse à Horizon Europe.

Étant donné l'importance stratégique de l'obtention de fonds européens et FNS pour l'UNIL et la réputation de sa recherche, les montants obtenus sont récapitulés dans le tableau figurant en fin de chapitre.

Relation avec le FNS

Le FNS a rencontré la Direction de l'UNIL le 14 décembre 2022, dans le cadre de sa tournée des universités suisses. La Direction a pu aborder deux points qu'elle considère comme sujets de préoccupation, à savoir : le manque de précisions dans la procédure de consultation de la révision des statuts du FNS ainsi que le programme de financement 2025-2028, dans lequel on constate la disparition des instruments R'Equip (subsidés pour des équipements de recherche de grande taille, destinés à des chercheur·e·s qui ont besoin d'appareils innovants et de haute qualité pour réaliser leurs recherches) et Doc.CH (salaire et couverture des frais de réalisation d'une thèse de doctorat dans le domaine des sciences humaines et sociales). La Direction a procédé à une consultation interne auprès des professeur·e·s représentant l'UNIL dans les Comités d'évaluation du FNS à Berne pour confirmer la prise de position de l'UNIL sur ces deux points. Le mécontentement provoqué par ces modifications est ressenti par l'ensemble des Hautes écoles universitaires de Suisse, qui adresseront des lettres communes au FNS au début de l'année 2023.

Vitrines de la recherche

Le rapport de gestion 2021 de l'UNIL relatait (chap. 3.1.3) la création de « Vitrines de la recherche », dans le but de garder durablement visible et de manière attractive l'information scientifique pour un large public, au-delà de la « Une » éphémère du site des actualités de l'UNIL. Les [premières vitrines](#) lancées en automne 2021 dans les domaines santé, environnement, société, économie et cultures ont été complétées en 2022 par des cartes visuelles innovatrices ([Open Knowledge Maps](#)) capables de regrouper et d'afficher sur chaque page les publications dans Serval en relation avec la thématique de la vitrine. L'arrivée d'une nouvelle chargée de

communication et communauté au sein du Service permettra de nourrir ces vitrines en 2023, en collaboration avec le Service UNICOM.

Accueil de chercheur·e·s étrangers

En 2022, l'UNIL a accueilli 78 hôtes académiques (chercheur·e·s invités ou collaborateur·trice·s scientifiques externes) pour des séjours de plus de trois mois, répartis entre les différentes facultés. Cela représente une augmentation par rapport à 2021 (71).

Suite au déclenchement de la guerre en Ukraine le 24 février 2022, l'UNIL a accueilli six chercheur·e·s ukrainiens pour des séjours d'au moins une année, financés par le Fonds national suisse et/ou l'UNIL.

Grâce à un accord de partenariat avec l'Université de Montréal et l'agence canadienne MITACS, l'UNIL a pu y envoyer sept doctorant·e·s pour des séjours scientifiques de plus de trois mois.

En outre, 22 bourses Mobi.Doc, qui proposent des financements pour des séjours de recherche de six mois, ont été octroyées à des doctorant·e·s de l'UNIL, soit sept de plus qu'en 2021. L'instrument de financement Mobi.Doc, destiné à la mobilité doctorale co-financé par Swissuniversities, est arrivé à mi-parcours au 31 décembre 2022. L'augmentation du nombre de requêtes de bourses Mobi.Doc souligne l'intérêt de la relève scientifique pour cet instrument de même que l'intégration des doctorant·e·s UNIL dans les réseaux de recherche internationaux.

L'information sur les séjours scientifiques de plus de trois mois effectués par les chercheur·e·s de l'UNIL hors Mobi.Doc n'est pas centralisée à ce jour. Il est prévu de mettre en place un système de collecte de cette information dans le courant 2023.

Création d'un institut d'études avancées (IEA) / Lausanne Institute for Advanced Studies (LIAS)

Mis à part le Collegium Helveticum à Zurich, la Suisse n'héberge aucun IEA, alors que ce type de communauté scientifique rencontre un grand succès partout en Europe et dans les universités de l'hémisphère nord. Il s'agit d'un collectif composé de chercheur·e·s internationaux, invités par une université à y séjourner pour réaliser leurs projets de recherche mais aussi pour s'y rencontrer et faire émerger de nouvelles thématiques et de nouveaux réseaux.

Au printemps 2022, deux professeurs de Lettres et FTSR ont été chargés par la Direction de mener une enquête préliminaire sur les IEA européens situés dans des universités de taille et de rayonnement équivalents à l'UNIL, afin d'évaluer la pertinence d'un projet de *Lausanne Institute for Advanced Studies* (LIAS).

À l'été 2022, le Secrétaire général du réseau des IEA européens, a été accueilli sur le campus afin de réaliser une évaluation des ressources de l'UNIL. À cette occasion, un séminaire d'une journée a regroupé la Direction, les doyen·ne·s de l'UNIL, l'équipe du projet LIAS et plusieurs directeurs d'IEA en France et en Allemagne. L'UNIL a ainsi pu déterminer que le modèle de fonctionnement qui correspondrait le mieux à ses besoins serait inspiré des IEA de Marseille, Freiburg im Breisgau et Copenhague.

Sur la base de rapports de visites de site à Marseille et Freiburg effectuées en automne 2022, le prof. B. Kapossy, chargé du projet, a proposé à la Direction plusieurs modèles de gouvernance. Le choix définitif d'un modèle et la sélection d'un

directeur académique et d'un directeur administratif sont planifiés pour le printemps 2023.

En 2023, la Direction devra également chercher des lieux sur le campus permettant d'accueillir une première volée de cinq chercheur·e·s en 2025-2026.

2.1.2 Assurer l'intégrité scientifique de la recherche

Définition : L'Université porte une responsabilité particulière à respecter les principes fondamentaux de rigueur, d'honnêteté et de respect dans la pratique scientifique. Cette mesure vise ainsi à réaffirmer l'importance d'une production scientifique qui respecte les principes d'intégrité scientifique, dans un contexte de pression accrue sur les chercheur·e·s (concurrence, manque de temps et contraintes financières). L'Université doit poursuivre ses efforts pour institutionnaliser l'éthique de la recherche et former ses collaborateur·trice·s aux principes de l'intégrité scientifique.

Réalisations : La Commission d'éthique de la recherche de l'UNIL (CER-UNIL) et les sept commissions facultaires interdisciplinaires ont réalisé avec succès leur mission d'évaluation des projets de recherche. Elles ont évalué 50 projets en 2022 (160 depuis leur création).

Outre la gestion et la conduite des évaluations des projets qui leurs sont soumis, les commissions centrale et facultaires ont également joué un rôle important de soutien et de conseil auprès des chercheur·e·s qui :

- ont soumis leurs projets de recherche pour évaluation ;
- ont formulé des questions liées aux enjeux éthiques de leurs projets ;
- ont sollicité de l'aide pour soumettre leurs projets de recherche auprès de la Commission cantonale d'éthique de la recherche sur l'être humain (CER-VD).

Ce travail de proximité, effectué avec le soutien de différents services et unités (Service juridique, DPO, Centre informatique, etc.) a non seulement permis aux différentes commissions d'acquérir une expérience précieuse mais également d'identifier des enjeux nécessitant d'être davantage traités. Parmi ceux-ci figurent :

- l'utilisation de solutions « cloud » pour la collecte et le stockage des données de recherche ;
- le partage des données personnelles et sensibles dans le cadre de la science ouverte.

À l'initiative du coordinateur de la CER-UNIL et d'UNIRIS, deux groupes de travail ont été créés pour s'atteler à ces questions. Une demande a également été faite à la Préposée cantonale à la protection des données pour évaluer les conditions légales du partage de données de recherche contenant des données personnelles et sensibles.

La CER-UNIL a poursuivi ses collaborations avec le Centre Interdisciplinaire de Recherche en Éthique (CIRE) : des ateliers invitant les chercheur·e·s à présenter les enjeux éthiques de leurs projets de recherche débiteront en mars 2023.

L'atelier d'introduction à l'éthique de la recherche à destination des doctorant·e·s et post-doctorant·e·s mis en place par le Graduate Campus et dispensé par le coordinateur de la CER-UNIL a été momentanément suspendu en raison du faible taux d'inscriptions. Une évaluation des conditions de sa reconduction est en cours.

La production de capsules vidéo de e-learning avec le soutien du Centre de soutien à l'enseignement (CSE) a été suspendue. Elle reprendra en 2023, simultanément à la formation dispensée tous les deux ans par le CIRE, la CER-UNIL et la FCUE.

Si les activités d'enseignement ont été momentanément ralenties, différents ateliers et enseignements ont cependant été dispensés par le coordinateur de la CER-UNIL dans le cadre de programmes doctoraux, de formations et sur demande des facultés.

Les liens entre la CER-UNIL et la CER-VD ont été renforcés. Différentes collaborations sont à l'étude pour 2023, notamment un évènement conjoint ainsi que la mise sur pied d'une formation à destination des chercheur·e·s en sciences sociales.

Suite à l'analyse du groupe de travail chargé d'évaluer les lacunes et les besoins réglementaires en matière de conflits d'intérêts, la Direction de l'UNIL a estimé qu'il n'était pas opportun de produire de nouveaux règlements en matière de conflits d'intérêt sans avoir, au préalable, établi une stratégie globale sur le sujet. La transversalité de la thématique appelle à une coordination entre des acteur·trice·s et des domaines multiples, ce qui constitue un défi important. Toutefois, afin d'assurer une mise en œuvre effective des règlements existants, notamment en matière de déclaration des intérêts financiers dans le cadre de la recherche scientifique, la Direction a décidé de mettre en place une procédure claire et systématique, sous la forme d'un formulaire électronique de déclaration de conflits d'intérêt qui devra être rempli par tout chercheur·e·s travaillant avec des financements externes. La plateforme de dépôt utilisée sera celle employée par la CER-UNIL. La question des instances d'examen/évaluation de ces déclarations doit encore être discutée avec les différentes facultés, dont les doyen·ne·s sont les autorités compétentes en la matière. Une mise en route progressive est prévue pour 2023.

Après avoir suspendu le processus d'élaboration d'une charte de la recherche, le Dicastère recherche a décidé d'élaborer un Vademecum servant à guider les chercheur·e·s dans les ressources et règlements existants en matière de recherche. Ce processus a été confié à un nouveau groupe de travail dont la mission générale est de contribuer à la structuration du réseau de soutien à la recherche.

2.1.3 Poursuivre la transition vers la science ouverte (*Open Science*)

Définition : Cette mesure porte sur les efforts que doit poursuivre l'Université en vue de la transition vers la science ouverte. L'Open Science, dans laquelle l'Université est bien engagée, constitue un changement de paradigme de culture académique qui se fonde sur la transparence, le partage d'informations et les collaborations, notamment à travers l'accès gratuit aux publications scientifiques et la mise à disposition de données de recherche. Il contribue à un écosystème académique fiable, efficient et inclusif, avec des échanges renforcés avec la société, l'économie et la politique.

Réalisations :

a) Mise à jour de la stratégie Open Science de l'UNIL

Pour des questions de temps et de manque de ressources, la mise à jour de la stratégie, prévue en 2022, a été repoussée à 2023. Les aspects liés à la promotion de la *Citizen science* et à la préservation/partage du code source seront développés dans le cadre de cette mise à jour. À noter qu'une réflexion concernant les critères d'évaluation de la recherche sera menée en 2023 en collaboration étroite avec les

facultés et les parties prenantes à l'intérieur de l'UNIL et également d'autres Hautes Écoles et institutions du niveau national.

La BCUL a organisé un atelier dans le cadre de l'implémentation de son plan directeur, en collaboration avec le Service de la recherche et UNIRIS. Il a permis un état des lieux du soutien en matière d'Open Science déjà offert à l'UNIL, sur la base duquel la BCUL pourra se positionner sur les prestations et le soutien complémentaire qu'elle entend amener à la communauté UNIL.

b) Sensibilisation, encouragement et soutien à l'Open Access au sein de la communauté UNIL

L'UNIL a lancé en 2022 son « [Soutien Open Access 360](#) » visant à rendre visible le soutien, financier ou autre, disponible pour les auteur·e·s UNIL dans chacune des différentes voies de l'Open Access. L'UNIL a ainsi « bouclé la boucle » de l'Open Access et soutient dorénavant sa communauté dans toutes ces voies :

- **Voie platine** : L'UNIL poursuit son soutien de la voie platine avec sa participation à la plateforme de publication Open Access partagée, [SOAP2](#). Une nouvelle revue éditée à l'ESC, « [Criminologie, Forensique et Sécurité](#) » s'est ajoutée aux trois revues UNIL déjà existantes. La plateforme héberge, au 31 décembre 2022, 12 revues dans plusieurs disciplines et langues et se développe comme prévu. Un modèle économique pour sa continuation est en cours de préparation. Elle sera ouverte à d'autres institutions suisses en 2023.
- **Voie dorée** : L'UNIL a lancé son [Fonds Gold Open Access](#), avec le soutien financier de swissuniversities. Au terme de la première année, 177 publications Gold OA, dont trois livres et un chapitre, ont été prises en charge pour un total de CHF 384'000. Une analyse approfondie en 2023 permettra de déterminer le futur du fonds.
- **Voie verte** : L'UNIL poursuit son soutien à la voie verte en proposant aux auteur·e·s son dépôt institutionnel Serval, qui a confirmé sa visibilité en faisant l'objet de plus de 3.4 millions de téléchargements en 2023. En outre, la première étape du Programme IRIS (cf. infra 2.1.4) consistera à migrer le contenu de Serval, dont le socle technologique n'est plus mis à jour, vers un outil moderne et répondant aux critères d'interopérabilité internationaux.
- **Voie hybride** : L'UNIL soutient la voie hybride exclusivement dans le cadre des accords de type « *Read & Publish* » avec plusieurs maisons d'édition. Ces licences ont permis la publication en Open Access de 3 (Cogitatio), 21 (CUP), 189 (Elsevier), 8 (Lippincott Williams & Wilkins), 43 (SAGE), 112 (Springer Nature), 46 (Taylor & Francis) et 94 (Wiley) articles sans frais additionnels pour les chercheur·e·s (pour un total de 516 articles, contre 430 en 2021). Le coût de publication est intégré au coût total de la licence, permettant ainsi de gagner en praticité, vitesse et visibilité tout en maîtrisant les coûts.

- **Soutien métier** : Le dernier pilier du « Soutien Open Access 360 » correspond aux ressources disponibles sur le site web [Open Access UNIL](#) ainsi qu'au soutien direct prodigué par les consultant·e·s recherche facultaires et la responsable OA UNIL. En guise d'exemple, l'assistant personnel en ligne Open Access, Papago, développé en 2019 à l'UNIL en collaboration avec l'Université de Fribourg (UNIFR) et capable de donner automatiquement des informations personnalisées sur les droits et obligations des chercheur·e·s en matière de publication en Open Access, a délivré 898 rapports en 2022. Papago a été mis à jour pour intégrer les nouveaux accords *Read & Publish* ainsi que des liens vers la page d'information du nouveau Fonds Gold OA.

Avec l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice responsable Open Access à la BCUL, les deux institutions se sont lancées dans un travail de coordination et de passage de responsabilité afin de profiter des compétences de chacune.

c) Soutien en matière de gestion et ouverture des données de recherche (Open Research Data)

Constitution d'un réseau de Data Stewards et d'ingénieur·e·s recherche

Afin de répondre aux objectifs fixés dans la [Stratégie nationale suisse Open Research Data](#), la Direction de l'UNIL a alloué un budget extraordinaire (2022-2024) qui a permis le recrutement de personnel de soutien à la recherche : Data Stewards et ingénieur·e·s recherche. Ces personnes sont principalement chargées de soutenir les chercheur·e·s de l'UNIL en matière de gestion et ouverture des données de recherche (Open Research Data – ORD).

- **Le réseau de Data Stewards** : coordonnés par le Service des ressources informationnelles et archives (UNIRIS), les Data Stewards sont chargés de soutenir les chercheur·e·s pour les questions ou problématiques liées à la gestion des données de recherche. Travaillant en étroite collaboration avec les consultant·e·s et ingénieur·e·s recherche, tout comme avec le personnel administratif de soutien à la recherche au sein des Facultés, les Data Stewards ont pour missions principales de soutenir, conseiller, fournir leur expertise sur les questions relatives à la planification, la gestion, l'intégrité, la qualité, l'accessibilité, l'ouverture, le partage et la préservation des données de recherche.
- **Le réseau d'ingénieur·e·s recherche** : rattachées administrativement à la Division calcul et soutien à la recherche (DCSR) du Centre informatique, ces personnes sont organisées en réseau afin de pouvoir être mobilisées collectivement en cas de projet important dépassant les ressources allouées à une faculté. Ces ingénieur·e·s sont insérés dans le réseau de soutien aux chercheur·e·s des facultés et collaborent quotidiennement avec les Data Stewards et les responsables du soutien de la recherche au sein de celles-ci. Ces personnes dédient cependant une partie de leur temps à la DCSR et ses missions.

Pour ces postes temporaires de soutien (2 EPT de Data Stewards et 7 EPT d'ingénieur·e·s de recherche), l'enjeu majeur sera de pouvoir les pérenniser, voire les renforcer au-delà de 2024, tout comme professionnaliser les Data Stewards par une formation professionnalisante adéquate en Data Stewardship.

Lancement de SWISSUbase

Depuis 2018, l'UNIL collabore avec le Centre de compétences suisse en sciences sociales (FORS) et l'Université de Zurich au développement de SWISSUbase, plateforme nationale interdisciplinaire permettant d'une part la description des projets de recherche et d'autre part le partage et l'archivage des données qui y sont liées. Cette plateforme répond aux exigences des bailleur·euse·s de fonds publics, des éditeur·trice·s scientifiques et au cadre posé par la Stratégie nationale ORD.

Depuis novembre 2022, SWISSUbase est dorénavant disponible pour l'ensemble de la communauté de recherche de l'UNIL ; son utilisation exempte de frais est financée par l'UNIL. Dans un premier temps, un accompagnement personnalisé – effectué par les Data Stewards sous la coordination du Service UNIRIS – sera mis en place autour de certains projets de recherche issus de la FTSR et de la Facultés des SSP et des Lettres.

Projet SwissDS-ENV

Dans le cadre de l'[appel à projets ORD](#) de swissuniversities, UNIRIS a décroché un financement sur deux ans pour développer une formation certifiante (CAS – Certificates of Advanced Studies) en Data Stewardship. Ce projet est constitué de trois axes : définitions et profils ; élaboration d'une formation certifiante ; création du Swiss Data Steward network.

La direction du projet revient à l'UNIL et les différents partenaires sont : l'Université de Genève (UNIGE), le Swiss Institute of Bioinformatics (SIB), l'Université de Zurich (UZH), la Haute école de gestion Genève (HEG), la Haute école pédagogique Vaud (HEP), le Centre de compétences suisse en sciences sociales (FORS) ainsi que la Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften (ZHAW).

Plans de gestion des données (Data Management Plans)

Disponible depuis janvier 2021 pour les chercheur·e·s de l'UNIL, l'outil DMPonline UNIL permet notamment la (co)rédaction en ligne et la relecture des plans de gestion des données (Data Management Plans – DMPs). En 2022, le Service UNIRIS et la Bibliothèque universitaire de médecine (BiUM) ont développé deux modèles de DMPs – basés sur le [modèle du Fonds national suisse](#) (FNS) – pour les chercheur·e·s de la Faculté de biologie et médecine (FBM) affiliés à l'UNIL ou au CHUV. Durant l'année, 42 DMPs FBM-UNIL et 29 DMPs FBM-CHUV ont été créés sur DMPonline UNIL. Par ailleurs, suivant l'Article 12 de la [Directive 4.5](#) de la Direction de l'UNIL, une centaine de DMPs associés aux [demandes de ressources de recherche](#) fournies par la DCSR ont fait l'objet de relecture et/ou validation par le Service UNIRIS.

Développement de l'infrastructure de stockage à long terme (Long Term Storage – LTS)

UNIRIS a participé avec la BiUM, la DCSR et les services informatiques de la FBM, au développement de l'infrastructure et du processus de stockage à long terme (Long Term Storage – LTS), à savoir le transfert vers des bandes magnétiques des données de recherche stockées sur les serveurs NAS de la DCSR durant la phase active de recherche. Une campagne de communication et des séminaires de formation ont été réalisés dans les départements de la FBM, ainsi qu'un accompagnement personnalisé de quinze équipes de recherche. Plusieurs centaines de téraoctets de données ont été réorganisés et documentés sur le stockage LTS.

Ateliers et formations

L'arrivée de ressources supplémentaires, Data Stewards et ingénieur·e·s recherche, a permis de renforcer le développement d'ateliers destinés aux chercheur·e·s de l'UNIL, sur les thématiques de la gestion et de l'ouverture des données de recherche. UNIRIS a ainsi collaboré à l'élaboration du premier cycle d'ateliers de formation nommé « [Mieux gérer ses données de recherche](#) » au sein de la Faculté des SSP, qui a réuni une cinquantaine personnes. L'expérience permettra de développer des ateliers similaires au sein des autres facultés.

Au sein de la FBM, quatre séminaires et une dizaine d'ateliers pratiques (workshops) – portant sur les thématiques du Data Management Plan, Long Term Storage, principes FAIR ou encore la science ouverte, le partage et l'ouverture des données de biologie et médecine – ont été réalisés en collaboration avec UNIRIS, réunissant environ 250 personnes.

Collaborations interinstitutionnelles

L'UNIL collabore activement, sur les problématiques de gestion et d'ouverture des données de recherche, avec différentes institutions : le Centre de compétences suisse en sciences sociales (FORS), la Haute école de gestion Genève (HEG), la Haute école pédagogique Vaud (HEP), la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), le Swiss Institute of Bioinformatics (SIB), l'Université de Genève (UNIGE), l'Université de Lorraine, l'Université de Zurich (UZH), ainsi que la Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften (ZHAW). Avec l'EPFL, l'UNIL coopère étroitement en soutenant des plateformes de pointe (par exemple, le Centre Dubochet UNIL-EPFL) et des centres de recherche travaillant sur des sujets majeurs (par exemple, le centre de recherche CLIMACT UNIL-EPFL).

2.1.4 Optimiser les conditions cadres de la recherche

Définition : Cette mesure a trait aux conditions actuelles et futures du travail scientifique. Les métiers de la recherche ne cessent d'augmenter en complexité et requièrent des compétences pour en maîtriser les enjeux technologiques, financiers, éthiques, juridiques. Il est essentiel que l'Université apporte aux chercheur·e·s le soutien nécessaire attendu et qu'elle se dote de structures et dispositifs internes pour soutenir la pratique de la recherche, particulièrement les besoins numériques et informatiques croissants inhérents à tous les projets de recherche.

Réalisations : En 2021, la Direction a décidé de doter l'UNIL d'un service de la recherche (cf. rapports de gestion 2020 et 2021 – 2.2.1) dans le but d'assurer une coordination au niveau central et d'améliorer la gestion du réseau de soutien à la recherche (RSR) déjà existant à l'UNIL.

L'année 2022 a été consacrée à la transition et la réorganisation du travail des anciens adjoint·e·s du Vice-recteur Recherche au sein du nouveau service vers un travail coordonné d'équipe, à la clarification des tâches spécifiques vis à vis des autres acteur·trice·s du soutien à la recherche à l'UNIL et finalement à l'évaluation des besoins nécessaires à l'accomplissement de ses missions. Le service nouveau-né a également dû absorber les effets d'une croissance importante de ses effectifs passés de 5.6 EPT en début d'année à 8.2 EPT en fin d'année (+ 6 personnes).

Malgré le poids des circonstances propres à la mise sur pied d'une nouvelle structure, le Service de la recherche a produit sa stratégie et son plan d'action, qui accordent une priorité élevée à :

- organiser le service de sorte à apporter un soutien efficace, aussi bien transversal que spécifique, sur l'ensemble du cycle de vie des projets de recherche. Ce soutien comprend également la définition (et, si possible, l'optimisation) des processus et des procédures liées à la recherche à la fois au sein du Service et avec les membres du RSR.
- renforcer le RSR dans le but de faciliter et de formaliser les flux d'informations, de rendre plus claire la répartition des compétences entre ses membres et d'être en mesure de les soutenir de façon optimale.
- apporter un soutien stratégique et ad hoc à la Direction sur ses initiatives institutionnelles transversales en matière de recherche.

L'arrivée de ressources supplémentaires au sein du service va notamment assurer le soutien à la levée de fonds et reporting financier des projets européens, ainsi qu'aux marchés publics. En outre, une chargée de communauté et communication a dorénavant pour mission de coordonner, de renforcer et d'animer le RSR en s'appuyant sur la mutualisation et le partage de compétences.

L'arrivée d'un responsable des systèmes informatiques permet également de soutenir la mutualisation des ressources informatiques liées à la gestion de la recherche. Cette arrivée répond à l'initiative TransNum de la Direction, dont l'axe recherche vise à moderniser les systèmes de valorisation et de partage de la recherche, notamment sous la forme du Programme *Institutional Research Information System* (IRIS) destiné à devenir le point central de la gestion des informations liées à la recherche. Le programme IRIS, approuvé par la Direction pendant l'été 2022, a été libéré en janvier 2023 et débutera par le projet Serval X, dont le but est de migrer le contenu du dépôt institutionnel vers un nouvel outil moderne et interopératif. D'autres fonctionnalités viendront s'ajouter à IRIS dans les années à venir.

Serval est une vitrine fondamentale de la recherche à l'UNIL, ayant connu plus de 2.7 millions de téléchargements en 2021. Cependant, le socle technologique de Serval ne bénéficie plus de support ni de mises à jour. La migration de Serval vers un nouvel outil a été donc jugée critique. DSpace-CRIS a été identifié comme le meilleur candidat pour migrer le contenu de Serval.

Or, DSpace-CRIS est un système de gestion de l'information de la recherche (RIMS) permettant l'intégration et la contextualisation de plusieurs entités (publications, projets, subsides, unités, profils de chercheur·e·s) créant une grande valeur ajoutée en termes de visibilité, de découverte et de facilité de gestion, tant pour les chercheur·e·s, que pour l'administration de l'université.

La Direction a donc approuvé la création d'un système d'information de la recherche, sous le nom d'IRIS (*Institutional Research Information System*) qui hébergera, dans un premier temps, le contenu de la base de données de publications de l'UNIL (projet Serval X), mais auquel d'autres fonctionnalités pourront être ajoutées progressivement. IRIS devient donc l'axe recherche de l'initiative TransNum.

[Les statistiques de l'OFS](#) montrent que l'UNIL se situe parmi les Hautes Ecoles Suisse où le temps de travail dédié à la recherche par les professeur·e·s, les assistant·e·s et autres collaborateur·trice·s scientifiques est le plus élevé. L'UNIL se positionne au 3^{ème} rang avec 64.7 % derrière l'UNIBAS (66.2 %) et l'EPFL (64.8 %). Bien que ces

résultats globaux soient encourageants, des inégalités entre catégories de personnel et de genre persistent au sein de l'UNIL et nécessitent des améliorations. A ces fins plusieurs mesures ont été entreprises : l'identification des soutiens et des services offerts au niveau central, l'actualisation des indicateurs de valorisation de la recherche et leur intégration dans les évaluations de la recherche à l'UNIL, le soutien du personnel administratif dans les facultés mais aussi l'augmentation de la transparence sur les tâches et indicateurs pris en compte dans l'évaluation des dossiers pour une promotion ou une stabilisation.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 2.1

Le monde de la recherche scientifique est en constante évolution et l'année 2022 n'a pas fait exception.

Malgré les difficultés qui ont suivi l'exclusion partielle de la Suisse de l'accord cadre avec l'Union européenne, plusieurs projets de chercheur·e·s UNIL déposés dans le cadre des mesures transitoires déployées par le SEFRI et le FNS ont été acceptés. Du côté national, les subsides octroyés par le FNS restent la source principale de financement tiers pour la recherche à l'UNIL. Les initiatives de création d'un *Lausanne Institute for Advanced Studies* et d'une Maison du savoir vivant, permettront de renforcer les interactions de l'UNIL avec de multiples partenaires extérieurs et de trouver de nouvelles synergies.

L'année écoulée a également réservé d'autres défis, tels que l'augmentation des demandes d'évaluation éthique et le soutien à apporter aux chercheur·e·s dans le domaine de l'éthique du partage des données dans le cadre d'un projet de recherche. De fructueuses collaborations entre la CER-UNIL, le DPO et UNIRIS ont permis de relever ce défi et d'imaginer les ressources à apporter à nos chercheur·e·s à l'avenir.

Le délai 2024 pour un 100 % d'Open Access selon la stratégie nationale Open Access est imminent. La production scientifique de l'UNIL est désormais disponible ouvertement à environ 70 %, ce qui constitue une augmentation considérable sur ces dernières années. L'approche multi-dimensionnelle du soutien de l'UNIL, où toutes les voies sont soutenues, semble porter ses fruits et sera renforcée à l'avenir afin de permettre une diffusion la plus ouverte possible des savoirs qui y sont construits. Sur le plan de l'Open Science, la stratégie nationale Open Data commence à être déployée. L'UNIL est présente au niveau national avec la participation du Recteur au *ORD Strategy Council* de swissuniversities et celle du Directeur d'UNIRIS au *ORD Coordination Group* qui prépare les travaux du *Council*. Un réseau de curateurs de données est en cours de développement à l'UNIL, qui a reçu un financement de swissuniversities pour développer une formation à destination de ces nouvelles personnes ressources à l'échelle nationale. En outre, des ingénieur·e·s de recherche ont déjà commencé à prendre leurs fonctions au sein des facultés afin de soutenir les chercheur·e·s dans le traitement de leurs données. Le binôme UNIRIS-DCSR se profile donc comme un centre de compétences et de ressources pour la communauté UNIL face aux exigences grandissantes en gestion, traitement et partage des données de recherche.

Suite à ces avancées dans l'Open Access & Data, d'autres dimensions de l'Open Science commencent à prendre de l'ampleur au niveau international, dont la réforme de l'évaluation de la recherche, sans laquelle les mesures d'incitation à l'ouverture

ne pourront pas réussir complètement. L'UNIL adaptera donc sa stratégie Open Science pour inclure ces nouvelles dimensions.

Toutes ces initiatives sont le reflet d'un travail collaboratif au niveau de différentes instances et sont rendues possibles grâce à des conditions-cadres favorables pour la recherche. Ceci est et sera garanti par le Service de la recherche qui est monté en puissance en 2022, permettant d'assurer des prestations centrales tant pour la Direction que pour les facultés (réseau de soutien à la recherche) et les chercheur·e·s. Le développement de ce service permettra d'étoffer, de concert avec ses usager·ère·s, une série de services et prestations allant du soutien stratégique à la Direction au soutien de terrain des chercheur·e·s sur certains dossiers.

Le nombre de séjours scientifiques de plus de trois mois effectués à l'UNIL est en augmentation, démontrant l'attrait pour l'institution au niveau international. Ces résultats encourageants en matière de mobilité des chercheur·e·s de l'UNIL correspondent aux objectifs stratégiques affichés de l'institution qui s'engage en faveur d'une recherche ouverte à l'échelle internationale.

Critères de réalisation	
2.1.1 Bilan des financements externes obtenus (par source et faculté)	<p><u>Subsides octroyés par le FNS en 2022 :</u></p> <p>Agora (4) : 1 Lettres / 2 SSP /1 FBM</p> <p>Ambizione (3) : 1 FGSE / 1 SSP / 1 FBM</p> <p>Doc.CH (6) : 3 Lettres /2 SSP /1 FDCA</p> <p>Encouragement de projets (58)</p> <p><i>Division I – SHS</i></p> <p>octobre 2021 (4) : 1 FTSR /1 SSP/ 1 HEC /1 FBM,</p> <p>printemps 2022 (13) : 3 FDCA /5 SSP/ 3 HEC/1 FGSE/1 FBM</p> <p><i>Division II – FGSE</i></p> <p>octobre 2021 (0)</p> <p>printemps 2022 (6)</p> <p><i>Division III – FBM</i></p> <p>octobre 2021 (16)</p> <p>printemps 2022 (19)</p> <p>ERA-NET : 3 FBM</p> <p>IICT : 1 FBM</p> <p>MD-PhD : 1 FBM</p> <p>PNR (3) : 1 HEC /2 FBM</p> <p>PRIMA : 1 FBM</p> <p>R'Equip : 1 FBM</p> <p>Scientific exchanges (14) : 2 FTSR/ 2 SSP / 1 FGSE / 2 FBM /7 spécial Ukraine</p>

	<p>Sinergia (4) : 3 FBM / 1 SSP</p> <p>Trilateral call with India : 1 Lettres</p> <p><u>Subsides octroyés par l'UE en 2022 ou par le SEFRI/FNS au titre de mesures de transition :</u></p> <p>Horizon Europe : 1 FGSE</p> <p>SEFRI (19) : 4 SSP /1 HEC/ 1 FGSE / 4 FBM /8 CHUV/ 1 UNISANTE</p> <p>FNS (6) : 1 SSP /1 FGSE / 4 FBM</p> <p>Subsides Innosuisse en 2022 (3) : 1 HEC / 2 FBM</p> <p><u>Montant FNS encaissé en 2022 :</u> 64'486'002 CHF (état au 06.03.2023)</p> <p><u>Montant UE encaissé en 2022 :</u> 9'872'634 CHF (état au 06.03.2023)</p>
2.1.1 Bilan des séjours scientifiques de plus de trois mois ("in" et "out")	<p>78 hôtes académiques (chercheur·e·s invités ou collaborateur·trice·s scientifiques externes) accueillis à l'UNIL</p> <p>6 chercheur·e·s ukrainiens accueillis à l'UNIL en conséquence de la guerre en Ukraine (financement FNS et/ ou UNIL)</p> <p>1 chercheur afghan recruté par l'UNIL dans le cadre du réseau Scholars at Risk et hébergé au CHUV (financement FNS)</p> <p>22 bourses Mobi.Doc attribuées à des doctorant·e·s UNIL</p> <p>7 doctorant·e·s UNIL en séjour scientifique à l'Université de Montréal avec des bourses MITACS</p>
2.1.1 Bilan des activités de l' <i>Institut d'études avancées</i>	<p>Un rapport de faisabilité a été déposé auprès de la Direction, qui devra déterminer sur cette base en 2023 le modèle d'IEA le plus propice et identifier les locaux qui permettront d'héberger celui-ci sur le campus.</p>
2.1.2 Bilan des mesures de promotion de l'éthique et de l'intégrité de la recherche	<p>La CER-UNIL et les commissions facultaires ont évalué 50 projets en 2022.</p> <p>La CER-UNIL a traité une trentaine de questions liées aux enjeux éthiques de projets de recherche.</p> <p>La CER-UNIL a dispensé 13 ateliers et/ou enseignements à divers publics de chercheur·e·s.</p>

	<p>Un GT est chargé d’analyser le recours par des chercheur·e·s à des solutions « cloud » pour la collecte et le stockage des données.</p> <p>Un GT est chargé d’analyser la légalité de l’archivage et du partage des données de recherche contenant des données personnelles et sensibles.</p> <p>Des ateliers invitant les chercheur·e·s à présenter les enjeux éthiques de leurs projets débiteront en mars 2023.</p> <p>L’atelier d’introduction à l’éthique de la recherche pour les (post-)doctorant·e·s a été suspendu.</p> <p>La création de capsules vidéo de e-learning a été suspendue ; elle reprendra en 2023.</p> <p>La direction a décidé de ne pas réglementer davantage en matière de conflits d’intérêt. Elle a néanmoins décidé de mettre en place une procédure claire et systématique de déclaration de ces derniers, par le biais de la plateforme de la CER-UNIL.</p>
<p>2.1.3 Proportion d'articles scientifiques publiés en <i>open access</i></p>	<p>68 % des 4’176 publications UNIL parues en 2022 et publiées dans Serval au 31 décembre 2022 sont disponibles en accès libre, tous types confondus, dont 30 % suivant la voie verte, 14.4 % la voie hybride et 21.7 % la voie dorée.</p> <p>Les statistiques Open Access détaillées peuvent être consultées dans le baromètre OA UNIL.</p> <p>Les frais de publication OA de 516 articles ont été pris en charge par les nombreuses licences consortiales de l’UNIL (leur coût a donc été absorbé par l’achat de ces licences). En outre 177 publications Gold OA ont été financées par le Fonds pilote Gold OA, dont 3 livres et un chapitre.</p> <p>25 livres d’auteur·e·s ou éditeur·trice·s UNIL ont été publiés en OA en 2022 grâce au subside du FNS.</p> <p>Plus de 3.4 millions de documents ont été téléchargés depuis Serval en 2022.</p>
<p>2.1.3 Bilan et mise à jour de la stratégie <i>Open Science</i></p>	<p>La Stratégie Open Science de l’UNIL a été publiée en 2019. Dans un premier temps, elle s’est concentrée sur les deux piliers que sont l’Open Access et l’Open Research Data. Pour des questions de temps et de manque de ressources, la mise à jour de la Stratégie, prévue en 2022, a été repoussée à 2023. Les</p>

	aspects liés à la promotion de la Citizen science et à la préservation/partage du code source seront développés dans le cadre de cette mise à jour.
2.1.4 Bilan des mesures visant à soutenir l'activité de recherche (soutien administratif, infrastructures, temps dédié à la recherche, conditions de travail)	<p>Une étude sur les enjeux relatifs au temps disponible pour la recherche a permis un état des lieux de la situation actuelle à l'UNIL et de considérer les quelques pistes d'améliorations.</p> <p>Afin de soutenir la relève académique (MA, PAST, MER) deux mesures de décharges de cours, l'une pré-award et l'autre post-award, ont été modifiées afin d'élargir le champ d'action et d'optimiser le traitement des demandes.</p> <p>Un groupe de travail lancé en septembre 2022 et constitué de membres des services centraux et des facultés est en train d'établir une cartographie des offres de soutien à la recherche et une matrice des responsabilités.</p> <p>L'UNIL a renouvelé deux contrats, l'un avec Fundraiso, l'autre avec IDOX pour permettre un accès à leurs bases de données de financements suisses et internationaux, pour le personnel de l'UNIL, du CHUV, d'UniSanté et des hôpitaux associés.</p> <p>Dans le cadre de l'initiative TransNum, le programme IRIS a été validé par la Direction et libéré en janvier 2023. Ce programme vise à créer un système d'information de la recherche capable de rassembler sous un même toit, toutes les informations relatives aux activités de recherche de l'UNIL. Le premier projet du programme IRIS correspond à la migration de la base de données de publication de la recherche, Serval.</p>
2.1.4 Bilan des nouveaux financements internes	La solution transitoire du co-financement par swissuniversities et l'UNIL à parts égales de l'instrument de mobilité Mobi.Doc arrive à mi-parcours et sera entièrement à la charge de l'UNIL dès 2025. Le montant est encore non-déterminé à ce jour et doit être projeté dans la construction du prochain processus budgétaire en 2024.

2.2 Ancrer la recherche dans un dialogue ouvert avec la société

Introduction

D'avantage collective que par le passé, la recherche rencontre un besoin accru d'interdisciplinarité, indispensable à la compréhension des grands enjeux de société. Les chercheur·e·s, quels que soient leur domaine de recherche et la taille de la structure à laquelle ils et elles appartiennent, doivent pouvoir trouver un environnement et des interlocuteur·trice·s dans un réseau qui dépasse les portes de l'Université. Cet objectif affirme ainsi l'importance d'ancrer la recherche dans un dialogue ouvert avec la société, renforçant de ce fait à la fois le rayonnement de l'université et l'impact des recherches lausannoises au sein de la société.

Mesures

2.2.1 Encourager une recherche interdisciplinaire qui porte sur les grands enjeux de société, notamment les transitions écologiques et numérique

Définition : Cette mesure vise la promotion d'une recherche interdisciplinaire. Pour accompagner les changements sociétaux en lien avec les transitions écologique et numérique, il est nécessaire de pouvoir s'appuyer sur la production d'une recherche interdisciplinaire, seule apte à appréhender les systèmes dans leur complexité et répondre aux grands défis qui bouleversent nos sociétés. Il s'agit ainsi de poursuivre le soutien à l'émergence et au développement de centres de recherche interdisciplinaires.

Réalisations :

Centres interdisciplinaires

Quatre Centres interdisciplinaires de recherche stratégiques (CIR) sont actuellement soutenus par la Direction pour des périodes de quatre années, renouvelables sous réserve d'une procédure d'évaluation positive. Il s'agit du CIR-Montagne (CIRM), du CIR-Sport, du CIR-Ethique (CIRE) et du CIR-LIVES sur les parcours de vie et les vulnérabilités.

Une personne chargée de l'évaluation des centres interdisciplinaires à l'UNIL a été engagée en 2022 au sein de la Cellule qualité. Cette ressource supplémentaire a permis de procéder à l'expertise de deux premiers CIR : le CIRM, expertisé et renouvelé en 2022 pour une période de quatre ans, et le CIR-LIVES, dont l'évaluation démarrera au printemps 2023.

Transition numérique

Jusqu'en 2022, l'UNIL était également partenaire avec l'EPFL de deux centres de recherche interinstitutionnels, l'un sur les humanités digitales (dhCenter), l'autre sur les changements climatiques (Climact).

L'EPFL ayant décidé de ne plus soutenir le dhCenter, malgré une évaluation favorable à son renouvellement, l'UNIL évalue les opportunités de reprendre ces activités en

son sein et de soutenir les initiatives collectives des chercheur·e·s actifs dans ce domaine.

Stimulés par la Direction, deux nouveaux pré-projets de collectifs interdisciplinaires ont été soumis au Dicastère recherche en 2022, dans le domaine des humanités numériques (Lettres) et dans le domaine de l'éthique en santé (Unisanté/FBM). Ils feront l'objet d'un suivi et d'une décision de mise en œuvre, ou non, de la Direction dans le courant de l'année 2023.

CROSS

Le programme [CROSS](#) (Collaborative Research on Science and Society) encourage les projets interdisciplinaires qui portent sur des enjeux actuels sociétaux et technologiques, réalisés par une collaboration entre des chercheur·e·s de l'EPFL et l'UNIL.

Son appel à projet alloue des subsides visant à soutenir des amorces de projets de recherche, qui ont le potentiel de devenir des projets de recherche interdisciplinaires à grande échelle. Les équipes comprennent des chercheur·e·s de l'UNIL et de l'EPFL, et réunissent des spécialistes des sciences humaines et sociales d'une part, et des spécialistes des sciences de la vie, des sciences naturelles ou des sciences de l'ingénieur d'autre part.

ECCE

La Faculté des HEC et la FGSE se sont associées pour développer l'*Expertise Center for Climate Extremes* (ECCE) qui vise à répondre aux enjeux majeurs définis par le plan stratégique de l'UNIL, ici les conséquences économiques du changement climatique. Au même titre que E4S, il s'agit ici d'un centre d'expertise, de recherche et d'enseignement ; il sera soutenu par la Direction pour une durée de trois ans et co-financé avec les facultés porteuses du projet.

Transition écologique

En ce qui concerne les transitions climatiques, plusieurs centres interfacultaires ou interinstitutionnels se complètent :

- Le Centre interdisciplinaire de recherche sur la montagne (CIRM) vise à regrouper un réseau de chercheur·e·s et sert de lieu de valorisation des compétences d'expertise de l'UNIL dans le domaine de la montagne. Il constitue un portail d'entrée à l'UNIL pour les questions relatives aux territoires de montagne.
- Climact a pour but de renforcer les collaborations entre UNIL, EPFL et Société autour des thématiques liées au climat.

Le Centre de compétences en durabilité a mis en place plusieurs initiatives permettant de concrétiser cette mesure. Il a notamment réuni à deux reprises les quinze unités de recherche interdisciplinaires (centres, pôles, plateformes) à l'UNIL qui s'occupent de durabilité, dans le but d'instaurer un dialogue entre elles et de promouvoir les collaborations.

La seconde édition du programme Volteface a également été poursuivie en 2022, avec l'accompagnement de dix projets transdisciplinaires (pour des budgets allant de 15'000.- à 80'000.-) sur la transition écologique, qui portent par exemple sur les liens entre patrimoine bâti et économie circulaire, l'alimentation et la durabilité à l'adolescence ou le cadre légal autour de la pollution de l'eau. Chacun a pour objectif

de répondre à des questions de recherche qui ont été co-construites avec des acteur·trice·s de la transition issus des services publics, du secteur privé ou de la société civile.

Le CCD a travaillé à l'élaboration d'un nouveau programme de recherche sur la transformation écologique et sociale qui regroupera des chercheur·e·s de toutes les facultés autour de l'étude des dynamiques de changement sociétal à tous les niveaux (individuel, politique, juridique, économique, etc.). Un colloque inaugural aura lieu en février 2023 et le programme de recherche devrait être lancé dans le courant de l'année 2023. Un de ses objectifs à moyen terme est d'obtenir des financements externes et de placer l'UNIL comme un acteur central de l'étude de la transformation écologique et sociale.

Enfin, le CCD a travaillé, en collaboration avec E4S, Climact et la VPT de l'EPFL, à la création d'une cartographie des actrices et acteurs la durabilité dans les deux institutions. Ce « Portail de la durabilité » qui sera rendu public d'ici l'été 2023 a pour objectif une meilleure identification des compétences existantes et la facilitation des collaborations interdisciplinaires sur les questions de transition écologique.

2.2.2 Concevoir et expérimenter collectivement des solutions innovantes et partager l'expertise scientifique dans la nouvelle *Maison du savoir vivant*

Définition : Cette mesure vise à dynamiser et institutionnaliser l'émergence de projets de recherche visant à répondre aux enjeux sociétaux de portée régionale ou plus large encore et encourager des méthodes de travail et de recherche participatives et innovantes. La création d'une « Maison du savoir vivant » (MSV) matérialise l'ambition d'ancrer la recherche dans un dialogue ouvert avec la société et de devenir un lieu emblématique où la recherche de l'Université se montre en action dans toute sa diversité, avec l'ambition d'inventer de nouvelles manières de (co-)construire les sciences et d'expérimenter des modalités de production et de diffusion innovantes des savoirs.

Réalisations :

Avancement du projet de mise en œuvre d'une Maison du Savoir Vivant

Un travail stratégique et de co-conception du projet institutionnel a mobilisé plusieurs services et unités de la Direction : le CoLLaboratoire, le Centre de compétences en durabilité, le Service culture et médiation scientifique (SCMS), le Centre de soutien à l'enseignement (CSE), le PACTT, UNIRIS, le Service de la recherche, le HUB innovation et entrepreneuriat et UNICOM. Le collectif a travaillé à la définition de la raison d'être et de la vision de la Maison du savoir vivant. L'année 2023 sera dédiée à l'élaboration du projet et à sa bascule sur le mode opérationnel.

En parallèle, un travail de cartographie des pratiques de recherche partenariale impliquant des facultés (SSP, FGSE, FDCA dans un premier temps avant d'ouvrir à l'ensemble des sept facultés de l'UNIL) a été entamé et se poursuivra sur l'année 2023.

Activités déjà existantes de recherche-action, collaborative et participative à l'UNIL

La mise sur pied de la MSV s'inscrit dans une tradition déjà longue à l'UNIL de recherche-action, collaborative et participative (RACP), portée par Le CoLLaboratoire

lui-même héritier en 2019 du précédent Interface Sciences – Société. On voit ci-dessous qu'en 2022 l'UNIL peut ainsi faire état d'une activité RACP importante en matière de santé et santé communautaire et de sécurité publique :

Plusieurs mandats ont été réalisés dans le cadre de la convention de partenariat Mission Santé et Société, signée entre Le Collaboratoire et l'Office du Médecin cantonal vaudois (Direction générale de la santé - DGS), qui regroupe onze autres partenaires tels que la Fédération Romande des Consommateurs, la Fédération Suisse des Patients, le Laboratoire Santé mentale et psychiatrie de la Source, plusieurs entités du CHUV, ou Unisanté. Parmi les mandats : une enquête sur la prise en charge et le vécu de la mort dans le canton (réponse au postulat Porchet) ; le projet Dialogue citoyen COVID ou le design participatif pour le développement du Dossier électronique du patient. La convention de partenariat avec l'Office du Médecin cantonal qui finance plusieurs postes de chercheur·e·s au sein du Collaboratoire a été reconduite pour trois ans (2022-2024).

Le Collaboratoire développe également un partenariat de longue haleine avec la Fondation Leenaards, actuellement dans le cadre du programme [Santé Intégrative et Société](#) qui entend promouvoir l'intégration des différents paradigmes de soins.

En 2022, le Collaboratoire a également étoffé son réseau avec les organisations de justice et police vaudoises et romandes. Un rapport sur la technologie des balises de secours (bouton d'appel à l'aide) a généré plusieurs projets relatifs à la sécurité participative et aux solidarités locales. La création avec la FDCA d'un poste temporaire de coordination des relations avec le monde policier a abouti à une convention avec les organisations policières vaudoises. Suite à une demande de la Conférence latine des chefs des départements de justice et police (CLDJP) à la Direction de l'UNIL, le Collaboratoire a appuyé la création d'un conseil scientifique au profit de la formation policière, qui s'est réuni pour la première fois en septembre.

Participation du Collaboratoire aux réseaux nationaux et internationaux

Le Collaboratoire participe au [Swiss Expert Group for Citizen Science](#) dans le cadre du programme stratégique piloté par les Académies intitulé *Citizen Science in Switzerland - Contextual Analysis, Recommendations and Roadmap*. Ce groupe produira d'ici 2024 un état de l'art et des recommandations pour le développement des sciences citoyennes et participatives en Suisse.

Le Collaboratoire participe activement à l'Alliance Sciences-Sociétés (ALLISS) constituée d'une centaine d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche, et d'organisations de la société civile. Coordonnée à Paris, ALLISS entend développer massivement les recherches réalisées en collaboration avec les organisations de la société civile, par le biais de financements, de formations et de critères d'évaluation adaptés. Le Réseau International UNiversités-Société (REIUNIS) lancé le 15 mars 2022 dans ce cadre regroupe l'UNIL, l'Université du Québec, l'Université Gaston Berger à Saint-Louis du Sénégal, Rennes 2, Lyon 2 et Strasbourg ; il a déjà obtenu de l'Agence universitaire de la Francophonie le financement d'une école d'été à destination des jeunes chercheur·e·s en 2023.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 2.2

Après une année 2021 encore très impactée par les restrictions liées à la pandémie, l'année 2022 a permis un redémarrage des activités scientifiques interdisciplinaires et méthodologiquement innovantes qui se développent en lien étroit avec la société, en particulier dans les domaines de la santé, de la sécurité, de la transition écologique et de la transition numérique.

Pour répondre au regain d'initiatives stimulantes venues des chercheur·e·s, l'UNIL a repensé la procédure d'évaluation de ses centres interdisciplinaires, désormais renforcée par des collaborations plus fluides et plus fortes avec la Cellule Qualité. La Direction a aussi validé la création d'un nouveau centre d'expertise (ECCE), tandis que plusieurs pré-projets sont en cours de soumission.

Les perspectives sont également favorables pour l'extension des méthodes de recherche impliquant à parts égales scientifiques, expert·e·s d'autres professions et usager·ère·s. L'UNIL possède des compétences reconnues dans ce domaine grâce à son ColLaboratoire ; les activités de ce dernier sont désormais largement étendues à l'international, ce qui s'inscrit dans la mutation mondiale des méthodologies scientifiques post-pandémie visant à développer une recherche plus proche des citoyen·ne·s et plus inclusive.

Il s'agit de soutenir activement ce mouvement en consolidant les acquis précoces de l'UNIL dans ce domaine. C'est le but de la Maison du savoir vivant, conçue comme une plateforme de soutien des collaborations recherche-société, fournissant une aide logistique, méthodologique et financière aux initiatives des chercheur·e·s et de leurs partenaires.

Critères de réalisation	
2.2.1 Bilan du soutien aux activités de recherche interdisciplinaire	<p>Démarrage de six projets CROSS pour un montant total de CHF 356'050.-.</p> <p>Évaluation positive du CIRM et reconduction de son soutien par la Direction.</p> <p>Démarrage de la procédure d'évaluation du Centre « LIVES » en vue de sa reconduction (aboutissement de la procédure planifié pour le printemps 2023).</p>
2.2.1 Bilan de l'activité scientifique en lien avec les transitions écologique et numérique	<p><i>Transition numérique</i></p> <p>Le groupe de travail concernant les environnements numériques de recherche (GT ENR) a terminé son travail en début d'année. Ses conclusions ont mené au recrutement de sept ingénieur·e·s de recherche chargés de conseil aux chercheur·e·s en termes d'outils et méthodes de calcul et traitement de données ainsi que des développements informatiques pour la recherche.</p> <p>5 nouvelles vidéos portant sur l'égalité de genre et la transformation numérique ont été produites par le dhCenter.</p> <p>8 nouveaux projets membres du dhCenter ont débuté en 2022.</p>

	<p>Organisation des journées « Internet – Enjeux sociaux et politiques » les 12 et 13 septembre 2022, par un prof de la Faculté des SSP.</p> <p>Publications parues en 2022 disponibles depuis Serval :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Humanités numériques : 8 • Digital humanities : 14 • Transition numérique : 12 • Digital transition : 3 <p><i>Transition écologique</i></p> <p>Positionnement du CIRM à l'avant-garde de la <i>transformative research</i> et de la durabilité dans les territoires de montagnes.</p> <p>Mise en œuvre de cinq instruments de soutien principaux par le CIRM, dont notamment le programme de recherche post-doctorale qui a permis d'engager six chercheur·e·s post-doctoraux sur des contrats d'un à deux ans ou le programme <i>seed funding</i> qui a soutenu le démarrage de 15 projets interdisciplinaires.</p> <p>Développement de l'Expertise Center for Climate Extremes (ECCE).</p> <p>Publications parues en 2022 disponibles depuis Serval :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transition écologique : 17 - Urgence climatique : 7 - Sustainability : 187
2.2.2 Bilan des activités de la <i>Maison du savoir vivant</i>	<p>À l'été 2022, la Direction, réunie en comité de pilotage de la MSV, en a défini les missions et confié la mise en œuvre à un groupe de travail, avec l'objectif de disposer à l'automne 2023 d'un dispositif à même de lancer de premières initiatives concrètes.</p> <p>15 projets de recherche participative et d'expertise collaborative ont été développés par le Collaboratoire dans le domaine de la santé, de la sécurité publique, de l'écologie et du renforcement de capacité des parties-prenantes et des citoyen·ne·s.</p> <p>Cinq projets de coordination au niveau national et international ont été développés par le Collaboratoire visant à renforcer les réseaux, les ressources et les compétences des acteur·trice·s de la recherche-action et participative.</p>

3. Axe 3 : Liens à la société

Nos sociétés sont confrontées à une période de crises, du climat à la biodiversité en passant par les impacts sanitaires, sociaux et économiques de la pandémie COVID-19. À celles-ci s'ajoutent des guerres et une société bouleversée par des progrès technologiques. Les universités, et en particulier l'UNIL, ont un rôle essentiel à jouer en engageant leur communauté à repenser et remodeler le monde de demain et en se positionnant comme des actrices incontournables du changement pour la transformation sociétale en cours.

3.1 Consolider la position de l'UNIL comme experte, actrice et référence en matière de transition écologique au niveau local, régional et international

Introduction

Cet objectif concerne la transition écologique. Depuis plus de dix ans, l'UNIL a mis la durabilité au cœur de ses préoccupations et acquis une position pionnière parmi les institutions académiques sur le plan national et international. L'enjeu pour l'UNIL est désormais d'intégrer la durabilité dans l'ensemble de ses processus institutionnels et de contribuer de manière active aux réponses que nos sociétés doivent apporter à ces enjeux cruciaux.

Mesures

3.1.1 Mettre en œuvre un plan d'action institutionnel de transition écologique avec des objectifs chiffrés et des indicateurs

Définition : Cette mesure vise le déploiement d'un plan d'action institutionnel avec des objectifs chiffrés et des cibles pour contenir les activités de l'UNIL dans les limites planétaires. Les efforts de réduction des impacts environnementaux de l'UNIL entrepris dans le cadre des deux plans stratégiques précédents, notamment en matière d'énergie, de production et de gestion des déchets, de mobilité pendulaire, d'alimentation, de biodiversité, de mobilité professionnelle, d'impacts des placements financiers, d'achats, et enfin d'utilisation des technologies numériques, des postes de travail et de l'espace en général seront ainsi poursuivis et les progrès mesurés et évalués.

Réalisations :

Afin d'élaborer le plan d'action institutionnel de transition écologique, un diagnostic est nécessaire. L'équipe du Centre de compétences en durabilité (CCD) a donc été renforcée pour réaliser un diagnostic complet des impacts de l'UNIL sur les limites planétaires qui sera publié dans la première moitié de 2023. Plusieurs chercheur·e·s au sein de l'institution ont été impliqués dans cette démarche. Le diagnostic, basé sur une opérationnalisation de la théorie du donut de Kate Raworth¹, met en regard

¹ Kate Raworth est enseignante à l'Environmental Change Institute de l'université d'Oxford et Senior Associate au Cambridge Institute for Sustainability Leadership de l'université de Cambridge. Elle a publié La Théorie du Donut, l'économie de demain en 7 principes, qui se consacre aux défis sociaux et

l'impact actuel de l'UNIL et des valeurs cibles à atteindre à l'horizon 2050 au plus tard. Là où la plupart des institutions se contentent d'un bilan carbone, l'UNIL se dote d'une vision quantifiée de l'ampleur des efforts à réaliser pour réduire son impact sur l'ensemble des limites planétaires.

Afin de mener les transformations institutionnelles nécessaires une gouvernance spécifique a été mise en place en 2022, en soutien à la Direction, composée comme suit :

- un Groupe d'accompagnement scientifique de la stratégie de transition regroupant une douzaine de chercheur·e·s des sept facultés de l'UNIL pour assurer l'assise scientifique de la démarche ;
- une Cellule de transition regroupant un·e représentant·e des sept décanats ainsi que les chef·fe·s des principaux services centraux qui disposent des principaux leviers pour changer l'institution, ainsi que des représentant·e·s étudiant·e·s et des collaborateur·trice·s ;
- une Assemblée de la transition composée de 60 membres tirés au sort au sein de la communauté universitaire pour travailler durant un an sur des propositions de mesures permettant de réduire les impacts de l'UNIL.

La démarche en cours devrait permettre de publier dans le courant de 2023 un état des lieux très complet de la situation actuelle, socle du plan de transition qui sera élaboré à partir des mesures proposées par l'Assemblée de la transition. La rédaction de ce plan pourra commencer à l'automne 2023 en vue d'une validation de la Direction au printemps 2024.

3.1.2 Faire du campus un laboratoire vivant de la transition écologique

Définition : Cette mesure veut faire du campus de l'Université un laboratoire vivant de la transition écologique. Le campus constitue en effet un lieu d'expérimentation privilégié pour l'ensemble des membres de la communauté universitaire qui pourront tester des pratiques innovantes. De nombreuses initiatives d'étudiant·e·s ont été accueillies sur le campus durant la période précédente (jardins en permaculture, épicerie participative, magasin gratuit, etc.). Il s'agira désormais d'encourager également les chercheur·e·s et les collaborateur·trice·s à tester des initiatives et de les soutenir dans ces démarches.

Réalisations :

Démocratie participative

Afin d'en apprendre plus sur les dispositifs de démocratie participative et pour garantir un meilleur ancrage de la démarche de transition écologique au sein de la communauté universitaire, l'UNIL a décidé de réaliser un test à l'échelle de toute l'Institution en créant une Assemblée de la transition composée de 60 personnes tirées au sort : 15 membres du corps professoral, 15 membres du corps intermédiaire, 15 membres du personnel administratif et technique et 15 membres du corps étudiant. Le tirage au sort, qui est représentatif des origines facultaires et garantit la parité femmes/hommes, a eu lieu en octobre. L'Assemblée s'est réunie pour la première fois le 22 novembre et siègera une à deux fois par mois jusqu'en juillet 2023. Elle a pour mandat de proposer à la Direction une liste de mesures

environnementaux du 21e siècle avec pour principe de repenser l'économie, pour parvenir à répondre aux besoins humains de base et la préservation de l'environnement.

permettant de réduire les impacts de l'UNIL sur les limites planétaires. En novembre 2023, la Direction donnera un retour sur cette liste lors d'une dernière session de l'Assemblée.

La conception de ce dispositif s'appuie sur l'expertise académique interne disponible sur le sujet, en science politique notamment. L'impact de la démarche à court et moyen terme fait l'objet d'une recherche menée par une équipe de psychologues sociaux de l'UNIL, l'objectif étant de documenter l'ensemble du processus afin de pouvoir le partager. En outre, une équipe de tournage d'Unicom est impliquée depuis le début du processus pour documenter la démarche sous forme de documents audiovisuels.

Sobriété énergétique

Face au risque de pénuries électriques annoncées par la Confédération pour l'hiver 2022-2023, l'UNIL a dû, en tant que grand consommateur du Canton de Vaud, établir un plan de contingentement composé de mesures qui permettent de réduire par paliers de 10 % les besoins en électricité. L'UNIL a profité de l'occasion pour réfléchir à la notion de sobriété énergétique en mettant en place un processus engageant les principales unités grandes consommatrices d'énergie à se questionner sur leurs usages. Un groupe de travail a été constitué en septembre 2022 avec l'idée de profiter du contexte de crise pour promouvoir la sobriété énergétique et aborder les économies d'énergies en lien avec la stratégie de transition écologique de l'UNIL.

Dans ce sens, le service Unibat a entamé un dialogue avec les facultés et différents instituts menant des recherches expérimentales (dotées d'instruments fort consommateurs d'électricité) pour les inviter à réfléchir à de potentielles réductions de consommation liées à une réorganisation ou à un arrêt de leurs activités.

Une brochure sur la sobriété à l'UNIL a été diffusée en enjoignant la communauté à participer par ses comportements aux mesures de d'économie d'énergie menées par Unibat de manière centralisée sur les infrastructures. Pour promouvoir l'aspect positif de la sobriété, un marché de Noël de la sobriété, visité par 300 personnes, a été organisé le 19 décembre avec les associations étudiantes du campus. Le Centre de compétences en Durabilité prépare un cycle d'événements sur la thématique pour 2023.

Le résultat de cette démarche est déjà visible dans les consommations électriques du mois décembre : -10.26 % par rapport à décembre 2021.

Alimentation saine et durable

Un document-cadre répertoriant des objectifs de durabilité et d'équilibre alimentaire de la nourriture servie dans les cafétérias du campus a été établi en 2019. Depuis septembre 2022, ce cadre est devenu contraignant pour les restaurateurs qui doivent respecter ces objectifs sous peine de sanctions contractuelles. Pour permettre cette démarche, l'UNIL s'est dotée du calculateur « nutri- et éco-score » développé par Beelong, une entreprise vaudoise spécialisée dans le domaine, qui lui permet de suivre ce qui est servi dans les cafétérias du campus. Cet outil est l'un des seuls qui permette d'évaluer à la fois l'impact environnemental et l'équilibre nutritionnel. Après une phase pilote début 2022, le nutri- et éco-score est déployé pour la première fois à grande échelle. Son interface publique permet à la communauté UNIL de prendre connaissance quotidiennement de la qualité environnementale et nutritionnelle des

menus sur l'application smartphone « UNIL Campus » et sur le site web unil.ch/restos/manger.

À l'avenir, ce dispositif permettra d'ajuster l'offre alimentaire au « cadre de référence pour alimentation saine et durable », mais aussi aux attentes des usagers et à la stratégie de transition écologique.

3.1.3 Contribuer par l'expertise et les compétences acquises sur le campus à la transition écologique du Canton de Vaud et de la Suisse romande

Définition : Par son expertise et les compétences acquises sur le campus, l'Université peut contribuer à la transition écologique de son bassin de vie, à savoir le canton de Vaud et la Suisse romande. Cette contribution, visée dans cette mesure, passe par la mise à disposition des compétences de sa communauté scientifique et par la création de synergies avec des entités publiques ou privées en vue de travailler à la décarbonisation de la région.

Réalisations :

Le programme Volteface 2 (cf. supr 2.2.1) est un des outils que l'UNIL met en place pour diffuser son expertise en termes de transition écologique. Dix projets de recherche-action sont en cours, en collaboration avec les entités publiques ou privées suivantes : Fédération vaudoise des Entrepreneurs, Département du territoire de la République et canton de Genève, Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers de la Ville de Lausanne, Pro Natura, Direction générale des immeubles et du patrimoine du Canton de Vaud.

En outre, de nombreux mandats UNIL d'accompagnement scientifique des plans climats, de stratégies de sobriété ou de transition soutiennent les collectivités publiques dans leur conceptualisation et leur mise en place (Ville de Morges, Ville de Vevey, Canton de Vaud, Canton du Valais ...).

L'UNIL stimule les liens avec la société à travers l'organisation de conférences ou d'événements destinés aux professionnel·le·s de la durabilité ou au grand public qui mobilisent de nombreux chercheur·e·s (conférence publique avec Cyril Dion le 8 juin, diverses interventions dans les communes vaudoises et genevoises). L'UNIL est aussi mobilisée régulièrement pour produire des contenus de vulgarisation sur les enjeux de transition écologique : elle a par exemple été mandatée pour réaliser « le Climat en capsule » pour l'Association Coord21 qui regroupe les responsables des agendas 21 de Suisse occidentale. Il s'agit de [courtes vidéos](#) décrivant les principaux enjeux du climat par des chercheur·e·s de l'UNIL, accompagnés de mini-quizz.

Le CCD a engagé une ressource en charge du développement d'une stratégie globale autour des apports de l'UNIL à la société sur la transition écologique.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.1

La politique de transition écologique de l'institution repose sur l'établissement d'un état des lieux qui est désormais très avancé et qui sera achevé en 2023. Ce socle servira de point de départ à la rédaction du plan d'action et à la démarche de monitoring des mesures.

En parallèle, la contribution active de l'UNIL à la décarbonisation de la région se poursuit par de nombreux mandats et autres contributions.

Critères de réalisation	
3.1.1 Publication d'un plan d'action institutionnel de transition écologique	<p>État des lieux en cours de réalisation.</p> <p>Les valeurs cibles pour l'UNIL sont fixées.</p> <p>Une gouvernance spécifique est en place pour élaborer un Plan de transition écologique de l'UNIL d'ici fin 2023.</p>
3.1.1 Monitoring des progrès et diffusion des résultats	<p>La base du dispositif de monitoring est en place.</p>
3.1.2 Bilan des initiatives testées sur le campus par la communauté de l'UNIL	<p>Un dispositif de suivi de l'Assemblée de la transition par une équipe de psychologues sociaux est actif et des résultats seront disponibles à la fin 2023.</p> <p>Un cycle d'événements sur la sobriété est mis en place dans le sillage de la démarche OSTRAL.</p> <p>Un outil de suivi de l'alimentation saine et durable sur le campus est en place.</p>
3.1.3 Bilan des mandats d'expertise et des contributions de l'UNIL en matière de transition écologique	<p>Le programme Volteface 2 et des mandats d'accompagnement scientifique sont en cours. L'UNIL organise des événements sur la transition destinés au grand public, répond aux sollicitations du terrain et produit des contenus vulgarisés sur la transition.</p> <p>Une stratégie globale sur les apports de l'UNIL aux questions de transition est en développement.</p>

3.2 Consolider la position de l'UNIL comme actrice incontournable de la transmission des savoirs au sein de la société

Introduction

Essentielles au développement des sociétés démocratiques et au maintien d'une tradition humaniste, les sciences se voient confrontées au risque croissant de voir leur place remise en cause et leur impact minimisé. Un des enjeux majeurs de cet objectif est de renforcer le rôle de l'UNIL, en montrant qu'elle est une actrice incontournable pour la transmission du savoir et pour la défense de l'esprit critique et du dialogue avec la société. En se positionnant comme référence pour le développement et la diffusion de l'esprit scientifique, l'UNIL doit favoriser la compréhension des sciences par la population en développant des projets destinés aux non-spécialistes, pour leur permettre d'appréhender et de comprendre la démarche scientifique et les enjeux sociétaux qu'elle éclaire.

Mesures

3.2.1 Renforcer, diversifier et promouvoir la médiation scientifique et culturelle

Définition : Cette mesure vise l'élargissement et la diversification des actions et des formats de médiation scientifique. Il s'agit de mobiliser les expertises des chercheur·e·s dans l'ensemble de l'Université et de conférer notamment une visibilité plus forte aux arts, au sport et à la culture comme objets de recherche universitaire.

Réalisations : C'est le Service Culture et Médiation scientifique (SCMS) qui est chargé à l'UNIL de développer des activités de médiation en sciences humaines et sociales, ainsi qu'en sciences de la vie et de l'environnement. Il assure également le programme culturel du campus et les collaborations avec les institutions culturelles du canton. Pour cela, le service dispose de deux outils : *L'éprouvette* – Laboratoire / Sciences et Société / UNIL et *La Grange* – Centre / Arts et Sciences / UNIL. Ils ont tous deux pour mission d'explorer les territoires situés à la croisée des sciences et des arts en ouvrant un dialogue avec des chercheur·e·s, étudiant·e·s et grand public.

L'éprouvette a organisé 871 activités de médiation scientifique qui ont été fréquentées par plus de 14'000 participant·e·s. A quoi s'ajoutent 52'000 visites en ligne sur cinq plateformes de « projets multimédia », et la participation de 20'000 personnes aux différentes manifestations et festivals organisés par l'UNIL.

Dans le cadre de sa saison, *La Grange* a, quant à elle, proposé 17 spectacles pour un total de 92 représentations réunissant près de 7'000 spectateur·trice·s.

Ces activités se sont principalement concentrées sur les axes stratégiques de l'UNIL de la durabilité, des cultures numériques ou encore de la santé et de l'égalité.

Le SCMS a varié les formats pour toucher des audiences variées, enfants comme adultes et notamment le milieu scolaire vaudois : conférences-marchées avec des expert·e·s, *play-conférences* - dans lesquelles un·e joueur·euse et un·e chercheur·e interagissent autour d'un jeu vidéo -, ateliers scientifiques sur le campus, en ville, dans les écoles ou encore dans la nature, repas-sciences thématiques, et d'autres

dispositifs en ligne tels que des séries de capsules vidéo pour les réseaux sociaux, des expositions interactives, des blogs, des jeux et quiz.

Une série de nouveaux outils a été développée dans la suite de ceux produits au cours des années précédentes : les capsules vidéo créées en 2022 lors de la deuxième saison de *DÉCRYPTÉ* ont été visionnées 10'000 fois, par le biais de Youtube, Instagram ou Facebook. L'exposition en ligne *Caché ou montré ? le corps féminin dans l'art grec* créée à l'occasion du *Festival Histoire et Cité* a permis à 1'100 visiteur·e·s de redécouvrir des monuments de l'art grec représentant des femmes.

Les initiatives similaires des années précédentes, décrites dans le rapport 2021 à la mesure 3.3.1 (*DÉCRYPTÉ*, De haute lutte, blog « Viral », etc.) ont continué de recevoir des milliers de visites en 2022.

3.2.2 Encourager et valoriser la communication scientifique au service de la société

Définition : Cette mesure vise à encourager et valoriser la communication scientifique au service de la société. Il s'agit de développer et promouvoir auprès des enseignant·e·s-chercheur·e·s le partage des savoirs avec le grand public. Cela va de pair avec une présence renforcée des chercheuses et chercheurs de l'UNIL dans l'espace médiatique.

Réalisations :

Événements

Dans le domaine de l'événementiel, l'année 2022 a représenté un défi particulier : il s'agissait de redonner tout leur élan à des événements bien établis avant la pandémie de COVID-19, qui avaient lieu sur le campus, comme les *Mystères de l'UNIL*, ou hors campus, à l'image des [Numerik Games](#), le festival yverdonnois dont l'UNIL est co-productrice.

Après une annulation en 2020 et une édition 2021 atypique, combinant animations en ligne et ateliers itinérants, les *Mystères de l'UNIL* ont retrouvé leur format traditionnel de portes ouvertes, avec deux journées réservées aux classes vaudoises et un week-end destiné à un public familial, ainsi que leur niveau de fréquentation. Du 19 au 22 mai, quelque 2'000 élèves et 6'000 personnes ont participé à la trentaine d'ateliers de médiation scientifique qui se proposaient d'apporter des éclairages scientifiques divers et complémentaires sur les parcours de vie, objet de recherche auquel l'UNIL consacre un important [centre de compétences](#). Les ateliers proposés aux écoles vaudoises ont affiché complet durant cette édition. Parmi les innovations de cette seizième édition : le lancement de *Va Savoir!*, variante pour enfants du magazine scientifique de l'UNIL *Allez Savoir!*. Comme à chaque édition, la communauté universitaire a été largement mobilisée : environ 300 chercheur·e·s, et étudiant·e·s, ont participé aux animations.

L'UNIL a également redéployé son programme d'événements et de conférences grand public sur le campus, dont le cycle de conférences *Envies d'agir*, cadeau de l'institution à son prix Nobel 2017 Jacques Dubochet, lequel a choisi d'inviter, pour la deuxième manifestation d'une série qui en comptera cinq, l'auteur et journaliste au quotidien *Le Monde* Stéphane Foucart.

Une table ronde a réuni des chercheur·e·s de l'UNIL et la lauréate 2022 du Prix européen de l'essai décerné par la Fondation Veillon, l'essayiste et journaliste Mona Chollet.

Autre temps fort de l'année, le concours *Ma thèse en 180 secondes* a fait salle comble et traduit concrètement la volonté de l'UNIL de favoriser la communication scientifique tout en mettant en avant des jeunes chercheur·e·s. Les dix candidat·e·s ont bénéficié d'une formation en communication scientifique ainsi que de la création d'une vidéo professionnelle présentant leurs travaux qu'ils ont pu diffuser sur les réseaux sociaux.

Hors campus, l'UNIL a co-produit avec la Haute École d'Ingénierie et de Gestion du canton de Vaud (HEIG-VD) le *Numerik Games festival*, hébergé par la ville d'Yverdon depuis sa création en 2019. La manifestation a renoué avec son public en comptabilisant 10'300 entrées. L'UNIL a contribué au programme de la manifestation par l'organisation d'expositions interactives, de présentations de jeux vidéo développés par des étudiant·e·s de l'UNIL, de concerts et de conférences sur le modèle *Let's Play*. Elle a également proposé des conférences professionnelles destinées aux PME qui ont rencontré un franc succès et a mis en sur pied un espace de retro-gaming dans le cadre du *Game Lab* issu de la coopération entre l'UNIL et l'EPFL.

On trouve ci-dessous en 3.5.3 le rapport sur l'organisation du *Printemps de la poésie* et du *Festival Histoire et Cité*.

Médias

La présence médiatique de l'UNIL marque le retour des aspects de communication scientifique dans les médias, aspect qui avait été éclipsé, dans une certaine mesure, durant les années 2020-21 où des questions en lien avec l'organisation de l'UNIL durant la pandémie avaient été largement médiatisées. Les chercheur·e·s de l'UNIL sont visibles quotidiennement dans les médias pour y expliquer leurs travaux et décrypter des sujets d'actualité : en 2022 ont été dénombrées plus de 14'000 occurrences de scientifiques de l'UNIL dans les médias traditionnels suisses (journaux, télévisions, radios et leurs sites web). L'UNIL a été mentionnée 43 fois au *19h30* de la RTS, 77 fois à l'émission *Forum* et 60 fois dans le cadre de l'émission scientifique *CQFD*.

La plateforme avisdexperts.ch élaborée dans le cadre d'une collaboration entre les universités Azur et la RTS, a continué de répertorier et mettre à disposition du public les interventions médiatiques des chercheur·e·s des universités romandes.

Les canaux médiatiques de l'UNIL ont également travaillé à valoriser l'expertise des chercheur·e·s de l'institution. Pendant la pandémie la version imprimée de *Uniscope* a été remplacée par une version digitale du magazine. Elle a été consultée plus de 100'000 fois depuis ce changement, en avril 2021. Fidèle au papier, bien que disponible en ligne également, le magazine *Allez Savoir !* est diffusé à 17'000 exemplaires par numéro, trois fois par an.

Les réseaux sociaux de l'UNIL cumulent des dizaines de milliers d'abonné·e·s, et constituent un moyen de diffusion précieux, en particulier, pour ce qui est des news scientifiques. Le compte institutionnel de l'UNIL sur Twitter est suivi par plus de 26'000 abonné·e·s, dont 530 journalistes et médias. La chaîne UNIL sur YouTube compte plus 20'000 abonné·e·s. Les vidéos qui y sont publiées accumulent

régulièrement des dizaines de milliers de vues. À titre d'exemple, la vidéo de la première conférence du cycle *Envies d'agir* a été visionnée plus de 234'000 fois.

Les prochains travaux d'envergure pour le renforcement de la présence digitale de l'UNIL seront la refonte du site web ainsi que la mise en place d'un processus interne d'encouragement de la production de podcasts au sein des facultés.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.2

L'UNIL a développé un programme foisonnant d'activités visant à la transmission des savoirs à la société et a ainsi pu renouer avec ses publics, malgré les défis de la période post COVID-19. Les projets développés en ligne pendant la pandémie ont permis de rassembler une large communauté autour des contenus scientifiques partagés ainsi par l'UNIL. Le retour de l'événementiel en présentiel n'a pas pour autant diminué l'attrait pour les dispositifs digitaux. L'UNIL a ainsi pu retrouver ses publics, tout en élargissant son audience.

À l'avenir, l'UNIL s'investira pour concevoir des modules de formation destinés à ses chercheur·e·s dans le domaine de la communication scientifique au sens large. Un projet de refonte du site unil.ch permettra de mieux valoriser les contenus digitaux de tous formats (vidéo, podcast, chat avec des expert·e·s, etc.). Un fonds pour des projets innovants de communication et de médiation scientifique sera constitué pour stimuler toujours plus le partage des connaissances scientifiques avec les citoyen·ne·s. L'UNIL renforcera également ses collaborations avec différents médias, notamment suite à l'arrivée de la RTS sur le campus à l'horizon 2025. Elle explore par ailleurs d'autres pistes de développement, par exemple dans le domaine du documentaire scientifique, dans la transmission des expertises au grand public et dans l'éducation aux médias.

Critères de réalisation	
3.2.1 Bilan des actions de médiation scientifique et culturelle (volume, formats, domaines couverts et participation)	<p>Organisation et réalisation d'environ 870 activités de médiation scientifique en présentiel, en sciences de la vie et de l'environnement ou en sciences humaines et sociales.</p> <p>Conception d'une cinquantaine de nouveaux projets de médiation scientifique dans des formats variés (ateliers, expositions, conférences déambulatoires, play-conférences, cours publics, rencontres avec des chercheur·e·s, objets multimédias, programmes enfants-familles et programmes écoles, etc.).</p> <p>Participation de 14'120 personnes aux activités de médiation scientifique.</p> <p>17 spectacles à <i>La Grange</i> dont deux festivals : 92 représentations, 7'000 spectateur·trice·s. Des nouveaux dispositifs de collaboration entre artistes et chercheur·e·s ont été initiés cette année.</p>

	<p>Développement et maintien de plusieurs plateformes en ligne (VIRAL, De haute lutte) et de formats multimédias (capsules vidéo Décrypté, plateforme « À la recherche du passé ») pour un total de 52'000 visites en ligne en 2022.</p>
<p>3.2.2 Bilan des mesures visant à promouvoir la communication scientifique</p>	<p>Réactivation des événements grand public :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mystères de l'UNIL : 7'000 personnes ; - Numerik Games Festival : 7'000 personnes ; - Festival Histoire et Cité : 3'000 personnes (cf. Infra 3.5.3) ; - Printemps de la poésie : 5'000 personnes (cf. Infra 3.5.3). <p>Développement des compétences scientifiques des jeunes chercheur·e·s (MT180).</p> <p>Présence digitale (site web, L'Uniscope (100'000 vues depuis 2021, etc.))</p>
<p>3.2.2 Bilan de la présence des chercheuses et chercheurs de l'UNIL dans l'espace médiatique</p>	<p>14'000 occurrences dans les médias traditionnels.</p> <p>60 interventions à l'émission scientifique CQFD.</p> <p>43 sujets consacrés à l'UNIL au 19h30 de la RTS.</p> <p>26'000 abonné·e·s sur Twitter.</p>

3.3 Positionner l'UNIL comme une actrice centrale de l'apprentissage tout au long de la vie active

Introduction

Dans un monde complexe et en évolution rapide, les carrières professionnelles deviennent moins linéaires, le besoin d'actualisation des connaissances est croissant et l'apprentissage se transforme en un processus se déroulant à tout âge : le *lifelong learning* devient une priorité sur un marché en pleine évolution. L'Université, lieu par excellence de veille scientifique, de création et de transfert du savoir, a un rôle central à jouer dans cette évolution des temporalités d'apprentissage. Cet objectif vise à positionner l'UNIL comme une actrice légitime et de référence dans la cité en mettant à disposition des citoyen·ne·s des programmes et parcours de formation continue cohérents et adaptés aux défis socio-économiques et culturels d'un monde qui évolue.

Mesures

3.3.1 Adapter le cadre institutionnel pour renforcer la position interne et la visibilité externe de la formation continue

Définition : Cette mesure vise à garantir les conditions cadres nécessaires au développement de la formation continue au sein de l'institution. Cela passe notamment par une politique institutionnelle active d'encouragement à la formation continue et de valorisation des activités de formation continue des enseignant·e·s dans les carrières académiques et par un positionnement adéquat et une visibilité de la formation continue en tant que mission centrale de l'Université. L'Université doit pouvoir être identifiée comme une actrice incontournable et une experte de choix.

Réalisations : La formation continue de l'UNIL s'est fortement engagée pour la formation continue universitaire et l'apprentissage tout au long de la vie (« *lifelong learning* ») au niveau suisse et international. Son directeur a notamment présidé l'*Association de formation continue universitaire Suisse* (Swissuni) durant la période 2019-2022 ; il est actuellement membre du *Steering Committee* de l'*European University Continuing Education Network* (EUCEN).

La candidature conjointe de l'UNIL et de la Ville de Lausanne « ville apprenante » a été retenue par l'UNESCO en 2022. Cette accession de Lausanne au *Réseau mondial des villes apprenantes* est une première à l'échelle suisse. Elle va permettre à l'UNIL de contribuer à l'implémentation et à la promotion du *lifelong learning* au niveau de la ville.

À l'interne, l'UNIL a développé la formation obligatoire *Être professeur ou MER à l'UNIL*, qui sensibilise notamment les nouveaux professeur·e·s à l'importance de la formation continue en tant que mission de l'UNIL, tout en constituant un exemple concret de formation novatrice offerte par une institution apprenante.

L'UNIL a également élaboré un concept de développement de la formation continue du personnel des hautes écoles (formation en gouvernance et gestion des hautes écoles) qu'elle entend mettre en place en 2023. Plusieurs présentations relatives à la formation continue ont été faites aux doyen·ne·s des facultés de l'UNIL, dans le but de placer la formation continue au cœur des priorités de l'institution.

3.3.2 Renforcer l'offre de formation continue dans des domaines stratégiques pour répondre aux besoins de la société et de l'économie vaudoise

Définition : Cette mesure vise à renforcer l'offre de formation continue dans des domaines stratégiques et prioritaires pour répondre aux besoins de la société, notamment dans les domaines de la transition écologique, numérique, dans le domaine du sport, de la santé et en matière de diversité et d'égalité.

Réalisations : L'UNIL a poursuivi le développement de formations en lien avec l'éducation au numérique, en particulier à destination des enseignant·e·s du système scolaire vaudois.

Dans le domaine du sport, un nouveau CAS en *Cycling Coaching* a été mis sur pied en collaboration avec l'Union Cycliste internationale (UCI) ainsi qu'une formation en collaboration avec *Promotion Santé Suisse* visant à une meilleure prise en charge de l'activité physique pour les plus de 60 ans.

Un nouveau CAS sur les médicaments de thérapie innovante (ATMP's) est en cours de préparation avec l'Université de Genève (UNIGE), afin de former les médecins à l'utilisation de nouvelles thérapies.

Des collaborations avec la Haute École de travail social et de la santé (HETSL) et la Haute École de Santé Vaud (HESAV) ont démarré pour mettre en place deux nouveaux CAS : le CAS en études genres et le CAS en actions participatives.

Des contacts ont été engagés avec le Centre Patronal et la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) en vue de collaborations à venir.

3.3.3 Diversifier les modalités d'accès et les formats d'enseignement de la formation continue

Définition : Cette mesure vise un élargissement des modalités d'accès et du public de formation continue ainsi qu'une diversification des formats à travers notamment la mise en place nouveaux formats de programmes courts, tels les *Certificates of Open Studies* (COS) et l'octroi de micro-crédits pour répondre au plus près aux besoins des professionnel·le·s et de la société.

Réalisations : En capitalisant sur l'expérience accumulée durant l'épidémie de COVID-19, l'UNIL a procédé à l'hybridation (en présence – à distance) de formations qui étaient jusqu'alors offertes entièrement en présentiel. Ceci permet une plus grande flexibilité pour les participant·e·s.

Dans le cadre du *Triangle Azur*, l'UNIL a adopté un cadre pour la mise en place des microcertifications, développé au sein de Swissuni.

Pour la première fois en Suisse, des participant·e·s ont pu obtenir un DAS par cumulation de crédits obtenus auprès de la *Formation en Direction d'Institutions de formation* (FORDIF) qui réunit l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP - UNIL), la Haute École pédagogique Vaud (HEP Vaud), la Haute école fédérale en formation professionnelle (HEPF) et l'Institut universitaire de formation des enseignants (IUFE).

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.3

Après deux années fortement impactées par la pandémie COVID-19, le développement de nouvelles initiatives de formation continue dans différents domaines a pu reprendre. Les formations issues de ces initiatives prendront corps dans le courant de l'année 2023. L'UNIL entend poursuivre l'élargissement de son offre de formations continues liées à la transition écologique.

Le développement de la formation continue dans un cadre universitaire reste un défi au vu des contraintes inhérentes au monde académique, comme par exemple la place dédiée à la formation continue dans le cahier des charges des enseignant·e·s ou la difficulté à assurer un autofinancement dans certains domaines. Le renforcement de la stratégie institutionnelle par des mesures telle que l'intégration plus systématique de la formation continue dans le cahier des charges des enseignant·e·s et dans le plan stratégique des facultés vise à favoriser le développement de nouvelles formations.

Critères de réalisation	
3.3.1 Bilan des adaptations effectuées par l'UNIL pour renforcer la position interne et la visibilité externe de la formation continue	<p>Le développement des projets mentionnés supra a renforcé significativement la position interne et la visibilité externe de la formation continue à l'UNIL.</p> <p>Les conditions cadres favorisant encore la participation des facultés et des enseignant·e·s aux activités de formation continue doivent encore être développées.</p>
3.3.2 Bilan des nouvelles offres dans les domaines stratégiques et monitoring des participations	<p>260 formations ont été proposées en 2022, à 4'116 participant·e·s.</p> <p>Trois nouvelles formations courtes liées à l'éducation au numérique (Bioinformatique ; Histoire, perspective et analyses numériques ; Antiquité et numérique) et trois nouveaux CAS ont été développés.</p>
3.3.3 Bilan de la diversification des modalités d'accès et des formats d'enseignement	<p>La diversification des formats d'enseignement est en cours : le nombre de formations hybrides augmente et la question du format est systématiquement abordée lors du développement d'une formation.</p> <p>La mise en place des microcertifications va permettre une diversification des modalités d'accès.</p>

3.4 Consolider le pôle vaudois de formation et de recherche dans le domaine de la santé

Introduction

Cet objectif vise la consolidation du pôle vaudois de formation et de recherche dans le domaine de la santé. Un engagement de longue date fait de l'UNIL une actrice académique forte et reconnue en matière de santé, que ce soit à travers sa contribution aux besoins de formation dans les métiers de la santé ou de par son positionnement stratégique dans des domaines de recherche prioritaires.

Mesures

3.4.1 Répondre aux besoins de formation en santé et développer les filières de master de pratique avancée en soins infirmiers

Définition : Il s'agit dans cette mesure de répondre à la pénurie de personnel qualifié dans le domaine de la santé avec notamment un accent sur le développement – au sein de l'Institut universitaire de formation et de recherche en soins (IUFRS) – des filières de pratique avancée en soins infirmiers, notamment la filière IPS inscrite depuis 2018 dans la Loi cantonale sur la santé publique comme une profession de la santé avec ses propres responsabilités. En tant que seul institut universitaire romand offrant un cursus d'IPS répondant aux normes éducatives internationales, l'IUFRS doit se tenir prête à accueillir de plus en plus d'étudiant·e·s.

Réalisations : Les efforts entrepris pour que l'École de médecine de l'UNIL puisse augmenter sa capacité de formation afin de répondre à la pénurie de médecins formés en Suisse continuent de porter leurs fruits. En 2022, 224 grades de master en médecine ont été délivrés. Cela représente une augmentation marquée, puisque ce nombre était de 148 en 2013, et inférieur à 130 avant 2010. La taille des différentes volées permet de prévoir que le nombre de masters délivrés annuellement devrait atteindre la cible fixée de 245 dès 2024.

L'UNIL poursuit par ailleurs ses efforts pour la formation d'autres professionnel·le·s de la santé, conjointement avec l'UNIGE pour les sciences pharmaceutiques, et avec la HES-SO pour les sciences infirmières et autres professions soignantes :

- Les effectifs continuent d'augmenter dans le master en sciences infirmières, avec un total de 107 étudiant·e·s en automne 2022 (95 en 2021), dont 55 nouvellement inscrits (41 en 2021).
- Pour le master IPS, dont l'importance est décrite ci-dessus dans la définition de la mesure, l'effectif atteignait 25 personnes en automne 2022 (21 en 2021, en augmentation progressive depuis les 5 personnes inscrites en 2018), dont 14 nouvelles inscriptions (8 en 2021).
- L'effectif du master en sciences de la santé, destiné aux filières d'ergothérapie, nutrition et diététique, physiothérapie, sage-femme et technique en radiologie médicale, reste stable avec 74 personnes inscrites (auprès de la HES-SO) en automne 2022.

Dans ce contexte, la gouvernance de l'IUFRS a été renforcée par la nomination d'une Vice-Directrice en charge de la recherche et d'un Vice-Directeur en charge de l'enseignement. En outre, les besoins de ressources supplémentaires pour renforcer l'encadrement ont été répertoriés en vue des décisions d'allocation prévues en 2023.

3.4.2 Développer la formation interprofessionnelle et préparer les futur·e·s professionnel·le·s de la santé aux pratiques collaboratives au bénéfice du système de santé, en collaboration avec les partenaires du C4

Définition : Cette mesure vise le développement de l'interprofessionnalité. Avec la complexité croissante des traitements médicaux, le succès de la prise en charge médicale repose de plus en plus sur la collaboration entre les différents groupes professionnels. La collaboration interprofessionnelle, au cœur de la politique sanitaire du Canton, est devenue une exigence croissante, à laquelle l'UNIL doit préparer les futurs professionnel·le·s de la santé. La construction du futur bâtiment C4 qui réunira les acteur·trice·s vaudois de la formation en santé (UNIL, CHUV, HESAV, La Source) constituera un formidable outil pour expérimenter et innover en matière d'interprofessionnalité.

Réalisations : Le Groupe interinstitutionnel d'Éducation et Pratique Interprofessionnelles (GEPI), regroupant la Faculté de biologie et médecine, le CHUV, l'HESAV, l'école de La Source et désormais Unisanté, continue d'organiser annuellement les *Journées interprofessionnelles*, qui rassemblent plus de 700 étudiant·e·s pour des travaux collaboratifs autour de situations pratiques dans le domaine de la santé.

Par ailleurs, le GEPI s'est réuni à six reprises pour préparer de nouveaux développements en matière de formation à l'interprofessionnalité, parmi lesquelles de nouvelles *Journées interprofessionnelles*, des *Enseignements interprofessionnels au lit du malade* (dont un projet-pilote sera mis en œuvre durant l'année 2023-4), et un partenariat interprofessionnel avec le Québec soutenu par *Movetia* (prévu en automne 2023).

Finalement, les institutions membres du GEPI se sont réunies à plusieurs reprises pour préparer une stratégie d'utilisation de la simulation dans le futur C4 dès 2026.

3.4.3 Renforcer les partenariats stratégiques avec le CHUV et Unisanté dans les domaines de recherche prioritaires

Définition : Cette mesure vise à renforcer en matière de recherche les partenariats stratégiques pris par l'UNIL constitutifs d'une place académique forte et attractive, tels que ceux conclus dans le domaine des neurosciences, de l'immunologie, l'infectiologie, la médecine de précision et de la santé publique et communautaire.

Réalisations :

Depuis 2020, l'UNIL héberge et codirige avec l'Université de Zürich (UZH) le Pôle de recherche national (PRN/NCCR) *Microbiomes*. Ce projet bénéficie d'une première phase de financement de 16.1 millions de la part du FNS pour la période 2020 à 2023, renouvelable pour deux périodes successives. L'UNIL et l'École polytechnique fédérale de Zurich (ETHZ) engagent ensemble un total de 15.1 millions en cash et en nature. Ce pôle coordonne les travaux de chercheur·e·s de l'UNIL, de l'ETHZ du CHUV, de l'EPFL, de l'UZH et de l'Université de Berne (UNIBE), sur le rôle des microbiomes dans le domaine de la santé, de l'élevage, de la nutrition, de l'agriculture et de l'environnement. À terme, l'ambition est ainsi de faciliter des innovations dans les domaines économiques et sociaux comme la nutrition, la médecine personnalisée, le diagnostic médical, l'agriculture et l'environnement.

La forte implication de l'UNIL et du CHUV durant la phase I de ce projet consolide les partenariats entre les deux institutions, notamment par le biais du recrutement d'un maître d'enseignement et de recherche en 2021 et d'une professeure-assistante en 2022. De nombreux événements ont été organisés par le pôle, dont le *Swiss Microbiomes Forum* qui présentait les dernières recherches et technologies liées aux microbiomes ou le *Spring school microbiome bioinformatics* qui avait pour objectif la formation de doctorant·es et de post-doctorant·es sur le sujet du microbiome et de la résistance aux antibiotiques.

Le déroulé et la trajectoire du projet *Microbiomes* qui entrera dans sa phase II en août 2024 apporte satisfaction à l'UNIL. Cette dernière va continuer de soutenir ce partenariat en maintenant son implication ainsi que ses investissements dans les infrastructures et les installations de recherche ces prochaines années.

3.4.4 Consolider le soutien à l'Institut Ludwig de recherche sur le cancer (LICR) et le développement de l'oncologie

Définition : Cette mesure vise au renforcement de la branche lausannoise du Ludwig Institute for Cancer Research (LICR), l'une des quatre branches mondiales à la pointe de la recherche sur le cancer (immunothérapie). L'engagement financier exceptionnel du LICR à développer, sur une période de 30 ans, la recherche fondamentale dans la capitale vaudoise doit s'accompagner d'un soutien sans faille du Canton et de l'UNIL en vue de pérenniser la branche lausannoise en tant que leader mondial dans le domaine.

Réalisations :

Le département d'oncologie (DO) et le LICR sont intimement liés et jouissent tous deux d'une collaboration qui leur est bénéfique. Véritable catalyseur en termes de renommée et d'attractivité pour l'oncologie à Lausanne le LICR facilite de nombreux engagements de la part du canton dans le domaine de l'oncologie à l'image de la construction en cours du bâtiment de recherche pour la branche lausannoise à Epalinges. A l'inverse, le LICR bénéficie à Lausanne d'infrastructures de pointe et d'une intégration unique entre la recherche et la clinique au sein du DO.

L'année 2022 aura été marquée par le succès de la première revue quinquennale de la branche lausannoise du LICR. Pour rappel, l'Institut Ludwig pour la recherche sur le cancer basé aux Etats-Unis soutient depuis les années 1970 divers centres de pointe dans ce domaine à l'échelle mondiale, notamment à Lausanne. L'Institut avait

décidé au milieu des années 2010 de focaliser son activité sur un nombre réduit de centres, qui bénéficieraient d'un soutien accru ; avec le risque pour Lausanne de ne plus figurer au nombre des centres soutenus. Or en 2015, elle avait obtenu au terme d'une procédure extrêmement compétitive que l'Institut Ludwig de Lausanne, hébergé à l'UNIL et au CHUV, figure avec le centre Ludwig de San Diego (US) et celui d'Oxford (UK), parmi les trois pôles prioritaires de recherche de la fondation. Ceci avec une garantie de financement de 300 millions de francs sur 30 ans, soumise à réévaluation quinquennale, dont la première a été passée avec succès en 2022.

De son côté et avec ses 24 groupes de recherche, le (DO) a poursuivi sa mission de développement de la recherche en immuno-oncologie et de découvertes scientifiques. Dans le cadre de sa politique de promotion et de recrutement de chercheur·e·s talentueux, le DO a procédé à deux promotions au rang de professeur ordinaire, deux promotions au rang de professeur associé et du recrutement d'un professeur associé à la tête du groupe de recherche d'ingénierie de cellules souches hématopoïétiques du groupe Hi-TiDe de la branche lausannoise du Ludwig, également affilié au service d'immuno-oncologie du CHUV.

Les développements du programme de thérapies cellulaires oncologique se sont par ailleurs poursuivis en 2022 avec des protocoles utilisant des lymphocytes T pour des patient·e·s atteints de mélanomes et tous types de tumeurs solides, de même que deux essais cliniques liés au développement de vaccins personnalisés contre le cancer du pancréas et du poumon, et prochainement des ovaires. L'année 2022 aura également permis l'exercice d'un premier droit d'option par la start-up lausannoise Tigen sur l'un des produits cellulaires (NeoTIL) développé au sein de la branche lausannoise du LICR. L'exercice de cette option est prometteur pour le programme et son développement.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.4

Les bases sont posées pour poursuivre la montée en puissance déjà amorcée des formations dans le domaine de la santé, qu'il s'agisse de nombre de personnes formées, de formation à de nouvelles fonctions dans le système de santé, ou de formation au travail interprofessionnel. L'UNIL continue en parallèle de diversifier et de renforcer ses positionnements en termes de recherche prioritaire dans le domaine de la santé. Ceci par le biais d'initiatives telles que le projet de *NCCR Microbiomes* mais également grâce à la consolidation de partenariats historiques à l'image du développement de l'oncologie et de la branche lausannoise du LICR.

Critères de réalisation	
3.4.1 Nombre et types de masters délivrés (médecine, soins infirmiers, sciences de la santé)	Dans le contexte d'effectifs en augmentation, ont été délivrés : 224 masters en médecine, 39 en sciences infirmières, 22 en santé et 7 en pratique infirmière spécialisée.
3.4.1 Bilan du développement de l'IUFRS	Renforcement de la gouvernance de l'institut et bilan des ressources d'encadrement supplémentaire requises.

<p>3.4.2 Bilan du renforcement de la formation interprofessionnelle dans les cursus</p>	<p>Préparation de nouveaux moyens de formation à mettre en œuvre à court terme : nouvelles journées de formation interprofessionnelles, enseignements interprofessionnels au lit du malade, partenariat interprofessionnel avec le Québec.</p>
<p>3.4.2 Bilan des collaborations avec les institutions partenaires du C4 en vue de promouvoir l'interprofessionnalité</p>	<p>Préparation en cours d'une stratégie commune d'utilisation de la simulation.</p>
<p>3.4.3 Bilan des partenariats stratégiques dans les domaines de recherche prioritaires</p>	<p>Le projet <i>Microbiomes</i> permet de renforcer le partenariat UNIL-CHUV et l'ancre dans un contexte plus large de collaboration au niveau Suisse.</p>
<p>3.4.4 Reconduction de la convention quinquennale avec le LICR</p>	<p>La convention est en cours de négociation avec le LICR mais la revue quinquennale s'étant très bien passée l'UNIL est confiante concernant sa reconduction, potentiellement avec une augmentation de la contribution financière du LICR.</p>
<p>3.4.4 Bilan du développement de l'oncologie</p>	<p>Les chercheur·e·s du DO ont publié en 2022 près de 300 articles, dont plus de 20 % dans des revues scientifiques de premier plan. Cinq de ses chercheur·e·s figurent parmi les 1 % les plus cités dans leur domaine de recherche à l'échelle mondiale en 2022.</p> <p>Deux essais cliniques liés au développement de vaccins personnalisés contre le cancer du pancréas et du poumon ont été menés.</p>

3.5 Contribuer à la capacité d'innovation et de développement économique, ainsi qu'au rayonnement du Canton

Introduction

La force d'innovation du Canton de Vaud repose sur la capacité de recherche et développement hors norme de ses hautes écoles, notamment de l'UNIL par son influence sur la vitalité de l'écosystème d'innovation. La contribution à la capacité d'innovation et au rayonnement du canton constitue le cinquième objectif de cet axe.

Mesures

3.5.1 Participer au développement du pôle d'innovation en confiance numérique et cybersécurité, en collaboration avec les hautes écoles vaudoises

Définition : Cette mesure vise la création d'un pôle d'innovation en confiance numérique et cybersécurité. Il s'agit de mobiliser les compétences de l'UNIL dans le domaine de la criminalité informatique et des traces numériques dans des projets de recherche appliquée et d'innovation en collaboration avec la HEIG-VD et l'EPFL et en étroite coordination avec les milieux économiques et industriels.

Réalisations : L'État de Vaud, qui souhaite développer l'innovation dans le domaine de la confiance numérique et de la cybersécurité, a décidé en 2021 de contribuer financièrement, à hauteur de 600'000 francs par an sur une durée de trois ans au minimum (par un plafond d'engagement du Fonds de soutien à l'innovation), à la coordination entre l'UNIL, la HEIG-VD et l'EPFL dans ce domaine. Tout en conservant leur identité propre et en se basant sur des approches, méthodes et outils partagés, les trois hautes écoles se donnent comme objectif de développer des projets et des solutions innovantes, qui répondent aux besoins des acteur·trice·s économiques, étatiques et paraétatiques dans le domaine de la confiance numérique et de la cybersécurité. En 2022, l'UNIL a travaillé à la mise en place de ce pôle de compétences en confiance numérique et cybersécurité. La collaboration débutera effectivement en 2023.

3.5.2 Renforcer la contribution de l'UNIL comme pôle d'innovation, de recherche appliquée et d'expertise dans le domaine du sport

Définition : Cette mesure vise à valoriser l'écosystème du sport international en développant les activités scientifiques de l'UNIL, en mobilisant ses expertises dans le domaine et en développant la formation continue. Il s'agit notamment de renforcer les liens entre sport, activité physique, santé et transition écologique et de faire de l'UNIL un pôle international de référence sur les thématiques genre & sport et éducation physique inclusive, en contribuant notamment au développement du *Global Observatory (GO) for Gender Equality & Sport UNESCO*.

Réalisations : En 2022, l'UNIL a renforcé ses liens avec l'écosystème du sport international à travers des projets de recherche, des mandats d'expertise, le

développement de programmes de formation continue, et son implication dans la création d'un pôle international de référence sur les thématiques genre & sport.

Au niveau de la recherche, outre 11 projets de recherche en cours déjà soutenus par le FNS, 4 chercheur·e·s issus de trois facultés de l'UNIL ont déposé en novembre 2022 auprès du FNS le projet "Sports for the planet ? The sustainability of major sports events" avec une demande de financement de CHF 1,5 millions. Ce projet vise à établir un observatoire des grands événements sportifs en établissant une base de données sur la durabilité intégrant 20 événements sportifs. De plus, l'Institut des Sciences du Sport (ISSUL) organise avec des partenaires un programme de recherche et de vulgarisation autour de l'histoire des Jeux Olympiques. Dans ce cadre deux colloques internationaux ont été organisés en 2022, accompagnés de la publication d'un ouvrage scientifique et la diffusion d'une exposition pédagogique sur le thème, diffusée à près de 700 exemplaires sur l'aire francophone. Une grande exposition est en préparation et sera hébergée à Paris par un musée national à l'occasion des Jeux Olympiques de 2024.

Au niveau de l'expertise, l'UNIL et l'International Testing Agency (ITA) ont signé en octobre 2022 un Memorandum d'accord qui va consolider le rôle de l'UNIL dans les domaines de la prévention et de l'analyse antidopage. L'UNIL a également contribué régulièrement à une chronique « sport-études » dans le quotidien Le Temps et poursuivi le développement de la collection de livres « je bouge... » qui promeut l'activité physique.

En formation continue, l'UNIL offre dorénavant 15 programmes destinés à l'écosystème du sport local et international. Elle a poursuivi sa collaboration avec l'UEFA pour la formation des cadres des fédérations nationales dans toute l'Europe, et également lancé en novembre 2022 avec l'Union Cycliste Internationale (UCI) un CAS en *Cycling Coaching* destiné aux entraîneurs des fédérations nationales.

Enfin, sur la thématique genre & sport, l'UNIL a poursuivi sa collaboration avec la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud pour le développement du *Global Observatory (GO) for Gender Equality & Sport (GOGES)*, projet mené en partenariat avec l'UNESCO et la Confédération helvétique. Elle a accueilli la directrice de recherche de l'observatoire en octobre 2022, et constitué une équipe de recherche.

3.5.3 Renforcer la contribution de l'UNIL à la vie culturelle du canton de Vaud

Définition : Cette mesure vise le développement et le rayonnement de la vie culturelle de la région, la consolidation des liens avec les institutions patrimoniales vaudoises et la contribution sur le plan scientifique aux projets et programmations des partenaires culturels du Canton.

Réalisations : En 2022, l'UNIL a collaboré étroitement avec l'ensemble des musées cantonaux et certains musées communaux (Ville de Lausanne, Ville de Vevey, Ville de Nyon) dans le but de faire dialoguer recherches scientifiques interdisciplinaires et processus artistiques, à la fois pour promouvoir la place des sciences et pour contribuer à la vie culturelle vaudoise.

Des programmes de médiation scientifique destinés à des publics divers incluant des chercheur·e·s et des étudiant·e·s des différentes facultés ont été mis en place. Ainsi, l'exposition *Intelligence Artificielle. Nos reflets dans la machine*, inaugurée le 31 mars

2022, a été réalisée avec la collaboration de l'*Institut de Recherche Idiap* à Martigny et les facultés des sciences sociales et politiques (STS-Lab), des Lettres (Section des sciences du langage et de l'information) et de Droit, des sciences criminelles et d'administration publique.

Le projet *Imaginaire des futurs possibles #3*, a favorisé les échanges entre sept chercheur·e·s de l'UNIL, sept artistes romands et des citoyen·ne·s sur la question du renouveau des imaginaires de notre devenir collectif, dans le cadre d'un cycle de rencontres réflexives et créatives.

L'UNIL a contribué à l'organisation de plusieurs festivals en 2022 : *Festival Histoire et Cité*, *Printemps de la poésie* ou encore *Numerik Games Festival* (cf. supra 3.2.1).

Pour sa quatrième édition dans le canton, le *Festival Histoire et Cité* (co-organisé avec l'UNIGE) était consacré à la thématique des *Invisibles*. Il a proposé à 3'000 personnes du public lausannois des rencontres avec des chercheur·e·s de l'UNIL sous forme d'ateliers, visites guidées, conférences, tables rondes, expositions et projections, au Palais de Rumine et au Musée Historique Lausanne.

L'édition 2022, du *Printemps de la poésie* regroupait 81 propositions, dont un concours et six événements organisés directement par l'UNIL ; elle a attiré 5'000 visiteur·e·s. Des collaborations inédites ont été développées avec l'Organisation des nations unies, l'Organisation Internationale de la Francophonie, et l'École hôtelière de Lausanne (EHL). Un événement a été consacré aux liens entre poésie et diplomatie dans la salle des Droits de l'Homme du Palais des Nations et le poème lauréat du concours traduit en plat gastronomique par un chef de l'EHL. Le festival a fait l'objet de 22 articles dans les médias et émissions de radio, ainsi que d'un numéro thématique de *Ramdam* à la RTS. 10'000 poèmes ont été distribués dans les hôpitaux.

La Grange a développé un projet annuel de formation et d'expérimentation théorique et pratique qui s'adresse aux artistes locaux et chercheur·e·s de l'UNIL. La première édition, intitulée *Du milieu #1 – se décentrer*, a été lancée en automne 2022 et réunit cinq chercheur·e·s et cinq artistes. Différents modules et dispositifs viennent accompagner les participant·e·s dans une réflexion sur leurs pratiques et les modes de représentation issus de leur activité. *La Grange* a également organisé trois résidences d'artistes (6 semaines chacune) et développé [Récolte, série de podcast](#).

Le *Festival Féculé* – festival des cultures universitaires – met en œuvre des programmes culturels qui visent à dynamiser la vie du campus. Il permet chaque année à quelques 300 étudiant·e·s de présenter leurs projets artistiques (théâtre, danse, musique, etc.) pendant deux semaines de festivités. En 2022, le programme comprenait une trentaine de propositions artistiques et a attiré 2'350 spectateur·trice·s.

Pour contribuer sur un plan scientifique au secteur culturel romand, l'UNIL, en collaboration avec la HES-SO, la Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC), la Ville de Lausanne - rejointe depuis par 13 autres villes romandes - et les milieux professionnels de la culture, a créé l'*Observatoire romand de la culture*. Cette structure, administrativement rattachée à l'UNIL, a débuté ses activités en automne 2022. Elle a pour objectif d'élaborer des études, ainsi que de produire et récolter des données fiables et comparatives permettant de mieux comprendre les enjeux et de mettre à disposition des acteur·trice·s romands des politiques culturelles des outils d'aide à la décision.

3.5.4 Soutenir les projets d'entrepreneuriat et d'innovation à impact sociétal

Définition : Cette mesure veut encourager l'esprit d'entreprendre et l'innovation à impact sociétal et environnemental en proposant de nouvelles manières de consommer et de vivre ensemble, des stratégies de dialogue avec la politique, l'économie et la société, ou encore des pistes pour stimuler et gérer les changements nécessaires, notamment en matière de durabilité. Il s'agit, à travers l'apport des sciences humaines et la mise en place de projets interdisciplinaires, de poser l'UNIL comme agente de changement efficace capable d'identifier et de résoudre les problèmes sociaux en développant des modèles durables pour le bénéfice de la société.

Réalisations :

Le HUB Entrepreneuriat et Innovation a été créé fin 2019 pour stimuler l'esprit d'entreprendre au sein des sept facultés de l'UNIL et soutenir l'émergence de projets d'entrepreneuriat et d'innovation à impact social. Le HUB soutient une vision de l'entrepreneuriat au service de la transition sociale, environnementale et économique. 2022 été une année de consolidation stratégique et de croissance opérationnelle :

Gouvernance

- L'Advisory Board s'est réuni à deux reprises en 2022 ; il est constitué de 17 représentant·e·s des facultés de l'UNIL, du Centre de compétence en durabilité, du PACTT et de la direction du Biopôle.
- Le Student Advisory Board (SAB) s'est réuni à quatre reprises ; il est constitué des représentant·e·s de 13 associations d'étudiant·e·s intéressées à soutenir les activités du HUB. L'*Entrepreneur Club EPFL-UNIL* a intégré le SAB en 2022.

Stratégie et ressources

- Le plan 2022-2027 pour le HUB a été approuvé par la Direction. Il définit 5 axes stratégiques : 1) Transition vers l'emploi ; 2) Création d'une société durable et solidaire ; 3) Culture institutionnelle et intrapreneuriat ; 4) Communauté vivante, inclusive et interdisciplinaire ; 5) Rayonnement de l'UNIL et liens vers la société.
- Le HUB a vu sa structure et ses ressources pérennisées par la Direction. Son équipe a été augmentée de 2.8 EPT à fin 2021 à 3.1 EPT en 2022, ce qui permet de soutenir l'intérêt grandissant pour le programme UCreate 2.
- En septembre 2022 le HUB s'est installé dans la Villanova. Ce nouvel espace de 350 m² sur le Campus a été inauguré du 31 octobre au 2 novembre 2022, par une suite d'ateliers et manifestations, close par une soirée officielle réunissant le Conseiller d'État Frédéric Borloz, la Direction UNIL, les doyen·ne·s des facultés, les membres de l'Advisory Board et les partenaires clés du HUB.

Activités

L'activité du HUB est structurée en trois piliers [Inspirer](#), [Éduquer](#), [Activer](#).

- Inspirer
 - o La 1^{ère} édition du *Forum de l'Innovation sociale* a été organisée en mai 2022 en collaboration avec l'association [Ashoka](#), pour faire connaître à la

communauté UNIL l'innovation sociale et les modèles de transformation systémique qui en découlent. Ce Forum veut inspirer par l'exemple en réunissant des entrepreneur·e·s sociaux reconnus et certains plus jeunes qui ont commencé leur projet lors de leurs études à l'UNIL. Cette 1^{ère} édition a permis de réunir des acteur·trice·s clés vaudois et suisses et attiré plus de 150 personnes. Une deuxième édition avec des collaborations étendues est planifiée pour le 3 mai 2023.

- Le projet pilote *ImpACT Challenge* a démarré, principalement en lien avec l'axe « transition vers l'emploi », avec le but de permettre à de jeunes gradué·e·s de faire une première expérience professionnelle en participant à un processus d'innovation donné par une entreprise locale à mission. Ce projet réalisé en collaboration avec le Graduate Campus et le bureau des Alumni est né dans le cadre [du Projet Pro²](#) de la Direction. Le nombre de participant·e·s s'est limité à 13 mais la collaboration avec quatre entreprises a été positive pour toutes les parties prenantes ; deux diplômé·e·s ont été recrutés à cette occasion !
- L'initiative des *100 Entrepreneurs UNIL* lancée en mars 2020 pour célébrer la richesse entrepreneuriale de l'UNIL continue à s'étoffer avec de nouveaux ambassadeur·rice·s, alumni·ae, aujourd'hui au nombre de 78 (versus 63 fin 2021), dont 32 % de femmes.
- La *Global Entrepreneurship Week* (GEW) a lieu chaque année dans plus de 150 pays dans le but de promouvoir l'entrepreneuriat auprès des étudiant·e·s. Depuis 2019, le HUB joue le rôle de catalyseur pour son édition à l'UNIL, en coachant les étudiant·e·s organisateurs et en incitant la collaboration entre associations. En 2022, 13 associations ont produit 14 événements et mobilisé plus de 900 participant·e·s en présentiel. La soirée d'ouverture de la GEW organisée par HUB sur la thématique de l'innovation dans le sport a affiché complet.
- L'édition 2022 de l'Innovation Challenge Campus 2030, réalisée en collaboration avec les associations étudiantes, le dicastère Transition Écologique et Campus et la Romande Energie, a permis aux membres de la communauté UNIL et EPFL de partager pendant la semaine de la durabilité, les problématiques qu'ils vivent au quotidien sur le campus et de générer des idées pour devenir acteur·trice·s de la transition écologique et sociale. Elle a généré des idées soutenues par cinq équipes de projet. La Romande Energie a renouvelé son intérêt à collaborer en 2023 sur la thématique de la sobriété énergétique.
- Éduquer
 - La Faculté des HEC organise deux cours interdisciplinaires d'innovation sociale de niveau bachelor et de niveau master, dont le sujet se prête très bien à un enseignement interdisciplinaire, avec le potentiel d'attirer des étudiant·e·s de différentes facultés. En 2022 cet intérêt a été confirmé par l'augmentation du nombre d'étudiant·e·s (120, versus 86 en 2021) et le degré d'interdisciplinarité, faisant de ce cours l'un des plus interdisciplinaires offerts par l'UNIL. L'effort de communication reste par contre important pour informer les différentes facultés et représente une

² ProjetPro a pour but de favoriser l'insertion professionnelle des gradué·e·s de l'UNIL. Un fonds a été mis à disposition pour soutenir des expériences professionnalisantes en entreprise, ainsi que le développement de prestations de coaching renforcées et adaptées pour les gradué·e·s

charge de travail additionnelle pour l'enseignant·e, ce qui devra être repensé dans le futur.

- Les étudiant·e·s du *Séminaire de Droit des affaires* ont eu à nouveau l'occasion de rencontrer certains participant·e·s du programme UCreate3 et de réfléchir ensemble aux problématiques légales posées par leurs projets entrepreneuriaux, grâce à une collaboration avec le Master Économie et Droit.
- Activer
 - Pour rappel, les programmes d'activation UCreate permettent d'accompagner les idées et projets de membres de la communauté à différents stades de maturité : le programme d'exploration UCreate 2 est un programme d'initiation court et inclusif ; le programme UCreate 3 est un programme complet et sélectif sur un semestre.
 - Le contenu des programmes a été enrichi en 2022 avec un module en amont dédié aux fondamentaux de la durabilité, développé en collaboration avec le CCD. Le soutien en coaching a aussi été augmenté.
 - Si le nombre de projets soutenus est stable pour UCreate 3 (17 projets versus 16 en 2021), le HUB a pu soutenir plus de projets dans son programme d'initiation UCreate 2 avec 29 idées explorées (21 en 2021). Cela correspond à la stratégie du HUB d'accompagner plus de porteur·euse·s d'idée en amont pour favoriser l'inclusion, mieux capter les énergies entrepreneuriales et identifier les projets à impact pour UCreate 3. Au total, 46 projets ont été soutenus en 2022 et plus de 80 participant·e·s ont bénéficié des conseils de 12 formateur·trice·s, 13 coachs et 17 membres du jury. Après six semestres, les programmes UCreate comptent 221 participant·e·s alumni dont 48 % de femmes, soit un pourcentage nettement supérieur au 25 % de femmes entrepreneures en Suisse.
 - Le HUB a obtenu un financement de CHF 50'000.- de U-Change, une initiative portée par les académies suisses de sciences pour soutenir les projets étudiants à caractère entrepreneurial dans le domaine du développement durable. Ce financement externe permettra de soutenir 5 projets additionnels avec un impact social et/ou environnemental et sécurise ainsi le soutien des projets de UCreate 3 pour les années 2023 et 2024.
 - La collaboration de l'UNIL avec la Fondation pour l'Innovation Technologique du Canton de Vaud (FIT) a été développée. Le HUB a participé au groupe de travail FIT IMPACT qui vise à soutenir les projets à impact n'entrant pas dans les critères des mécanismes de soutien actuels. La FIT IMPACT sera lancée en février 2023 à la Villanova.
 - La Communauté UCreate (environ 350 personnes fin 2022) a été officiellement constituée le 2 novembre 2022, avec l'objectif de constituer une communauté d'entraide interdisciplinaire partageant des valeurs communes autour de l'entrepreneuriat au service de la durabilité. Le groupe LinkedIn dédié compte déjà 150 membres. Une stratégie pour construire cette communauté dans le temps sera présentée à la Direction en janvier 2023.
 - De nombreux projets soutenus en 2020 et 2021 par les programmes UCreate ont été concrétisés en 2022 : intégration à des programmes partenaires soutenant la phase de commercialisation, obtention de

bourses, de prix ou de financements privés ou même de fusions avec d'autres entités. Le défi consiste maintenant à suivre de manière systématique le devenir des projets pour mesurer l'impact du HUB UNIL et établir des indicateurs de performance post programme pour UCreate. Ce suivi va requérir des ressources mais est clé à ce stade de maturité de l'entité.

- Le HUB a conçu en 2022 un programme de soutien à l'innovation dédié aux membres du personnel administratif et technique, nommé Impulse. Un groupe de travail a réuni des représentant·e·s des services de la Direction et des facultés pour identifier les besoins des collaborateur·trice·s en termes de soutien à l'innovation ainsi que les facteurs clé de succès d'un tel programme, qui sera activé dès le printemps 2023.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.5

L'UNIL contribue d'une manière active au développement de la capacité d'innovation du canton de Vaud, par le biais de coopérations riches et variées avec des structures au sein de celui-ci.

En effet, que ce soit en termes de type de démarches (co-crédation d'un pôle d'innovation, organisation de festivals, soutien au HUB, création d'un Observatoire de la culture ...), de domaines concernés (cybersécurité, sport, culture, entrepreneuriat), de la nature des partenaires (hautes écoles, musées, collectivités publiques ...) ou encore des personnes impliquées (chercheur·e·s, étudiant·e·s, artistes ...) les collaborations sont extrêmement hétérogènes. Cette diversité permet non seulement de répondre à la complexité des défis de demain mais également à l'ensemble du canton de profiter de l'expertise multidisciplinaire et variée de l'UNIL, et contribuer par là d'une manière significative à son rayonnement.

Critères de réalisation	
3.5.1 Bilan de la contribution de l'UNIL au pôle d'innovation en confiance numérique et de cybersécurité	L'UNIL a travaillé sur la mise en place d'un pôle de compétences en confiance numérique et cybersécurité (début effectif en 2023).
3.5.2 Bilan des activités de formation continue, de recherche appliquée et d'expertise dans le domaine du sport	<p>Dépôt auprès du FNS du projet de recherche « Sports for the planet ? The sustainability of major sports events »</p> <p>Développement d'un programme de recherche et de vulgarisation autour de l'histoire des Jeux Olympiques</p> <p>Signature d'un accord de coopération entre l'UNIL et l'International Testing Agency (ITA)</p> <p>Poursuite du partenariat de formation continue entre l'UNIL et l'UEFA</p> <p>Lancement d'un CAS en Cycling Coaching par l'UNIL en partenariat avec l'Union Cycliste International (UCI)</p>

	<p>Lancement du Global Observatory (GO) for Gender Equality & Sport avec la création d'un poste de directrice de recherche</p>
<p>3.5.3 Bilan de la contribution de l'UNIL à la vie culturelle du canton et de ses collaborations avec les institutions cantonales</p>	<p>Création et lancement d'un <i>Observatoire romand de la culture</i>, en partenariat avec la HES-SO, 7 cantons romands, 14 villes romandes et les acteur·trice·s culturels représentés par les faïtières et les associations professionnelles.</p> <p>Partenariats avec les institutions culturelles vaudoises : Théâtre de Vidy, Visions du Réel, La Ferme des Tilleuls, Numerik Games Festival, Musées cantonaux et communaux, etc.</p> <p>Organisation du <i>Festival Histoire et Cité</i> à Lausanne en partenariat avec BCU, MCAH, MHL, ACV et gymnases vaudois.</p> <p>Organisation du <i>Printemps de la poésie</i> en partenariat avec de nombreuses institutions culturelles en Suisse romande.</p> <p>Organisation de projets en commun avec les musées cantonaux et communaux.</p> <p>Dispositifs arts/sciences : réalisation et accompagnement de trois résidences artistiques favorisant les rencontres avec des chercheur·e·s ; lancement d'un nouveau programme de recherche pour des artistes et des chercheur·e·s, lancement et production d'un nouveau podcast « Récolte ».</p>
<p>3.5.4 Monitoring des mesures visant à encourager l'entrepreneuriat et bilan des projets soutenus par l'UNIL en matière d'innovation, notamment sociale</p>	<p>Renouvellement et renforcement de l'Advisory Board du HUB entrepreneuriat et innovation avec sept nouveaux membres.</p> <p>Renforcement de l'équipe du HUB avec le recrutement d'un deuxième Programme Manager (EPT 3.1 versus 2.8 fin 2021).</p> <p>Emménagement du HUB à la Villanova.</p> <p>Communauté globale qualifiée de plus de 3'500 personnes (2'600 en 2021) composée à 47 % d'étudiant·e·s, 27 % d'externes, 13 % d' alumni, 7 % chercheur·e·s et 6 % de PAT, représentée dans les sept facultés.</p> <p>Présence sur les réseaux sociaux : LinkedIn 1'700 abonné·e·s (1300 en 2021), Facebook 400 (360 en 2021), Instagram 1050 (835 en 2021).</p> <p>1^{ère} Edition du <i>Forum l'Innovation Sociale</i> en mai 2022 (150 participant·e·s).</p>

	<p>Lancement du projet pilote ImpACT Challenge avec 4 organisations à mission d'impact (deux recrutements via le Projet Pro).</p> <p>Organisation de la soirée d'ouverture de la GEW sur la thématique <i>innover dans le domaine du sport, pensez différemment</i> (120 participant·e·s, événement affiché complet).</p> <p>Consolidation des deux cours interdisciplinaires d'innovation sociale (120 participant·e·s vs 86 en 2021) ; augmentation du degré d'interdisciplinarité.</p> <p>Accompagnement de 46 projets et de plus 80 porteur·e·s de projet avec les programmes UCreate ; total de 221 participant·e·s au programme depuis son lancement (sept facultés, 48 % de femmes).</p> <p>Obtention d'un montant de CHF 50'000.- pour 2023-24) de UChange pour augmenter le nombre de projets étudiants à impact soutenus par UCreate 3.</p> <p>Obtention d'un soutien de 3 fois 10'000.- de la BCV, de la Vaudoise Assurances et des Transports Lausannois pour le parrainage de trois projets UCreate 3.</p> <p>Participation au groupe de travail FIT IMPACT pour le soutien financier des projets d'innovation sociale. Ce fonds sera lancé à la Villanova début 2023.</p> <p>Création du groupe de travail INTRA pour le soutien des projets internes émanant du PAT. Présentation à la Direction en janvier 2023.</p>
--	--

4. Axe 4 : Politique institutionnelle

La pression croissante qui s'exerce simultanément sur la recherche et sur l'enseignement, dans un contexte de ressources limitées, les défis posés par la digitalisation, l'exclusion des programmes de recherche européens et l'exigence de durabilité posent de multiples défis en matière de gestion et de fonctionnement interne de l'institution. Ce quatrième axe touche au développement institutionnel de l'UNIL, tant en ce qui concerne ses ressources humaines et infrastructures, qu'en termes de stratégie numérique et internationale. Il fixe cinq objectifs stratégiques.

4.1 Soutenir la relève scientifique

Introduction

Cet objectif concerne le soutien à la relève scientifique. Consciente de ses responsabilités et de l'obligation qui lui incombe face à la relève scientifique, l'UNIL a mis en place depuis des années de nombreuses mesures pour augmenter l'attractivité des carrières académiques et soutenir les jeunes chercheuses et chercheurs. Toutefois, les situations de précarité de la relève scientifique restent prégnantes. Taux partiels subis, financements insuffisants, multiplication de contrats de courte durée et concurrence accrue tant pour les postes académiques que pour la transition vers le marché de l'emploi contribuent à renforcer le sentiment de précarité chez les jeunes chercheuses et chercheurs.

Mesures

4.1.1 Renforcer le soutien aux jeunes chercheuses et chercheurs et réduire les situations de précarité

Définition : Cette mesure veut s'atteler à réduire les situations de précarité de la relève scientifique, en offrant des conditions de travail, d'enseignement et de recherche qui lui sont favorables.

Réalisations : Pour répondre aux enjeux de la précarité des doctorant·e·s, l'UNIL a lancé une enquête, en juin 2022, auprès de ses doctorant·e·s en 1ère année, afin d'identifier les personnes sans aucun financement et leurs besoins. Cette enquête a montré que sur les 353 doctorant·e·s en 1ère année de thèse (PhD), 20 (6 %) n'ont potentiellement pas de financement ou un poste très précaire et 14 personnes (4 %) sont au bénéfice d'une bourse ou d'un financement lié à une co-tutelle dont le montant est parfois inférieur à CHF 2000.-. Les besoins principaux évoqués sont des aides financières sous forme de bourse ou d'aides ponctuelles par exemple pour se rendre sur son terrain de recherche. La Direction planifie trois mesures qui seront mises en place en 2023 pour répondre aux préoccupations soulevées par cette enquête.

En ce qui concerne le taux auquel les jeunes chercheur·e·s sont engagés, en 2022, sa moyenne était de 84.6 % pour les assistant·e·s diplômé·e·s, de 88.4 % pour les premier·e·s assistant·e·s et de 82.4 % pour les maitres assistant·e·s. Ces taux sont en hausse progressive, en 2013 ils étaient respectivement de 81.2 %, de 86 % et de 73.8 %. L'UNIL continue à promouvoir l'engagement de ses jeunes chercheur·e·s à

un taux de 100 %, lorsqu'il est souhaité par la personne concernée, mais se heurte encore à des contraintes budgétaires et organisationnelles. Des discussions sont en cours avec les facultés les plus concernées.

Le Graduate Campus continue son travail de conseil et de suivi des doctorant·e·s à propos des conditions de réalisation des thèses, par le biais de son questionnaire annuel de suivi des thèses, d'ateliers ou de rencontres individuelles. En 2022, il a accompagné 73 personnes par des consultations individuelles (61 doctorant·e·s et 12 superviseur·e·s), soit 43 de plus qu'en 2021. Ces mesures participent à l'amélioration des conditions de travail des doctorant·e·s et renforcent la qualité de l'encadrement ; elles permettent d'intervenir le plus tôt possible en cas de difficulté. Un rapport sur le suivi annuel sera publié en 2023.

La Commission de la relève scientifique a repris ses activités en 2022 et s'est réunie à quatre reprises. Constituée de membres du corps professoral et du corps intermédiaire de toutes les facultés, elle est un lieu de réflexion et de concertation sur les questions de relève, qui formule des recommandations à la Direction. Les sujets abordés en 2022 reflètent le contexte politique du moment : la précarité des jeunes chercheur·e·s, leurs conditions d'engagement et le financement de la thèse. La Commission est également en charge du suivi des plans de relève élaborés par les facultés qui doivent soutenir le développement des carrières académiques.

4.1.2 Diversifier les perspectives de carrière

Définition : Cette mesure vise à diversifier et élargir les perspectives de carrière de la relève scientifique aussi bien au sein de l'institution qu'en dehors de l'UNIL. Il s'agit de veiller à ce que les jeunes chercheur·e·s puissent acquérir des compétences complémentaires à leur formation académique.

Réalizations : Le Graduate Campus a lancé en novembre 2021, avec le soutien de FORS, la première Enquête annuelle sur le devenir professionnel des docteur·e·s UNIL trois ans après la thèse. Le [premier rapport sur la situation professionnelle des docteur·e·s UNIL 3 ans après leur diplôme](#) a ainsi été publié en 2022. L'enquête sera reconduite chaque année ; celle qui s'adresse aux docteur·e·s diplômés en 2019 a donc été lancée en novembre 2022, son rapport sera publié en 2023. L'UNIL va ainsi collecter une série de données sur l'insertion professionnelle de ses diplômé·e·s de doctorat, en parallèle avec les enquêtes menées par l'Office fédérale de statistiques un an et 5 ans après l'obtention du doctorat. L'UNIL et ses doctorant·e·s disposeront ainsi d'informations pertinentes sur les perspectives de carrière, qui permettront une meilleure préparation pendant et après le déroulement de la thèse. En outre, en collaboration avec le Bureau alumni, le Graduate Campus va créer une liste de personnes disposées à intervenir lors d'initiatives au sujet des perspectives de carrière après la thèse (manifestations, entretiens qualitatifs, mentoring...). En 2023 le Graduate Campus mettra par exemple en valeur les parcours professionnels suivant un doctorat par la publication d'une nouvelle volée de [portraits de docteur·e·s UNIL](#).

Impliqué dans divers réseaux européens et mondiaux, le Graduate Campus œuvre à l'amélioration des connaissances et des pratiques dans le développement professionnel des jeunes chercheur·e·s UNIL. Dans cette optique, l'unité fait partie du groupe d'expert·e·s d'un projet OCDE qui publiera, en 2023, des recommandations pour la promotion et la préparation des titulaires de doctorat à une carrière dans tous les secteurs économiques de la société.

Le Graduate Campus organise une offre de formations en compétences transverses (gestion de projet, leadership, intelligence émotionnelle, ...) visant à favoriser le développement professionnel des docteur·e·s UNIL, de manière complémentaire à d'autres offres proposées par des unités UNIL (Bureau de l'égalité, Centre de langues) ou externe (CUSO, Regard...). En 2022, il a organisé 14 ateliers suivis par 114 personnes.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.1

La Direction de l'UNIL a défini le soutien à la relève scientifique comme l'un de ses objectifs prioritaires pour sa politique institutionnelle 2021-2026. L'une de ses premières actions a été la formalisation et l'élargissement du Graduate Campus en janvier 2022, afin de renforcer le soutien aux jeunes chercheur·e·s. Le suivi des conditions de travail des doctorant·e·s (salaire, pourcentage de travail, supervision) a fait l'objet de plusieurs actions qui seront approfondies en 2023. En ce qui concerne la diversification des perspectives de carrière de la relève scientifique, le rapport sur l'enquête ainsi que l'offre transversale du Graduate Campus apportent des premières réponses et outils pour la préparation à l'insertion professionnelle des jeunes chercheur·e·s. Dès 2023, un travail de sensibilisation auprès des superviseur·e·s de thèses et des employeur·e·s hors du domaine académique va être entrepris pour compléter ces mesures. Enfin, un travail important reste à faire pour réduire les situations de précarité de la relève scientifique. Ceci ne sera possible que grâce à une coordination des efforts tant au niveau de l'UNIL, qu'aux niveaux cantonal et fédéral.

Critères de réalisation																			
4.1.1 Bilan des mesures visant à soutenir la relève scientifique	<p>Réalisation d'une enquête sur le financement en début de thèse.</p> <p>Accompagnement de 73 personnes sur des questions liées à leur thèse</p> <p>Conseils individuels sur la carrière (suivis ponctuels et étendus) à 22 doctorant·e·s et chercheur·e·s</p> <p>4 séances de la Commission de la relève</p>																		
4.1.1 Monitoring des taux d'activité de la relève scientifique	<p><u>Taux d'engagement moyen par fonction</u></p> <table border="1" data-bbox="847 1581 1388 1984"> <tbody> <tr> <td data-bbox="847 1581 986 1646">Doc</td> <td data-bbox="986 1581 1252 1646">Ass.dip.</td> <td data-bbox="1252 1581 1388 1646">84.57 %</td> </tr> <tr> <td data-bbox="847 1646 986 1711"></td> <td data-bbox="986 1646 1252 1711">Ass. FNS</td> <td data-bbox="1252 1646 1388 1711">99.95 %</td> </tr> <tr> <td data-bbox="847 1711 986 1776"></td> <td data-bbox="986 1711 1252 1776">Ass.fonds externes</td> <td data-bbox="1252 1711 1388 1776">99.54 %</td> </tr> <tr> <td data-bbox="847 1776 986 1841">Postdoc</td> <td data-bbox="986 1776 1252 1841">Cherch. senior FNS</td> <td data-bbox="1252 1776 1388 1841">75.48 %</td> </tr> <tr> <td data-bbox="847 1841 986 1906"></td> <td data-bbox="986 1841 1252 1906">Prem. Ass.</td> <td data-bbox="1252 1841 1388 1906">88.36 %</td> </tr> <tr> <td data-bbox="847 1906 986 1971">MA</td> <td data-bbox="986 1906 1252 1971">MA</td> <td data-bbox="1252 1906 1388 1971">82.37 %</td> </tr> </tbody> </table>	Doc	Ass.dip.	84.57 %		Ass. FNS	99.95 %		Ass.fonds externes	99.54 %	Postdoc	Cherch. senior FNS	75.48 %		Prem. Ass.	88.36 %	MA	MA	82.37 %
Doc	Ass.dip.	84.57 %																	
	Ass. FNS	99.95 %																	
	Ass.fonds externes	99.54 %																	
Postdoc	Cherch. senior FNS	75.48 %																	
	Prem. Ass.	88.36 %																	
MA	MA	82.37 %																	

Axe 4 : Politique institutionnelle

<p>4.1.2 Bilan des mesures visant à diversifier les perspectives de carrière dans et hors de l'institution</p>	<p>Réalisation de 14 ateliers en compétences transverses, pour 114 participant·e·s</p> <p>Enquête sur l'insertion professionnelle des docteur·e·s « 2018+3 ans » publiée, sur la base d'un taux de participation de 42 % (103 réponses)</p> <p>Enquête « 2019+3 ans » lancée, avec un taux de participation de 38 % (115 réponses)</p>
--	--

4.2 Promouvoir l'égalité des chances, la diversité et l'inclusion à tous les niveaux

Introduction

Réunissant une communauté d'environ 22'000 personnes dans laquelle se côtoient des individus de tous âges, genres, origines, orientations sexuelles et religions, l'UNIL doit poursuivre ses efforts pour promouvoir l'égalité des chances, la diversité et l'inclusion. Cet objectif veut ainsi consolider la politique d'égalité des chances, de diversité et d'inclusion de l'UNIL à tous les niveaux.

Mesures

4.2.1 Assurer un traitement systématique de toute situation de sexisme, harcèlement et discriminations et en prévenir l'émergence

Définition : Cette mesure vise à offrir un dispositif efficace et complet de prévention, de prise en charge et de suivi des situations de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral, de sexisme ou tout autre comportement inapproprié.

Réalisations : Durant l'année 2022, un Comité de Pilotage composé de 45 membres issus d'horizons différents (représentant·e·s des corps PAT, étudiant et enseignant de l'UNIL, représentant·e·s des syndicats du service public, expert·e·s thématiques et de terrain) s'est réuni en plénière une fois par mois, et en groupes de travail additionnels une fois par mois, afin de définir les contours du nouveau dispositif de lutte contre le harcèlement et les discriminations. Ce nouveau dispositif, intitulé Aide|UNIL, a donc été développé inductivement et à travers un processus consultatif de grande ampleur. Il s'articule autour de cinq axes principaux :

1. Traitement/signalement des situations
2. Identification des enjeux
3. Communication
4. Formation/sensibilisation
5. Monitoring

(1) Les situations peuvent être récoltées ou traitées par des instances externes à l'UNIL (personnes de confiance) ou/et par des instances internes (Direction, RH, Conseil de discipline). En 2022, l'espace de confiance a suivi une centaine de situations, incluant entretiens individuels et séances de médiations. Un processus d'appel d'offres a été lancé pour renouveler les intervenant·e·s de l'espace de confiance et renforcer celui-ci par une troisième personne, afin de répondre de manière plus ciblée aux besoins de la communauté UNIL.

L'UNIL ne dispose pas encore d'un outil de monitoring centralisé permettant de quantifier les prises en charge de situations traitées par les moyens institutionnels. En revanche, un système de centralisation des signalements vers une Déléguée à la protection du climat de travail et d'études, recrutée en 2022, sera mis en œuvre au printemps 2023. À la suite de signalements de détérioration de climat de travail dans certaines unités, des campagnes d'affichage ciblées ont été coordonnées dans les bâtiments du campus qui hébergent celles-ci. Un formulaire en français et en anglais

de signalement pour toute personne victime ou témoin de situations problématiques à l'UNIL a été réalisé, pour publication en mars 2023.

(2) Le [rapport d'enquête sur le Climat de travail et d'étude à l'UNIL](#) a été publié fin 2022. Réalisée par le Centre de compétence suisse en sciences sociales (FORS) au printemps 2022, cette enquête a été mandatée par la Direction et le Bureau de l'égalité. Elle permet d'établir une cartographie détaillée des vécus de discriminations et de harcèlement sur le campus.

(3) La communication du nouveau dispositif Aide|UNIL conceptualisée en 2022 sera réalisée au printemps 2023 : un site internet présentant les ressources en cas de harcèlement ou discrimination sera publié en français et en anglais lors du lancement d'Aide|UNIL. Une campagne de promotion du nouveau dispositif est en cours d'élaboration. Enfin, les affiches permanentes contenant des numéros d'urgence seront mises à jour sur tous les sites de l'UNIL afin d'inclure l'adresse du site internet Aide UNIL et un numéro gratuit dirigeant vers les personnes de confiance.

(4) Le Bureau de l'égalité a organisé en 2022 plusieurs ateliers/modules de sensibilisation portant sur la prévention et l'intervention face à des cas de sexisme, de harcèlement et d'autres formes de discriminations :

- Un atelier « Promouvoir un climat de travail respectueux et accueillant au sein de mon équipe », destiné aux cadres de l'UNIL, portant sur la prévention de situations risquant de déboucher sur différents types de discriminations et de violences.
- Un atelier « Reconnaître et agir contre le sexisme et le harcèlement sexuel », pour le personnel administratif et technique (PAT), coanimé avec la cheffe de projet pour le dispositif de lutte contre le harcèlement et les discriminations.
- Un module de formation courte à la promotion de l'égalité et la prévention des discriminations pour les cadres du PAT et pour les nouvelles et nouveaux professeur·e·s et MER.
- Des ateliers de formation d'une demi-journée, portant sur l'accueil et l'accompagnement des personnes LGBTIQ aux études et au travail, animés par Caroline Dayer, Déléguée cantonale aux questions d'homophobie et de transphobie dans les lieux de formation, offerts aux membres du personnel UNIL.
- Deux ateliers de sensibilisation aux discriminations raciales, animés par l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), proposés aux étudiant·e·s et au personnel de l'UNIL pendant la semaine d'actions contre le racisme, en mars 2022.
- En collaboration avec les facultés, le Bureau de l'égalité travaille à la mise en place de formations renforçant le rôle positif des témoins dans les situations de discriminations et de harcèlement.

(5) la Direction de l'UNIL a validé la proposition du Comité de pilotage de mettre sur pied un groupe consultatif paritaire dont le rôle sera de monitorer le fonctionnement du dispositif et de formuler des recommandations et propositions d'amélioration, sur la base d'indicateurs récoltés par la Déléguée. Ce Comité de Suivi, succédera au Comité de Pilotage dont l'activité est arrivée à terme le 30.11.2022 ; il sera composé d'un·e représentant·e de chaque faculté (corps enseignant ou personnel administratif et technique dont l'ensemble devra refléter la proportion globale de 68 %/32 % à l'échelle de l'UNIL), un·e représentant·e du corps intermédiaire (ACIDUL) et un·e représentant·e du corps étudiant (FAE). En fonction des besoins, la Vice-rectrice

Égalité, Diversité, Carrière, le Vice-recteur Ressources humaines, la Déléguée à la protection du climat de travail et d'études ou un·e représentant·e des syndicats pourront être conviés aux séances du Comité, qui se réunira au moins une fois par année. Les facultés ont été invitées à proposer leurs représentant·e·s à la Direction qui nommera le Comité de Suivi en mars 2023.

4.2.2 Renforcer la représentation des femmes dans le corps professoral et dans les fonctions de conduite

Définition : Par cette mesure, il s'agit de poursuivre les efforts menés déjà depuis plusieurs années pour renforcer la représentation des femmes dans le corps professoral et dans les fonctions de conduite.

Réalisations :

L'UNIL monitorie attentivement les statistiques du recrutement et constate que le taux de femmes dans les fonctions professorales reste faible : 29.2 % si l'on inclut dans la statistique la section des sciences cliniques de la FBM. Sans celle-ci, ce taux monte à 31.3 %. Or, la Direction de l'UNIL vise la parité au sein du corps professoral à un horizon de 10 ans, ce qui demande une forte augmentation du taux de femmes recrutées chaque année, qui en 2022 était de 36 %, sciences cliniques incluses (cf. 6.2.3).

En 2022, la Direction et le Bureau de l'égalité (BEC) ont établi à destination de l'ensemble des facultés et décanats une liste des mesures qui favoriseraient le recrutement de femmes professeures, basée sur les recommandations de swissuniversities. Une consultation sur ces mesures a été lancée à l'automne 2022 afin de définir celles qui seront retenues pour les années à venir. Du fait que le recrutement est une prérogative des facultés, fortement décentralisée, il faut attendre une forte variation des effets des mesures en fonction de leur réception dans les différentes facultés ou écoles.

Le BEC a collaboré à la réalisation d'une formation en ligne sur les biais de genre dans le recrutement, avec une participation de la Professeure Marianne Schmid Mast spécialiste des comportements organisationnels à la faculté des HEC. Il met en outre à disposition de l'ensemble de la communauté UNIL une boîte à outils en lien avec le recrutement. Ces outils sont rappelés lors de la constitution de commissions de recrutement, auxquelles une déléguée du BEC participe sur invitation, avec une voix consultative.

Enfin, six programmes de soutien aux carrières féminines ont été offerts à la relève scientifique féminine et aux femmes du personnel administratif en 2022, certains en collaboration avec d'autres universités : PAT (ateliers et coaching pour femmes du personnel administratif), PROWD (mentorat, coaching et ateliers pour femmes post-docs), REGARD (ateliers sur les compétences transversales pour scientifiques), HIT (ateliers, coaching et réseautage pour femmes professeures), Réseau romand de mentoring pour femmes (ateliers, mentoring et événements de réseautage pour doctorantes et post-docs), Tremplin (subsidés pour la recherche/décharges).

Mais ces programmes de soutien pour les femmes ont subi une baisse du nombre de participantes depuis la crise COVID. Le BEC mène actuellement une réflexion sur leur renouvellement et amélioration.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.2

L'année 2022 a été marquée par la réforme en profondeur du dispositif de lutte contre les situations de harcèlement et discriminations sous toutes leurs formes, menée sur un mode consultatif qui a permis une bonne adhésion de la communauté. 2023 sera l'année du lancement du dispositif Aide|UNIL. Le travail toutefois ne s'arrête pas là : une grande vigilance sera requise pour mesurer les effets de ce nouveau dispositif et le réorienter si nécessaire. L'enquête « Climat de travail et d'étude » menée au printemps 2022 a montré qu'il reste beaucoup à faire pour instaurer un climat de travail et d'étude serein à l'UNIL ; c'est un outil de travail important, auquel il faudra recourir chaque année, pour savoir vers quoi diriger les actions et suivre leur efficacité.

A la suite des mesures prises en 2022 une augmentation des sollicitations des personnes de confiance et de la Direction pour des situations problématiques a été constatée, ce qui est un indicateur de leur effet sur la libération de la parole et sur la notoriété du dispositif déjà en place.

Les formations et ateliers de sensibilisation ont rencontré un certain succès ; mais leur fréquentation encore volontaire fait qu'ils ne touchent actuellement qu'une partie du public à atteindre, notamment les personnes déjà sensibles à ces thématiques ; l'UNIL mène donc une réflexion sur la généralisation de ces formations à toutes les personnes particulièrement concernées. La Direction exige d'ailleurs depuis 2022 que les nouveaux professeur·e·s et maîtres d'enseignement et de recherche suivent un programme de formation spécifique pour enseignant·e·s.

Malgré les efforts des directions précédentes, la part des femmes au sein du corps professoral n'augmente que très lentement. Un nouveau train de mesures visant à augmenter le recrutement de femmes professeures sera mis en œuvre, dont les effets devront être suivis attentivement.

Enfin, si la mise en place de mesures visant à augmenter la proportion de femmes professeures est bien avancée, il reste à mener une réflexion au sujet de la représentation des femmes aux fonctions de conduite, la parité n'étant pas atteinte non plus sur ce plan. L'analyse de l'égalité salariale montre que l'UNIL respecte l'égalité salariale selon le principe constitutionnel. Mais des efforts doivent encore être déployés pour garantir une meilleure parité à tous les échelons, et en particulier dans les positions de direction et d'encadrement. C'est la raison pour laquelle l'UNIL s'engage, à travers son plan d'action « Égalité, Diversité et Inclusion » 2022-2026, à poursuivre et renforcer les mesures visant à une représentation plus équitable des hommes et des femmes dans toutes les fonctions de l'UNIL.

Critères de réalisation	
4.2.1 Bilan des dispositifs mis en place pour traiter et prévenir les situations de sexisme, de harcèlement et de discriminations	<p>Un Comité de Pilotage représentatif a défini les contours du <u>nouveau dispositif de lutte contre le harcèlement et les discriminations Aide UNIL</u> dont le lancement est prévu en 2023.</p> <p>Une enquête sur le Climat de travail et d'étude a été menée. Son rapport a été publié en décembre 2022.</p>

	<p>Plusieurs formations et ateliers de sensibilisation ont été proposés à divers publics UNIL, notamment une formation obligatoire pour tous les enseignant·e·s nouvellement recrutés.</p>
<p>4.2.2 Monitoring et bilan de l'évolution de la représentation des femmes dans le corps professoral et dans les fonctions de conduite</p>	<p>La représentation des femmes dans le corps professoral évolue très lentement : On compte 29.2 % de femmes (section des sciences cliniques y incluse).</p> <p>Pour atteindre la parité au sein du corps professoral dans un horizon de 10 ans, il sera impératif d'augmenter le taux de femmes engagées chaque année, qui est actuellement de 36 %.</p> <p>La représentation des femmes dans les instances de gouvernance s'est améliorée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Composition de la Direction : 3 femmes et 4 hommes - Composition des décanats : 13 femmes (40.6 %, dont 3 doyennes) 19 hommes (59.4 %, dont 4 doyens) - Composition du Conseil de l'UNIL : 15 femmes (34 %) et 29 hommes (66 %) en 2022.

4.3 Déployer la stratégie numérique à l'échelle institutionnelle

Introduction

Les développements technologiques rapides sont autant de bouleversements à prendre en compte pour développer la manière d'enseigner, de faire de la recherche, de servir et d'interagir avec la société et de gérer une institution de formation. Aussi cet objectif vise le déploiement de la stratégie numérique institutionnelle sur l'ensemble de ces axes.

Mesures

4.3.1 Mettre en œuvre une stratégie institutionnelle adaptée aux évolutions rapides liées au numérique

Définition : Cette mesure vise le déploiement de la stratégie numérique institutionnelle.

Réalisations : Le déploiement de la stratégie numérique de l'UNIL, définie et publiée en 2019, a été bousculé par la pandémie. Cette dernière a accéléré certains aspects de ce déploiement. Elle a également requis la mise en place rapide de nombreux outils afin d'assurer le fonctionnement de l'Université durant cette période. Le retour à la normale a nécessité une consolidation et rationalisation des outils déployés dans l'urgence. Cet exercice a été conduit durant 2022.

La modernisation du système d'information (SI) de l'UNIL, qu'il touche les aspects administratifs ou ceux liés à la recherche et à l'enseignement, est l'un des piliers de la stratégie numérique de l'UNIL. Le retour à la normale a permis de démarrer et d'avancer, dès le début de l'année, le grand chantier « TransNum » qui repose sur quatre axes : la modernisation de l'ERP administratif (projet SAP S4), la rationalisation du système de gestion d'études (projet Sylvia), le déploiement d'un système de gestion de la recherche (projet IRIS- cf. supra 2.1.4) ainsi qu'un programme de numérisation des processus administratifs.

L'UNIL s'est dotée d'un système d'archives électronique (SAE) qui lui offre la possibilité d'assurer la conservation historique de sa production documentaire numérique. Les premiers fonds historiques électroniques devraient être versés à UNIRIS courant 2023. L'État de Vaud a fait l'acquisition du même logiciel que celui choisi par l'UNIL.

4.3.2 Renforcer les systèmes d'information de l'UNIL en garantissant leur sécurité

Définition : Par cette mesure, il s'agit de tirer parti des évolutions liées aux développements technologiques pour transformer, moderniser mais également sécuriser les systèmes d'information de l'UNIL, notamment pour se protéger face aux menaces croissantes qui pèsent sur les systèmes informatiques.

Réalisations : Outre les éléments de modernisation évoqués sous le chapitre 4.3.1, la nécessité de renforcer la sécurité des infrastructures IT de l'UNIL a été mise en exergue par la vague de cyberattaques très médiatisées qui a touché de nombreux

acteur·trice·s privés ou publics au cours des 24 derniers mois. Dès 2021, le Centre informatique a incrémenté les moyens à disposition pour renforcer la sécurité de son système d'information (SI). L'objectif de cet effort est de trouver le bon équilibre entre l'ouverture vers l'extérieur du SI, indispensable aux activités de recherche d'une communauté académique, et la sécurité nécessaire pour protéger les intérêts de l'UNIL (données de recherche, données administratives, etc.), son image ainsi que les données personnelles de ses collaborateur·trice·s.

Différentes type mesures ont été mises en place pour améliorer l'état de préparation de l'UNIL dans ce domaine : préparation au niveau de la gestion de crise en cas d'incident, mesures techniques pour renforcer l'infrastructure de base, formation et sensibilisation du personnel à la sécurité informatique.

On trouve supra 2.1.4 les initiatives de modernisation des outils de partage et valorisation des activités de recherche (Serval, Unisciences, etc.). réalisées dans le cadre du projet TransNum.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.3

L'UNIL, au travers sa stratégie numérique, s'est donné des objectifs ambitieux en matière de numérique, qu'elle veut réaliser dans le cadre d'une stratégie dédiée, élaborée en 2019 et qu'elle va partiellement réactualiser en 2023. Si la pandémie a mis un frein dans la réalisation de certains de ces objectifs, elle a également permis d'en accélérer d'autres. Le retour à la normale de 2022 a permis d'entamer des chantiers ambitieux, qui se poursuivront, pour certains, sur une période de plusieurs années. La technologie évoluant très rapidement, il sera nécessaire de garder un regard critique sur ces objectifs et s'assurer qu'ils soient ajustés au gré des éventuels changements de circonstances.

Critères de réalisation	
4.3.1 Bilan de la mise en œuvre de la stratégie numérique	<p>Appel d'Offre pour Transformation SAP S4 Hana.</p> <p>Replatforming technique de Sylvia.</p> <p>Sélection d'un CRIS (<i>Current Research Information System</i>) et démarrage des travaux de mise en œuvre.</p> <p>Mise en place d'un dispositif de signature électronique.</p> <p>Déploiement du système de dossier électronique collaborateur.</p> <p>Identification d'un outil de gestion de workflow numérique et réalisation d'un pilote.</p> <p>Réalisation d'un pilote pour le remplacement de la GED institutionnelle.</p> <p>L'UNIL s'est doté d'un système d'archives électronique (SAE).</p>

<p>4.3.2 Bilan des mesures de renforcement des systèmes d'information et du dispositif de cybersécurité</p>	<p>Campagnes de PenTesting interne.</p> <p>Mise en place d'une équipe de sécurité opérationnelle.</p> <p>Déploiement et modernisation du pare-feu réseau périmétrique.</p> <p>Scan automatique de vulnérabilité des serveurs de l'UNIL.</p> <p>Mise en place d'un groupe de gestion de crise autour des incidents liés à la sécurité informatique.</p> <p>Déploiement de campagnes de phishing en mode pilote.</p> <p>Systematisation de la protection de chaque poste de travail.</p> <p>Sécurisation de l'accès au réseau informatique depuis l'extérieur avec la mise en place du 2-Facteurs sur le VPN.</p>
---	---

4.4 Consolider la politique de partenariats à l'échelle régionale, nationale et internationale

Introduction

Idéalement placée au carrefour de nombreuses institutions d'ampleur nationale et internationale, il est essentiel que l'UNIL consolide sa politique de partenariats tant à l'échelle régionale qu'aux niveaux national et international.

Mesures

4.4.1 Renforcer les liens de l'UNIL avec ses partenaires au niveau national et régional, notamment avec les hautes écoles et les actrices et acteurs de l'économie vaudoise

Définition : Cette mesure vise à consolider les coopérations historiques avec les acteur·trice·s régionaux (CHUV, Unisanté, EPFL, IMD, HES vaudoises, HEP, universités du Triangle Azur) ainsi qu'avec les universités de Suisse alémanique et du Tessin.

Réalisations :

E4S

Le centre interinstitutionnel E4S partagé entre l'UNIL, l'EPFL et l'IMD qui vise au développement d'une économie et d'un management d'entreprise plus souple, durable et inclusif continue son déploiement. Grâce à une augmentation des financements de tiers, le budget du centre a fortement progressé en 2022 et va ainsi permettre la poursuite du développement du centre conformément à la stratégie commune des trois institutions. Le rapport de la Faculté des HEC (infra 5.5) détaille les activités déployées en 2022 sous ses axes 1 Transition écologique et 4 Renforcement de la place, de l'image et de l'impact des sciences.

CLIMACT

Le centre d'action et d'étude des impacts climatiques (CLIMACT), monté initialement par la FGSE en collaboration avec l'EPFL agit comme une plaque tournante pour la recherche sur les impacts des changements climatiques, avec pour objectif principal de réunir les compétences de l'UNIL et de l'EPFL afin de générer une meilleure compréhension scientifique des impacts du changement climatique. CLIMACT étudie à la fois les impacts environnementaux (air, eau et terre, tant pour la Suisse que pour le monde entier) et leurs conséquences sociétales (approvisionnement alimentaire, santé et bien-être, systèmes de production et villes). Il développe une représentation globale de l'environnement de la ville aux sommets des montagnes afin de permettre une quantification des solutions possibles en fonction des choix technologiques et sociétaux. Ces travaux sont destinés à fournir une base pour la prise de décision et le développement de solutions techniques. Ce centre a été soutenu pour une période initiale de deux ans (juin 2021 – mai 2023) par la Direction de l'UNIL et la présidence de l'EPFL et a vu ce soutien prolongé d'une année supplémentaire. Un deuxième appel d'offres pour le financement de projets avec des chercheur·e·s de l'UNIL et de l'EPFL a été lancé à l'automne 2022.

HUB Entrepreneuriat et Innovation de l'UNIL

Le HUB Entrepreneuriat et Innovation a été créé fin 2019 pour stimuler l'esprit d'entreprendre au sein des sept facultés de l'UNIL et soutenir l'émergence de projets d'entrepreneuriat et d'innovation à impact social. Le HUB soutient une vision de l'entrepreneuriat au service de la transition sociale, environnementale et économique. Il est aujourd'hui une référence pour la communauté en matière d'entrepreneuriat et d'innovation durable et s'articule avec les autres entités qui participent à cet effort. Il est aussi un acteur de l'écosystème vaudois au bénéfice de nombreuses collaborations. Le chapitre 3.5.4 supra détaille les activités déployées par le HUB en 2022.

Centre Dubochet

Le Centre d'imagerie Dubochet (DCI), du nom du lauréat du prix Nobel de chimie 2017 de l'UNIL, Jacques Dubochet, est une plate-forme commune à l'UNIGE, l'EPFL et l'UNIL, qui a été inaugurée en novembre 2021. Elle dispose de deux antennes : une à Lausanne à cheval sur le site de l'UNIL et celui de l'EPFL, ainsi qu'une autre à Genève. Fruit de la collaboration entre les trois institutions académiques, le DCI place la région lémanique sur la carte mondiale des installations d'imagerie de pointe. Les images produites par le DCI, qui parviennent, en effet, à observer individuellement chaque atome et ses connexions avec les atomes voisins, permettront des percées scientifiques importantes dans le domaine de la recherche biomédicale notamment (traitement du cancer ou de maladies dégénératives). En 2022, le centre a atteint sa vitesse de croisière et est désormais pleinement opérationnel.

4.4.2 Renforcer et développer des partenariats privilégiés et des alliances académiques internationales

Définition : Le développement de partenariats et d'alliances académiques internationales constitue cette mesure. À l'heure de la suspension des partenariats avec l'Union européenne, l'Université doit redoubler d'efforts pour animer les liens avec ses partenaires internationaux privilégiés et rester proactive pour renforcer des alliances avec de grandes institutions de recherche européennes.

Réalisations :

L'UNIL a poursuivi sa collaboration avec chacun de ses quatre partenaires privilégiés.

Université libre de Bruxelles (ULB)

Les liens entre l'UNIL et l'ULB sont entretenus par la sélection de projets collaboratifs via un appel à projet annuel (fonds d'impulsion). En 2022 onze projets d'enseignement ou de recherche sélectionnés en 2020 et 2021 ont été poursuivis, dans des domaines très divers. Leur réalisation ayant été retardée en raison du COVID, une partie d'entre eux ont été prolongés jusqu'en 2023. Un nouvel appel (le cinquième), ouvert aux collaborations dans le domaine du numérique, qui s'intègre ainsi à l'un des axes stratégiques de l'UNIL, a été lancé à l'automne 2022. Les liens avec l'ULB se sont par ailleurs renforcés avec l'adhésion à l'alliance d'universités européennes CIVIS (cf. infra).

Université Laval

Dans le cadre de la collaboration avec l'Université Laval (ULaval) six projets en recherche en lien avec le numérique, financés dans le cadre de l'appel à projets 2020

(fonds d'impulsion) ont été poursuivis. Leur réalisation a également été retardée par le COVID, ce qui a conduit à l'extension d'une partie d'entre eux jusqu'en 2023.

Université de Lancaster

Les projets de collaboration en enseignement initiés avant la crise COVID, qui reposaient notamment sur des mobilités de courte durée en Suisse et en Angleterre, n'ont pas repris. Par contre, en 2022 huit membres du personnel de l'Université de Lancaster ont été sélectionnés pour bénéficier en 2023 d'une semaine d'immersion à l'UNIL dans le cadre d'un programme d'échange du personnel (Global Learning Exchange).

Université de Padoue

Onze projets de recherche ou d'enseignement, sélectionnés dans le cadre d'un appel à projets lancé en 2021 ont été poursuivis en 2022. Un deuxième appel, lancé au printemps 2022, a permis de sélectionner douze nouveaux projets de collaboration, avec pour objectif de solidifier les liens institutionnels à long terme.

Autres alliances et réseaux

En octobre 2022, l'UNIL a adhéré à l'alliance d'universités européennes CIVIS. CIVIS est une initiative ambitieuse regroupant 10 universités (11 avec l'UNIL) de renom à travers l'Europe, qui vise une collaboration très étroite afin de mettre sur pied un ensemble de projets d'enseignement (de l'école d'été au diplôme multiple).

L'UNIL fait par ailleurs partie de l'Alliance Campus Rhodanien, qui comprend six institutions (UNIL, Université de Genève, HES-SO, Université de Lyon, Université Grenoble Alpes, Université Savoie Mont Blanc). Un appel pour des projets de collaboration (avec une université au moins de chaque côté de la frontière) a été lancé en 2022 ; sur 45 projets soumis (dont 23 comprenaient des équipes UNIL), 12 ont été sélectionnés, dont 5 impliquent des chercheur·e·s de l'UNIL.

L'UNIL fait partie, depuis 2020, du réseau Worldwide Universities Network, qui regroupe 24 universités de haut niveau réparties sur tous les continents, dans une perspective du renforcement des collaborations de recherche. En mai 2022, l'UNIL a accueilli l'assemblée générale du réseau, à laquelle ont participé près de 100 personnes de haut rang.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.4

Durant l'année 2022, l'UNIL a renforcé ses relations au niveau régional, national et international.

D'un point de vue local, l'UNIL a continué à consolider différents partenariats par le biais de projets communs centrés sur des questions de durabilité à l'image du centre interinstitutionnel E4S (UNIL-EPFL- IMD) ou encore du centre CLIMACT (UNIL-EPFL) mais également grâce à des projets de recherche conjoints avec des universités partenaires. De plus, par sa présence dans l'Alliance Campus Rhodanien, l'UNIL est également largement impliquée dans la recherche au niveau régional ce qui répond à sa volonté d'élargir les collaborations interinstitutionnelles avec les hautes écoles voisines.

Cette année 2022 est particulièrement importante pour la visibilité internationale de l'UNIL qui entre dans l'alliance CIVIS, suite à l'autorisation accordée aux hautes

écoles suisses de participer au projet Erasmus+ « Universités européennes ». Ce format du programme Erasmus+ encourage les projets d'excellence proposés par les alliances de hautes écoles européennes. L'objectif du projet CIVIS est de renforcer la compétitivité du domaine de l'enseignement supérieur européen et d'en garantir l'accès à un plus grand nombre d'étudiant·e·s tout en proposant un renforcement des offres de mobilité. Dans un contexte européen compliqué, cette alliance d'universités offre de nombreuses perspectives à l'UNIL et correspond à sa volonté de poursuivre son ouverture, d'augmenter son attractivité internationale et de renforcer sa place dans les réseaux internationaux, en dépit des freins créés par l'exclusion de la Suisse des programmes européens.

La mise en place des programmes et opportunités existant dans le cadre de CIVIS débutera dès 2023 et représente un projet de grande envergure pour l'UNIL.

Critères de réalisation	
4.4.1 Bilan des liens de l'UNIL avec ses partenaires au niveau national et régional	L'UNIL continue de consolider les coopérations historiques avec des acteur·trice·s régionaux via le développement du centre E4S, CLIMACT, du HUB ainsi que du projet PRO.
4.4.2 Bilan des partenariats privilégiés et des alliances académiques internationales	<p>28 projets en cours avec les « partenaires privilégiés » - Université Libre de Bruxelles, Universités de Laval, Lancaster et Padoue.</p> <p>12 nouveaux projets sélectionnés dans le cadre d'un partenariat privilégié.</p> <p>5 projets sélectionnés au sein de l'Alliance Campus Rhodanien.</p> <p>Adhésion à l'alliance d'universités européennes CIVIS.</p> <p>Visibilité accrue au sein du Worldwide Universities Network.</p>

4.5 Accompagner le développement des campus en limitant l'usage des ressources

Introduction

Cet objectif de politique institutionnelle vise le développement des différents sites du campus de l'UNIL tout en limitant l'usage des ressources.

Mesures

4.5.1 Maintenir un parc d'infrastructures de pointe pour la recherche et l'enseignement

Définition : Cette mesure concerne la conduite de gros projets d'infrastructures et des développements immobiliers engagés sur le campus de Dorigny, du Bugnon et d'Epalinges : rénovation et agrandissement de l'Unithèque, construction des nouveaux bâtiments des sciences de la vie, bâtiment du LICR et bâtiment pour la médecine personnalisée, rénovation de l'Amphipôle, construction d'un nouveau bâtiment pour la Faculté des HEC, autant de gros projets immobiliers visant à doter l'UNIL d'infrastructures de pointe et respectueuses de l'environnement pour la recherche et l'enseignement. Il s'agit aussi de planifier des infrastructures qui prennent en compte les nouveaux besoins de l'enseignement et les innovations pédagogiques.

Réalisations : En 2022, différents projets de construction ou de rénovation sur le campus ont abouti.

Le Grand Conseil vaudois a accordé au Conseil d'État un crédit d'ouvrage pour la construction du Bâtiment des sciences de la vie sur le campus de Dorigny. Dans le même EMPD, les autorités vaudoises ont également validé les investissements pour un bâtiment de médecine de précision et divers installations techniques au Biopôle, sur le campus d'Epalinges.

Les travaux d'agrandissement de l'Unithèque ont été poursuivis : le gros œuvre sera achevé au mois de mars 2023.

Les travaux d'agrandissement du Génopode visant à accueillir provisoirement le Centre de cryo-microscopie électronique UNIL-EPFL ont commencé le 9 mai. Le chantier suit son cours et devrait être terminé comme prévu à l'été 2023.

Après le choix du projet lauréat en 2021, un contrat a été passé avec les mandataires architectes ; les études pour la construction du nouveau bâtiment de la Faculté des HEC ont donc démarré et dureront jusqu'au printemps 2024.

En novembre, le Conseil d'État a validé un EMPD de crédit d'investissement pour la construction d'une centrale de chauffe fonctionnant sur des pompes à chaleur tirant l'eau du lac. Située à côté du Biophore, cette installation permettra à l'UNIL de décommissionner ses brûleurs fonctionnant au gaz ou au mazout et de se passer ainsi de toute énergie fossile sur le campus de Dorigny. La demande de crédit sera soumise au Grand Conseil au printemps 2023. La construction devrait être achevée à fin 2025.

Le bâtiment Villanova, qui abrite les activités du HUB Entrepreneuriat et Innovation de l'UNIL, a été inauguré fin octobre. Il a été construit sur les fondations d'une ancienne villa, totalement repensée pour permettre une utilisation partagée et modulable, s'adaptant à l'importante variété de programmes dispensés par le Hub.

Au Génopode, de nouveaux laboratoires d'exploration du vivant ont été construits pour la FBM et équipés d'aquariums hébergeant des poissons zèbres nécessaires pour le développement de nouvelles recherches.

Des bâtiments tels que l'Anthropole et l'Unicentre ont connus d'importants travaux d'amélioration thermique, avec la pose de nouveaux stores et vitrages permettant de gagner en confort pour les usager·ère·s, mais également de réaliser des économies d'énergie substantielles.

Le bâtiment F du Centre laboratoire d'Epalinges a été totalement rénové et équipé de laboratoires utilisés par la FBM.

4.5.2 Assurer un usage efficient des locaux existants

Définition : Cette mesure vise à promouvoir un usage efficient des locaux, notamment par le développement d'un usage mutualisé des espaces de travail qui le permettent.

Réalisations : Plusieurs projets ont été développés, ou achevés, en 2022 en divers bâtiments du campus.

Dans le Géopolis, pour répondre au manque de surface récurrent auquel fait face depuis plusieurs années l'institut FORS dont le personnel est en augmentation constante, des études sont en cours afin d'aménager des espaces répondant tant à des activités collaboratives qu'individuelles, en maintenant le même nombre de mètres carré. Le ratio poste/collaborateur·trice se verra optimisé, avec 44 % d'espaces partagés et 56 % composés de salles de réunion, bureaux individuels et lieux de détente. Ce projet est en attente de validation par les facultés.

À l'Unicentre, à titre d'expérience pilote, une petite partie des bureaux de la Direction ont été « densifiés » et réaménagés en fin d'année. Une douzaine de personnes, dont un membre de la Direction, se partagent désormais trois locaux dotés de neuf places de travail partagées et d'un espace de réunion. Le premier bilan est positif et pourra servir d'exemple ailleurs à l'UNIL.

Un projet de mutualisation des surfaces de la Ferme de la Mouline, qui abrite les activités du service des bâtiments et travaux Unibat (33 collaborateur·trice·s concernés), sera finalisé en 2023, avec le réaménagement des locaux et l'abandon d'une majorité des postes individuels attribués.

Les laboratoires aussi sont désormais conçus de manière à pouvoir être partagés. Les études réalisées en 2022 pour le bâtiment des Sciences de la Vie ont permis d'imaginer des laboratoires mutualisés, adaptés aux travaux pratiques de l'ensemble des disciplines qui seront enseignées à terme dans ces locaux.

4.5.3 Renforcer l'expertise en durabilité dans la conception des infrastructures

Définition : Cette mesure vise à renforcer l'expertise en durabilité dans la conception des infrastructures. Il s'agit de veiller à ce que les projets d'infrastructures, qu'il

s'agisse de construction ou de rénovation, intègrent suffisamment en amont un concept permettant au maître d'ouvrage de prendre une décision éclairée sur les choix de conception devant garantir la durabilité du projet.

Réalisations : Le nouveau domaine « Énergie et infrastructures » a été créé en 2022 au sein du service des bâtiments et travaux, Unibat. Son équipe réunit des ingénier·e·s spécialisés, dont l'expertise vient s'ajouter à celle des architectes et des équipes techniques. Il œuvre notamment au développement de projets d'assainissement des installations existantes et est consulté dès les premières phases d'études pour les constructions nouvelles, afin que celles-ci soient conçues conformément aux critères de durabilité en vigueur.

En parallèle, la collaboration entre le Centre de compétences en durabilité (CCD) et Unibat a permis de faire surgir de nombreuses interactions et synergies, notamment sur le thème de la sobriété énergétique et la sensibilisation de la communauté autour de ce sujet.

Entre août et décembre, la préparation du plan OSTRAL (voir aussi supra 3.1.2) a été l'occasion de réunir autour d'une même table les spécialistes des économies d'énergie d'Unibat, les expert·e·s en durabilité du CCD et les personnes en charge d'installations particulièrement gourmandes en électricité dans les facultés et les services. Les mesures prises pour réduire la température dans les locaux ou pour chasser les gaspillages énergétiques ont permis de réduire d'environ 10 % la consommation des mois de novembre et décembre. Certaines de mesures prises à titre préventif de la crise énergétique pourront être pérennisées.

4.5.4 Poursuivre le développement du campus de Dorigny et créer des vies de quartier

Définition : Cette mesure s'attelle à poursuivre les efforts de mutation du site de Dorigny en un campus actif 24h sur 24, véritable portion de ville, sûre, intégrée à son territoire et bénéficiant d'un accès aux services en renforçant le caractère particulier de chaque quartier du campus de Dorigny.

Réalisations :

Comme dit ci-dessus, (voir supra 4.5.1), le bâtiment Villanova a été inauguré en novembre. Ce nouvel espace collaboratif qui abrite les activités du HUB Entrepreneuriat et Innovation offre des espaces interdisciplinaires à la disposition de la communauté universitaire. Ils peuvent être occupés 24h/24 et 7j/7 par les participant·e·s pendant toute la durée des programmes en cours.

Le projet de transformation de la zone de la Grange de Dorigny a également démarré en 2022. À terme, ce bâtiment historique, classé au recensement architectural du Canton de Vaud, verra sa terrasse réaménagée mais sera surtout doté d'un nouveau café, mis à la disposition non seulement de la communauté universitaire mais également de la population, indépendamment des représentations du Théâtre qu'il abrite et de son calendrier culturel.

L'alimentation et les cafétérias constituent un élément important de la vie des quartiers de l'UNIL. Le cadre de référence pour l'alimentation saine et durable à l'UNIL, établi en 2019 par la Direction, est devenu contraignant pour les restaurateurs à partir du 1^{er} septembre, date d'entrée en vigueur de nouveaux contrats. Suite à la mise au concours de l'exploitation des cafétérias en trois lots distincts l'an dernier, le

lauréat du lot 3 (Amphimax) a renoncé à signer le contrat proposé. Le restaurateur choisi pour le lot 1 (Unithèque et Quartier Chamberonne) a accepté d'assurer l'intérim pendant 12 mois, le temps de relancer un appel d'offres. L'ensemble de la démarche est accompagné par une nouvelle commission consultative de l'alimentation entrée en fonction en automne 2022.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.5

Les grands projets immobiliers nécessaires au bon fonctionnement de l'UNIL se poursuivent sous la houlette d'un CoPil des constructions universitaires en grande partie renouvelé (nouveau directeur général de la DGES et nouveau directeur général de la DGIP) selon un programme régulièrement mis à jour.

La prise en compte des principes de durabilité, que ce soit pour l'énergie ou pour l'usage des surfaces, est désormais systématique. La mise en œuvre des intentions reste le défi principal.

Critères de réalisation	
4.5.1 Suivi des grands projets immobiliers	<p>Obtention du crédit d'ouvrage pour la construction du bâtiment des sciences de la vie et pour les bâtiments de médecine de précision et l'immuno-oncologie au Biopôle.</p> <p>Poursuite de la réalisation du bâtiment LICR à Epalinges.</p> <p>Poursuite de la réalisation du chantier Unithèque.</p> <p>Poursuite des études du nouveau bâtiment pour les sciences humaines (extension Internef).</p>
4.5.1 Introduction d'un processus de planification des locaux répondant aux besoins de l'enseignement et aux innovations pédagogiques	Planification générale des projets à jour validée par la Direction (29.11) et soumise au CoPil des constructions universitaire (16.12).
4.5.2 Bilan de l'utilisation des locaux existants et mesures consécutives	<p>Projet FORS à Géopolis en cours.</p> <p>Projet-pilote à l'Unicentre réalisé.</p> <p>Projet à la Ferme de la Mouline en cours.</p>
4.5.3 Recours systématique à une expertise coordonnée des différents corps de métier (notamment ingénieurs et architectes) proposant un concept global de durabilité pour chaque projet d'infrastructures	Mesures OSTRAL impliquant plusieurs corps de métier en phase de pérennisation.
4.5.4 Bilan du développement du campus de Dorigny et de ses vies de quartier	<p>Inauguration de la Villanova.</p> <p>Projet en cours autour de la Grange.</p> <p>Nouvelle commission de l'alimentation.</p>

5. Rapport des facultés

5.1 Faculté de théologie et de sciences des religions (FTSR)

Introduction

L'année 2022 a été une année de transition. Elle a été marquée par l'entrée en fonction d'une nouvelle équipe décanale le 1er août 2022, présidée pour la première fois dans l'histoire de la Faculté, créée en 1537, par une Doyenne. Le nouveau Décanat a rapidement pris ses marques ; il a pu travailler dans la continuité du Décanat précédent en s'appuyant sur une structure et des procédures administratives bien établies. Une auto-évaluation de la Faculté est prévue pour 2023 à l'issue de laquelle le Décanat définira les axes prioritaires de son plan de développement futur.

Les chapitres suivants résument les réalisations effectuées en 2022 autour des trois axes stratégiques définis dans le rapport d'auto-évaluation de 2014 qui sont (1) *Recherche* : créer les structures et conditions cadres pour favoriser une recherche de très haut niveau et devenir un lieu de référence et d'expertise sur le religieux auprès de la société et des autorités politiques, (2) *Enseignement* : développer un enseignement d'excellence, (3) *Gouvernance* : mettre en place une gouvernance transparente et proactive.

Recherche

Les trois Centres interdisciplinaires – le Centre interdisciplinaire d'études juives (CIEJ), le Centre interdisciplinaire en histoire et sciences des religions (CIHSR) et le Centre interdisciplinaire de recherche en éthique (CIRE) – qui ont été créés, réformés ou ont rejoint la Faculté en 2019, ont consolidé leur assise et leur visibilité institutionnelles durant l'année sous revue mais ont aussi développé leurs activités. Ainsi, un groupe de chercheur·euse·s réuni par le CIRE a publié en juin 2022 un rapport sur l'attribution d'un Doctorat honoris causa à B. Mussolini en 1927, rapport mandaté par la Direction de l'UNIL. Le CIRE a également lancé deux projets de recherche dans les domaines de « l'éthique et durabilité » et de « l'éthique et numérique ».

En 2022, sept projets de recherche émanant de la Faculté ont été soutenus par le FNS dans des champs disciplinaires variés : archéologie, écologie et spiritualités, philosophie et éthique, théologie et sciences des religions, humanités numériques, pour n'en citer que quelques-uns. Deux de ces projets sont dirigés conjointement avec des chercheur·euse·s du CHUV, un autre avec des collègues de la Haute école de Santé Vaud. À cela s'ajoutent deux projets de recherche financés par la Fondation Leenaards : « Interactions personne âgée-robot : comprendre la place du corps âgé vivant (IPARC) » et « La dimension spirituelle et religieuse et la qualité de vie et le bien-être des seniors vivant à domicile », dont le premier s'est terminé en 2022.

La Faculté a organisé en 2022 une dizaine de colloques et de conférences qui ont réuni un réseau international de chercheur·euse·s. Signalons, entre autres, la Conférence finale du projet *Art and Activism* (ARTIVISM), financé par l'*European Research Council* (ERC), la Conférence internationale *Heresy and Infidelity : Islamic and Politico-Religious Legal Discourses (10th-11th century)* ou le Cycle de

conférences autour du sujet « Scandale ou salut : comment comprendre la mort de Jésus ? ».

Le Décanat a également attribué des moyens financiers à la Commission de la recherche afin d'accélérer la finalisation de plusieurs projets de recherche ou de faciliter le démarrage de nouveaux projets.

Enseignement

Forte de sa double identité, théologie (TH) et sciences des religions (SR), la Faculté cherche à développer son offre d'enseignement en favorisant les échanges entre les deux domaines. La consolidation du partenariat en théologie, initié dès 2015 dans le cadre du réseau de coopération « Triangle AZUR » des universités de Genève (UNIGE), Neuchâtel (UNINE) et Lausanne, a été poursuivie. Il a permis de multiplier les ponts entre la théologie et les sciences des religions et de renforcer la cohérence des formations proposées.

Ainsi, le Collège de théologie protestante (CTP), issu du « partenariat AZUR », réunit la FTSR et la Faculté de théologie de l'UNIGE (FTh UNIGE) pour définir l'offre d'enseignement et mettre en œuvre des cursus communs aux niveaux Bachelor et Master. Le CTP veille continuellement à créer des synergies entre les facultés et à répondre aux besoins romands en matière de pratique théologique voire ecclésiale.

Les organes compétents de la filière en théologie ont procédé à des mises à jour des règlements et plans d'études (Bachelor et Master). Pour ce qui concerne la filière en sciences des religions, le Décanat et la Commission pédagogique d'histoire et sciences des religions (CPHSR) sont toujours en discussion avec les deux facultés partenaires (Lettres et Faculté des sciences sociales et politiques) afin de préserver et améliorer les synergies entre les enseignements et les filières d'études concernées. Une collaboration au Master en durabilité offert par la Faculté des géosciences et de l'environnement (FGSE) est également formalisée.

Soucieux des débouchés professionnels des étudiant·e·s en Masters en SR et TH, le Décanat a co-organisé en 2022 avec la FTh UNIGE le « Forum des métiers (ForME) ». Dans sa deuxième édition depuis 2019, ce forum réunit des intervenant·e·s de différents secteurs d'activité professionnelle.

Le Décanat encourage les formations continues. En 2022, l'offre de deux *Certificate of Advanced Studies* (CAS) (« Accompagnement spirituel en milieu de santé » et « Éthique, Santé et Environnement » [FTSR, FGSE, Faculté de biologie et médecine]) a été renouvelée. S'y sont ajoutées trois formations courtes qui répondent aux besoins de publics variés (« Communautés religieuses, pluralisme et enjeux de société », en collaboration avec le Département des institutions et de la sécurité (DIS), « Diversité religieuse en institution », en collaboration avec la Haute école de travail social et de la santé Lausanne et la Haute école pédagogique Vaud ainsi que « Éthique de l'innovation numérique »).

Le CIRE propose en outre des formations sur l'éthique aux membres de l'UNIL, en lien avec les commissions d'éthique de la recherche de l'UNIL ou des facultés. Il a également mis en place un cours-séminaire interdisciplinaire et interculturel en éthique donné conjointement aux étudiant·e·s de l'UNIL et de l'Université Laval (Québec, Canada) par une équipe d'enseignant·e·s interdisciplinaires.

Gouvernance

Le Décanat a poursuivi son objectif de gouvernance informationnelle par l'implémentation d'outils de gestion et de mise à disposition numérique de l'information administrative.

Forte de l'expérience acquise lors de la pandémie en matière de prestations numériques, la dématérialisation des processus administratifs s'est intensifiée. Ainsi, la Faculté a pu répondre au souhait de la Direction de proposer le télétravail conventionné – proposition qui a été largement adoptée par les collaborateur·trice·s de la Faculté.

Plusieurs groupes de travail ont été mis en place pour favoriser les échanges avec les services centraux de l'UNIL et améliorer ainsi la gouvernance institutionnelle dans un contexte de complexification des dossiers et d'augmentation des charges.

La rédaction des règlements de commissions et des directives décanales, ou leur révision, se sont poursuivies durant l'année 2022. Ce travail permet de garantir la transparence et la sécurité administrative au fonctionnement des institutions facultaires.

5.2 Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique (FDCA)

Unique en Suisse et en Europe, la FDCA repose sur les identités fortes et reconnues à l'échelle nationale et internationale de l'École de Droit (ED), de l'École des sciences criminelles (ESC) et de l'Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP). Cette identité riche et plurielle impose le défi de trouver le bon équilibre entre convergence et diversité, entre les identités des écoles et institut constituants et l'appartenance à l'UNIL. Dans cette perspective, a été conçue en 2022 la raison d'être de la FDCA¹ et effectuée la refonte complète de la stratégie facultaire 2021-2026² en accord avec le Plan d'intentions de l'UNIL.

Les réalisations 2022 et les perspectives de la Faculté s'inscrivent principalement autour de quatre enjeux spécifiques : l'ancrage sociétal, l'interdisciplinarité, les politiques institutionnelles et la consolidation de l'édifice facultaire.

L'ancrage sociétal

« Au cœur des enjeux sociétaux » constitue la mission centrale de la FDCA³. La Faculté peut avoir un impact dans une grande diversité de domaines scientifiques grâce aux activités d'expertise et de formation continue de ses enseignant·e·s chercheur·e·s.

Incontournable sur la scène internationale, le Centre de politique fiscale contribue largement au rayonnement de l'UNIL. Le rattachement en automne dernier de Pascal de Saint-Amans à l'UNIL, en qualité de Professeur titulaire et co-directeur du Centre, est le fruit de plusieurs années de collaboration entre le Centre de politique fiscale et l'OCDE. À l'échelle régionale, le nouvel Observatoire de la culture (ORC), dirigé par un professeur de l'IDHEAP, contribue à l'ancrage culturel de la Faculté via une large

¹ Raison d'être de la FDCA, 22 juin 2022, [site web](#)

² Stratégie facultaire, FDCA, 22 juin 2022, [site web](#)

collaboration entre l'UNIL, la HES-SO, la CDAC, la Ville de Lausanne et treize autres villes romandes.

Début 2023, l'IDHEAP lance avec le Contrôle fédéral des finances (CDF), une nouvelle formation continue en matière de surveillance financière et de l'audit du secteur public. Cette nouvelle formation pourra s'intégrer aux formations certifiantes déjà proposées par l'IDHEAP. De son côté, l'ESC met sur pied le MBA forensique en partenariat avec l'Université de Cergy-Pontoise et le pôle judiciaire de la Gendarmerie nationale. La formation des praticien·ne·s occupe une place importante dans les activités d'une grande partie des membres du corps professoral de la Faculté, un critère de qualité qu'elle souhaite formaliser à l'avenir lors de ses évaluations.

L'interdisciplinarité

L'interdisciplinarité passe par l'incitation à une recherche plurielle et fédératrice au côté d'un enseignement ouvert et transversal. La Faculté favorise la création d'espaces de rencontre, d'expériences de mobilité et de partenariats pour faciliter l'innovation.

Deux événements facultaires importants ont marqué l'année 2022. La première édition de la Journée de la recherche, intitulée « UNIquES dans la diversité », présentait et discutait la diversité des recherches de la FDCA au travers d'expériences personnelles et de projets collaboratifs. Cette rencontre facultaire a été très appréciée par la communauté FDCA et sera reconduite en 2023. En automne, deux pôles facultaires ont inauguré ensemble leur existence par une journée de conférences intitulée « Numérisation et changement climatique à la FDCA ». Ces rencontres facultaires ont pour but de faciliter l'interconnaissance entre les membres des trois écoles et institut. Convaincue qu'une recherche respectueuse des diversités contribuera à plus de créativité et de sérendipité, la Faculté envisage en 2023 de mener un travail sur les indicateurs d'évaluation de la recherche. Aussi, l'incitation à la recherche passe par la qualité du soutien aux chercheur·e·s, notamment via l'accompagnement pour l'obtention de fonds externes, élément que la Faculté continue de développer.

Différentes réalisations se sont également concrétisées en 2022 pour renforcer l'ouverture, la flexibilité et l'interdisciplinarité des cursus. L'accord de mobilité entre l'UNIL et l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) a été renforcé et de nouveaux accords SEMP (Swiss-European Mobility Programme) ont été établis pour faciliter les échanges estudiantins en science forensique et en droit. Conjointement, des actions d'information et de sensibilisation à l'attention des étudiant·e·s sur les questions de mobilité ont été organisées. Par ailleurs, la Faculté poursuit ses actions d'accompagnement de la transition numérique de ses pratiques et l'innovation pédagogique de ses enseignements. Dans la perspective de l'implémentation de méthodes pédagogiques innovantes et adaptées à la diversité de la faculté d'ici à 2024, un état des lieux des pratiques d'enseignement est en cours. Cette étude sera l'opportunité d'identifier des pistes transversales pour l'échange de bonnes pratiques entre les trois écoles et institut de la FDCA.

Les politiques institutionnelles

L'encouragement de la Relève et la promotion de l'Égalité-Diversité-Inclusion (EDI) sont des axes prioritaires pour la Faculté et son Décanat. La Faculté agit en particulier sur le développement des opportunités de carrières, le soutien à la carrière scientifique et la transition professionnelle des diplômé·e·s.

Dès 2022, les postes professoraux ont systématiquement été ouverts en prétitularisation conditionnelle (PAST-PTC). La Faculté a aussi l'ambition de favoriser la création de nouvelles opportunités postdoctorales, notamment au travers de projets financés par les fonds externes. Dans cette optique, la Faculté opère plus largement sur l'information et la sensibilisation de sa communauté aux questions de carrière scientifique, avec entre autres, la mise en place du « GeTogether des postdocs de la FDCA ». Par ailleurs, une attention particulière est accordée à la transition professionnelle et à la valorisation des stages dans les cursus de master et (p. ex. partenariats, interventions de praticien·ne·s, mémoire de stage).

Les questions EDI sont systématiquement prises en compte lors des décisions du Décanat qui est très conscient des efforts à produire sur cet axe. L'existence de la Commission consultative facultaire sur les questions d'égalité, de diversité et d'inclusion a été formalisée et ses missions spécifiées dans un règlement. La Faculté a ainsi renforcé ses ressources pour définir les indicateurs et établir un monitoring de l'EDI. En outre, un plan d'incitations facultaires visant à inciter à la recherche est en cours d'élaboration et intègre les critères « Relève » et « EDI ».

La consolidation de l'édifice facultaire

Les deux pôles facultaires « Numérique » et « Environnement et climat » contribuent à faire de la FDCA une Faculté, en fédérant sur ces thématiques des membres de l'École de Droit, de l'ESC et de l'IDHEAP. Ils se situent à l'intersection des autres centres, réseaux ou plateformes interdisciplinaires de l'UNIL et au-delà. Les pôles ont pour vocation de catalyser des projets transverses, tant dans les domaines de la recherche, de l'enseignement et de la formation continue, d'appuyer la Relève scientifique et de contribuer à l'ancrage sociétal de la FDCA. Afin de soutenir l'existence institutionnelle et le développement de ses pôles, la Faculté leur a octroyé en 2022 un soutien financier ponctuel. Il s'agira à l'avenir de définir un modèle d'incitation durable qui soutient l'intelligence collective et la gouvernance *bottom-up* des pôles³.

L'existence de savoirs interdisciplinaires repose incontestablement sur le renforcement de savoirs disciplinaires. Dans cette perspective, la Faculté développe depuis plusieurs années les domaines scientifiques transverses du « Sport », du « Numérique » et de « l'Environnement ». Entre début 2022 et 2023, les postes professoraux « Droit du vivant et droit de la santé numérique » (ED, FBM), « Droit civil et droit de la santé » (ED, FBM), « Droit du Sport » (ED), « Droit numérique et propriété intellectuelle » (ED), « Management et régulation du sport » (IDHEAP) et « Environnement et économie urbaine » (IDHEAP) ont été pourvus ou sont

³ Charte des pôles facultaires, FDCA, 7 avril 2022, [site web](#)

actuellement publiés. Par ailleurs, la FDCA a établi un partenariat avec l'International Testing Agency (ITA) sur la problématique du dopage et contribue activement à la collaboration entre l'UNIL, l'EPFL et HEIG-VD dans le domaine de la confiance numérique et de la cybersécurité.

Perspectives

« Le temps de la recherche⁴ » est une notion qui tient particulièrement à cœur au Décanat. Dans cette optique, la Faculté ambitionne d'aborder la qualité de la recherche au travers d'une évaluation plus juste et équitable, dans le respect de la diversité des pratiques scientifiques présentes au sein de celle-ci.

Les enjeux autour de l'évaluation des enseignements sera également au centre de ses préoccupations ces prochaines années. Il faudra relever les défis de l'anonymisation des examens, du *e-assessment*, de la gestion de l'augmentation des effectifs et intégrer à la réflexion la problématique des intelligences artificielles.

La formation continue et les services expertise constituent une spécificité de la FDCA qui ancre la Faculté dans la pratique et la société. La Faculté poursuit ses efforts pour développer ces axes prioritaires, non seulement en étendant ses activités mais aussi en travaillant sur leur visibilité.

La médiation scientifique est également une mission que la FDCA souhaite investir plus intensément ces prochaines années, car centrale pour une Faculté qui se veut « au cœur des enjeux sociétaux ». Sur cet axe prioritaire de l'UNIL, la Faculté envisage de travailler étroitement avec la Direction et les services centraux.

5.3 Faculté des lettres

Durant l'année 2022, l'équipe décanale entrée en fonction en août 2021 est parvenue à mettre en œuvre plusieurs projets significatifs qui lui ont permis de développer les axes prioritaires de son plan d'action.

L'effectif des étudiant·e·s reste relativement stable (au-dessus de la barre des 2'000 à l'automne 2022, ce qui constitue un bon score en Lettres dans la conjoncture suisse et européenne actuelle), ainsi que le nombre de thèses de doctorat inscrites (361). Un effort particulier a été entrepris cette année par la Faculté pour veiller au bien-être des étudiant·e·s, en développant des pages web et des capsules vidéo ayant pour but de leur donner des conseils pratiques visant à réduire le stress et l'anxiété liés aux études, tout en les aidant à accroître leur autonomie, leur résilience et leur capacité d'adaptation.

Renforcement des liens avec le Secondaire

Le renforcement des liens avec les gymnases et collèges vaudois constitue un axe majeur de l'action du Décanat actuel. Un grand nombre de disciplines de la Faculté des lettres étant enseignées au Secondaire I et II, il paraît indispensable de nouer des collaborations solides et fructueuses avec les établissements du canton. En septembre 2022, la Faculté a lancé *courriel : des Lettres au Secondaire*, son nouveau bulletin d'information spécifiquement destiné aux enseignant·e·s du Secondaire. La newsletter *courriel* contient une liste détaillée des **formations continues** données

⁴ Plan d'intentions de l'UNIL 2021-2026

à l'UNIL dans différentes disciplines des sciences humaines, et recense les **cours publics** proposés par les enseignant·e·s de la Faculté, ainsi que les **ateliers de médiation**. Chaque bulletin met en avant **des ouvrages** de la Faculté et propose un **entretien sous forme de podcast** avec un·e expert·e des Lettres. Les échos reçus suite à la diffusion des premiers numéros de *courriel* ont été très favorables. En outre, en 2022, la Faculté a posé les fondements d'un ambitieux projet de programme d'enseignement à l'adresse des élèves du Secondaire désireux de renforcer leurs compétences et leur goût pour les humanités (projet intitulé « Cours Germaine de Staël », en référence à la célèbre femme de lettres vaudoise). Porté par la Direction de l'UNIL au Département de l'enseignement et de la formation professionnelle, ce projet novateur conçu par les Lettres a reçu un préavis positif du Conseiller d'État et devrait entrer dans sa phase de réalisation en 2023.

Valorisation de la recherche et visibilité de « l'image » des Lettres

La Faculté a démontré son aptitude à créer de nouvelles passerelles entre le campus et la Cité. Très active dans le domaine de la médiation culturelle et de la vulgarisation scientifique, la Faculté multiplie les initiatives pour valoriser ses projets de recherche et les rendre accessibles à un large public (interventions dans les médias, expositions, cours publics, Festival Histoire et Cité, Printemps de la poésie, Lausanne Shakespeare Festival, etc.). Plusieurs plateformes spécialement conçues par la Faculté contribuent à cet effort de visibilité : le site *Eureka* met en évidence l'actualité de la recherche, tandis que *LabeLettres* recense tous les ouvrages publiés par les membres de la Faculté (une centaine de livres par année !). Certaines de ces publications sont accompagnées de capsules vidéo dans lesquelles les auteur·e·s présentent leur travail au public : visionnées jusqu'à 3'000 fois, ces vidéos bénéficient de la présence importante de la Faculté sur les réseaux sociaux. Tout au long de l'année 2022, le Centre d'études théâtrales de la Faculté des lettres a coordonné le vaste projet de médiation « Rire avec Molière ? » initié à l'occasion du 400^e anniversaire de la naissance de Molière : spectacles, émissions de radio, ateliers destinés aux jeunes élèves, projections de films à la Cinémathèque suisse... : autant d'initiatives qui ont permis à ce programme d'atteindre un public nombreux et multigénérationnel. Grâce au succès de ce projet, Lausanne a occupé une place très en vue au sein des festivités internationales qui ont jalonné l'Année Molière. Les liens étroits et dynamiques entre la Faculté des lettres et les médias romands ont été mis en évidence à la faveur de la Cérémonie d'ouverture des cours de septembre 2022, lorsque la conférence inaugurale a été prononcée par le Directeur de la Radio Télévision Suisse, M. Pascal Crittin, sur le thème : « La RTS sur un campus universitaire : un projet au service de la société ».

Innovation, numérique et interdisciplinarité

L'interdisciplinarité est au cœur de la culture de la Faculté des lettres et fait partie intégrante de sa conception de l'enseignement et de la recherche, de manière à favoriser continuellement le croisement des regards sur certains objets littéraires, historiques ou théoriques. Cette approche transversale est particulièrement bien illustrée par le nouveau Centre NUCLEUS. Très investie dans le domaine des nouvelles technologies (réalité virtuelle, édition numérique, vidéo, médiation numérique...), la Faculté s'est dotée d'une nouvelle structure, le Centre NUCLEUS, dont l'Assemblée générale constituante s'est tenue en 2022. Dédié aux

problématiques et aux enjeux relatifs à l'utilisation du numérique dans les disciplines de la Faculté, ce Centre ouvre à l'ensemble des collaborateur·trice·s un espace visant à fédérer et coordonner les initiatives, tout en accentuant la concertation sur les stratégies à adopter, en tenant compte des besoins spécifiques des sciences humaines en matière d'infrastructures et d'outils informatiques. Par ailleurs, l'ancrage en Lettres d'un enseignement pionnier en « études logicielles et matérielles des jeux vidéo et de leurs traces numériques » renforce la présence de la Faculté dans le champ fertile des *game studies* et de la culture vidéoludique, où elle bénéficie d'une visibilité internationale croissante, notamment grâce au rôle central de certains de ses membres au sein du GameLab et des Numerik Games.

Relève et égalité

La Faculté a renforcé sa politique de soutien à la relève et à l'égalité, suite à la création en 2021 d'une « Commission pour la relève et l'égalité » présidée par la Vice-doyenne en charge du dicastère Relève et Égalité. Inauguré en 2021, le « Prix égalité et diversité » a été décerné pour la deuxième fois en septembre 2022, lors de la Cérémonie d'ouverture des cours de la Faculté. Au printemps 2022, un sondage sur la communication inclusive en Lettres a été lancé pour préparer l'importante *Journée sur la communication inclusive* organisée par la Faculté (UNIL, 30 septembre 2022), en présence de la Vice-rectrice en charge de l'Égalité et de la Cheffe du Bureau de l'Égalité, avec la participation d'éminents linguistes suisses et étrangers. De plus, le dicastère Relève et Égalité a consolidé en 2022 ses synergies avec le dicastère Recherche, grâce à l'élaboration conjointe d'une *Journée de la recherche et de la relève en Lettres* ayant pour thème « la diversité ». Cet événement, auquel ont participé deux vice-rectrices et la présidente du Conseil de l'UNIL, s'est articulé autour des « Questions égalité et genre » et des « Parcours (a)typiques ».

Écopoétique et Transition écologique

La Faculté des lettres s'engage avec conviction et inventivité sur le terrain des recherches et enseignements consacrés à la crise écologique et à la durabilité, en soulignant le rôle décisif des récits et imaginaires qui structurent le rapport des êtres humains à leur environnement naturel. Tandis que plusieurs sections (Anglais, Français, Allemand, Sciences de l'Antiquité...) offrent des enseignements dans le champ de l'écocritique, le Centre interdisciplinaire d'étude des littératures a mis sur pied un grand colloque ayant pour thème « Raviver l'eau : pour une écopoétique comparatiste » (UNIL, 9-11 novembre 2022), tout en proposant pendant plusieurs semaines, durant l'automne 2022, un cours public d'écologie littéraire intitulé « Durabilittérature ».

5.4 Faculté des sciences sociales et politiques (SSP)

Le COVID a continué d'impacter les activités de la Faculté en 2022, même si la transition vers un retour au « normal » s'est amorcée au 2^{ème} semestre. Dans cette situation inédite, la Faculté a néanmoins suivi le cap de son plan d'intention sur la plupart des objectifs fixés. Toutefois, le lancement de certains projets, dont la traduction des nouvelles pratiques du travail en matière d'occupation des locaux, a été retardé.

Afin d'améliorer le pilotage du plan, la Faculté a adapté l'outil de reporting et intégré un suivi régulier des objectifs dans ses séances (Décanat, Directions d'institut). Cet exercice a permis de constater la convergence de son plan de développement avec le Plan d'intentions de l'Université (PI UNIL), comme indiqué entre parenthèses ci-après.

Gouvernance

Accroître la gouvernance stratégique, améliorer la coordination et la collaboration entre les différents niveaux de régulation intra-Unil et intra-facultaire, renforcer l'équipe administrative, développer la stratégie et les supports de communication, développer la durabilité, anticiper les besoins liés aux infrastructures, développer la politique RH au sein de la Faculté (intégration et formation, clarification des fonctions et accompagnement des carrières, soutien à l'égalité des chances, la diversité et l'inclusion).

La Faculté a constaté une croissance des arrêts maladie et démissions dans la période post-COVID. Ces mouvements ont globalement retardé l'entrée en force du nouvel organigramme administratif. Mais les trois derniers mois témoignent de la pertinence du modèle qui fluidifie la collaboration entre l'administration du Décanat et celle des instituts, qui bénéficient désormais chacun d'un·e administrateur·trice.

La Faculté a adopté son Plan Égalité, Diversité et Inclusion (EDI) (PI UNIL 4.2), décliné autour de cinq axes prioritaires (COMPAS) : Comprendre les mécanismes à l'origine des inégalités ; les Monitorer par la veille statistique ; Promouvoir les carrières, particulièrement féminines ; Aménager des conditions de travail favorisant l'EDI ; Sensibiliser les membres de la Faculté à la culture EDI.

Afin d'accompagner la prolongation du télétravail au sein du PAT, le Décanat a adopté une directive. Sur cette base, 46 demandes ont été présentées et acceptées (sur les 68 éligibles).

En accord avec son plan Relève (PI UNIL 4.1), la Faculté a :

- créé des [pages dédiées à la Relève académique](#) sur son site web et mené une campagne de [promotion sur la diversité des parcours scientifiques au sein de la Faculté](#). Ces portraits ont été relayés sur les réseaux sociaux lors de la journée annuelle de la recherche ;
- étendu l'entretien annuel aux bénéficiaires des mesures carrière du FNS (bourses Ambizione, Prima et Eccellenza) ;
- conduit une réflexion sur les mises au concours académiques (niveau PAST PTC privilégié, renoncement aux postes de MA au profit de 1^{er}e assistant·e), afin de permettre aux jeunes chercheur·e·s de développer des profils compétitifs ;
- développé sa politique de promotion et élaboré une procédure facultaire valable pour tous les niveaux de promotions. Les modifications réglementaires induites, dont la création d'une Commission consultative et d'une Commission facultaire de promotion, sont en cours de soumission aux instances de validation et le Décanat espère démarrer cette nouvelle procédure dès le printemps 2023.

L'augmentation du budget informatique a permis d'acquérir de nouveaux logiciels, de perfectionner les installations de visio-conférence et d'accélérer l'équipement du personnel académique et administratif en ordinateurs portables (PI UNIL 4.4).

Dans l'attente que la Direction édicte une directive, la Faculté a adopté des *Recommandations pour des voyages professionnels* responsables et a révisé sa *Procédure sur l'organisation des colloques* afin de favoriser la durabilité (PI UNIL 4.3).

La Faculté a adopté un dispositif d'accueil de chercheur·e·s ukrainiens (PI UNIL 2.3). Deux chercheuses ukrainiennes ont été accueillies grâce aux financements du FNS.

Enseignement

Revaloriser la fonction d'enseignement et développer son suivi qualité, poursuivre la mise en cohérence de l'offre des filières d'enseignement et de leurs cursus, améliorer les conditions générales de l'enseignement et de l'apprentissage, notamment par un rééquilibrage des ressources, favoriser le recours aux services centraux pour l'enseignement et l'apprentissage.

Les effectifs étudiantins augmentent toujours, mais à un rythme moins soutenu : +1,8 %. Les effectifs sont : psychologie 1'871 (51 %), sciences sociales 660 (18 %), sciences du sport 607 (16 %) et science politique 553 (15 %). Le nombre d'étudiant·e·s en propédeutique tend à se stabiliser, sauf en psychologie (477 pour 411 en 2021). Vraisemblablement en raison des effets de la pandémie, il y a davantage d'étudiant·e·s inscrits en deuxième partie de Bachelor qu'en propédeutique et le cap des 1'000 étudiant·e·s inscrits en Master est atteint. Par ailleurs, la modification des conditions d'accès au Master en psychologie pour les étudiant·e·s étrangers a produit une faible baisse au niveau du préalable. Les inscriptions en Doctorat tendent à se stabiliser.

Pour rattraper l'impact de la croissance des effectifs sur l'administration, le conseil aux étudiant·e·s (0.6 EPT) et son secrétariat (0.8) ont été renforcés. Mais la situation de l'encadrement en psychologie et sciences du sport reste la préoccupation majeure de la Faculté, malgré les postes d'enseignant·e·s (1 PAS et 3 MER2) et d'assistant·e·s (4.6) obtenus ces dernières années.

Au printemps 2022, la Faculté a diffusé 85 enseignements (sur 180) en direct et en a enregistré 78. Pour la rentrée, afin de retrouver la dynamique et la cohésion institutionnelles, le retour à l'enseignement en présentiel était visé. Hormis pour les cours ex-cathedra dans les salles à la capacité d'accueil insuffisante. La diffusion synchrone ou asynchrone de ces enseignements a été laissée à la libre appréciation des enseignant·e·s. Au semestre d'automne, 25 enseignements ont fait l'objet d'une captation, 12 au niveau propédeutique, 10 en 2^{ème} partie de BA et 3 en MA. La plupart concernent la psychologie. La Faculté a ainsi amorcé une réflexion sur l'utilisation de la captation : Quel apport pour les étudiant·e·s en difficulté (maladie, situation de handicap, etc.) ? Quels effets sur la dynamique de groupe ? Quel lien avec la pédagogie inversée ? Quels effets sur le vivre-ensemble et sur les infrastructures (cafétéria, bibliothèque, etc.) ? Cette réflexion va être approfondie au sein des commissions d'enseignement à partir de 2023, afin d'affiner la politique sur l'utilisation pédagogique du numérique de la Faculté (PI UNIL 1.1, 1.2 et 1.4, 4.2). Ces enseignements distanciels ont toujours bénéficié d'assistant·e·s-étudiant·e·s engagés par la Faculté. Le soutien administratif pour la mise en place des enseignements sur Moodle a également été renforcé.

La session d'examen d'hiver 2022 (H22) a encore été perturbée par le COVID. L'administration a dû faire face à une surcharge pour gérer les retraits des étudiant·e·s (487 demandés par 232 étudiant·e·s, à comparer à 265 retraits par 132 étudiant·e·s en H2019, 308 par 143 étudiant·e·s en H2020, 208 par 102 étudiant·e·s en H2021) et les suppléances de surveillances à organiser. Les examens oraux se sont toutefois bien déroulés hormis quelques rares cas de remplacement *in extremis*. Pour éviter un rallongement de la durée des études, 5 étudiant·e·s ont bénéficié de solutions alternatives.

L'inscription de la Faculté dans les conventions du DEF avec le réseau Swissnex a permis à 22 étudiant·e·s de se rendre en immersion sur un terrain de recherche au Brésil ou en Inde durant l'été (PI UNIL 1.1 et 1.3).

Dans le cadre de l'accord de collaboration CIVIS signé par l'UNIL, la Faculté et la FBM ont pris le co-pilotage avec l'Université de la Sapienza du *Hub Santé*. Il y a là une occasion précieuse de co-organiser des enseignements desquels découleront très probablement des opportunités de recherche (PI UNIL 1.1, 1.2 et 2.2 et 2.3).

La Faculté participe à plusieurs formations continues du Triangle Azur. À l'UNIL même, un tiers des étudiant·e·s de la FCU suivent une formation de SSP, particulièrement en psychologie et en sciences du sport. Cette année le règlement d'études du MAS en psychologie de la santé (UNIFR, UNIGE, UNIL), a été révisé en vue de son accréditation par l'OFSP pour permettre la délivrance du titre fédéral. Les trois MAS en psychothérapie gérés par la Faculté (300 étudiant·e·s) ont également fait l'objet de révisions suite à la reconnaissance du titre fédéral de psychothérapeute qui a mis fin au modèle dit de délégation (PI UNIL 3.2, 1.2).

Recherche

Renforcer le soutien à la recherche dans un contexte de concurrence accrue, de transformation numérique et de multiplication des tâches des chercheur·e·s, développer des axes novateurs transdisciplinaires (ex. numérisation, durabilité, digitalisation, santé, etc.), poursuivre notre incitation à cultiver la diversité des objets et des méthodes, réaffirmer notre approche holistique de l'évaluation, développer la communication sur nos recherches, implanter les recommandations éthiques au sein de la recherche de la Faculté, améliorer la formation des jeunes chercheur·e·s.

Le soutien à la recherche en SSP a été restructuré autour d'une nouvelle équipe, une adjointe, une consultante recherche et une secrétaire. En particulier, une mission de *data steward* a été ajoutée au poste de consultante recherche avec le soutien d'UNIRIS. En plus de renforcer le service de conseil aux chercheur·e·s pour la gestion de leurs données, la *data steward* participe activement à la coordination des différents services et personnes impliqués : UNIRIS, le Centre informatique, la DCSR et FORS. Un ingénieur de recherche, rattaché à la DCSR, est venu compléter l'équipe, en proposant un accompagnement aux transformations numériques de la recherche et le développement d'applications pour des projets spécifiques (PI UNIL 2.1).

Le site [eSSPace Recherche](#) a été restructuré afin d'améliorer la lisibilité des appels à projets répertoriés et de proposer aux chercheur·e·s de la Faculté une liste de ressources utiles pour la gestion de leurs projets (formations, recherche de financement, guides, etc.).

L'obtention du projet *Open Elite Data Project* par l'Observatoire des élites suisses (OBELIS) dans le cadre de l'appel *Swiss Open Research Data Grants*, ouvre une première phase de collaboration avec UNIRIS et la DCSR. OBELIS héberge une importante base de données sur plus de 35'000 membres des élites suisses entre 1890 et 2020. Celle-ci est bien intégrée au paysage suisse et international des bases de données biographiques (via metagrid.ch et World Elite Database). Le subside de swissuniversities permettra à OBELIS de moderniser son infrastructure informatique, de se conformer aux principes de FAIRdata et de développer sa communauté d'utilisateur·trice·s. Ce projet contribue à un positionnement stratégique de l'UNIL sur les politiques d'Open Research Data (ORD) (PI UNIL 2.2, 2.3 et 4.4). Il pourra offrir un modèle pour l'utilisation de données ouvertes (en collaboration avec plusieurs services centraux, comme UNIRIS, le CI et la DCSR).

Un cycle de cinq ateliers de formation, intitulé « Mieux gérer ses données de recherche en SHS » a été organisé. Avec un intervenant et un thème différent pour chaque atelier, les sessions ont accueilli une dizaine de chercheur·e·s, dont environ la moitié étaient des doctorant·e·s ou jeunes postdoctorant·e·s. La *Journée de la Recherche* sur le thème « Faire de la recherche en 2022 : relais et redéploiement », qui participait également de cette réflexion, a été un succès.

Le soutien du Décanat au dépôt des projets de recherche s'est poursuivi (56 projets soutenus, pour un montant total de 333'378 CHF) avec l'organisation de séances préalables à la soumission de requêtes auprès du FNS pour augmenter ainsi les chances de succès. Un projet soutenu par la Faculté, sous la direction d'une chercheuse de FORS, a obtenu un financement PNR80 « Covid-19 et société ».

Par ailleurs, la Faculté a reçu dix nouveaux subsides FNS pour un montant total de 7.6 M CHF (cinq subsides « encouragement de projet » deux subsides Weave/Lead Agency, un subside Sinergia et deux subsides Agora). La relève de la Faculté a également été largement soutenue à travers l'obtention d'une bourse Ambizione, deux Doc.ch et deux bourses Postdoc.mobility). La Faculté a également reçu un subside du NCCR On the Move. Au niveau européen, on relève l'obtention d'une bourse ERC Consolidator et la participation de chercheur·e·s de la Faculté à deux projets acceptés dans le cadre du programme Horizon 2020 (financement assuré par Swissuniversities). Les thématiques traitées par nos chercheur·e·s sont en phase avec les grands enjeux de notre société (PI UNIL 2.2), ancrés dans notre territoire et ouverts sur le monde (PI UNIL 2.3). Citons, à titre d'exemple : *Le positionnement des femmes migrantes sur le marché du travail en Europe* ; *FamyCH : Family Custody Arrangements and Child Well-Being in Switzerland*, *Divorcer dans les cantons de Fribourg et Vaud entre 1960 et 2020* ; *Complex Post-traumatic Stress Disorder - Cultural adaptation for refugee populations in Switzerland* ; *The Frankfurt School in Switzerland*, *Hybrid Infrastructure Policies : Towards a Green and Digital Economy*, *Genre et ville*, etc.

Après la fin du NCCR LIVES, une unité de recherche LIVES a été créée, alignée sur le CIR LIVES (UNIL) et le Centre LIVES (UNIGE-UNIL), afin de favoriser la visibilité des nombreuses activités scientifiques autour des parcours de vie et les vulnérabilités. L'équipe administrative de LIVES a été intégrée au sein de l'ISS.

Un règlement facultaire sur le doctorat a été adopté et la Faculté continue de collaborer activement avec le *Graduate Campus*, notamment lors du suivi annuel des thèses.

Le prix Mattei Dogan de l'Association européenne de science politique, a été remis au professeur Olivier Fillieule.

La Faculté a organisé 22 manifestations scientifiques d'envergure dont la SIEF (Semaine internationale de l'éducation et de la formation), co-organisée avec la HEP, qui a réuni plus de 1'000 chercheur·e·s autour des questions du développement du numérique, de l'inclusion, et du bien-être à l'école (PI UNIL 2.1, 2.2, 1.3), le Symposium Adolescence : Jeunesse et réchauffement climatique (PI UNIL 2.1, 2.2, 3.1); la conférence du Groupe de Réflexion en Psychopathologie Cognitive sur des thèmes autour de l'anxiété climatique, de la cognition sociale, des liens entre l'empathie et les états psychopathologiques (PI UNIL 2.1, 2.2, 3.1), et le colloque international *Se confronter au passé ? L'état de la décolonisation des musées en Suisse* co-organisé avec le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne (PI UNIL 2.1, 2.2, 3.4).

Enfin, signalons le Vernissage de l'ouvrage sur l'histoire de SSP : « *Récits facultaires, de l'École à la Faculté des sciences sociales et politiques (1902-2022)*, qui a offert l'occasion de resserrer les liens avec les membres et alumni de la Faculté mais aussi la participation de la Faculté au panel des discutant·e·s du Prix de l'essai de la Fondation Veillon 2022 décerné à Mme Mona Chollet pour son dernier ouvrage *Réinventer l'amour* (PI UNIL 2.1, 2.2, 3.4).

5.5 Faculté des hautes études commerciales (HEC)

Depuis 2021, la Faculté des HEC s'est dotée d'un plan d'action 3D (Durabilité, Diversité, Digitalisation) qui s'aligne avec cinq enjeux prioritaires du plan d'action de l'UNIL : Durabilité correspond à la transition écologique, Diversité est équivalent à diversité, égalité et inclusion et Digitalisation s'inscrit dans l'axe des technologies numériques. La Faculté contribue aussi grandement au renforcement continu de la place, de l'image et de l'impact des sciences de l'UNIL, ainsi qu'à l'axe santé.

En 2022, la Faculté s'est vu attribuer la ré-accréditation EQUIS pour 5 ans (le maximum), un gage de qualité pour des écoles de commerce et de gestion au niveau international, à la suite d'une évaluation globale et rigoureuse. Les objectifs de développement de cette évaluation étaient de 1) accroître la visibilité internationale et le rayonnement, 2) se doter d'une stratégie claire concernant la formation continue, et 3) se fixer des objectifs ambitieux pour le futur de la Faculté.

Le projet le plus conséquent de HEC est la réforme du Bachelor. Le Décanat actuel a commencé à y travailler dès son entrée en fonction en 2021. Durant 2022, le travail a avancé pour qu'une mise en œuvre de la réforme se fasse à la rentrée 2023. Les plus grands changements seront : 1) la possibilité de suivre les cours de première et deuxième années en français ou en anglais, 2) une structure du cursus facilitant les études à temps partiel, et 3) des cours transversaux qui s'étendent sur une année académique avec des semaines intensives de cours les 1^{ère} et 8^{ème} semaines de chaque semestre, qui encouragent la collaboration et l'auto-organisation dès le début du cursus. Il y aura aussi deux jours d'accueil des étudiant·e·s de première année avec des activités de groupe pour faciliter l'intégration, la découverte du campus et la compréhension du programme HEC.

Transition écologique

Activités du Centre Entreprise for Society (E4S)

Le centre E4S, lancé conjointement avec l'EPFL et l'IMD en 2020 pour encourager le développement d'une économie plus verte et résiliente, a connu un développement rapide. Sur le plan de la recherche, 14 projets d'envergure ont été lancés avec le support de E4S et de ses partenaires externes. Concernant le transfert des connaissances de ces recherches sur la durabilité, E4S a intégré Tech4Impact (une plateforme de mise en œuvre de solutions novatrices et entrepreneuriales susceptibles d'avoir un impact durable). Le centre a lancé un *Master en Sustainable Management and Technology* qui a accueilli sa deuxième cohorte de 32 étudiant·e·s en 2022.

Création du HEC Lausanne Center for Grand Challenges

L'objectif de ce centre créé en 2022 est de donner de la visibilité aux recherches de la faculté dans le domaine des *Grand Challenges*, d'organiser des débats sur des questions d'économie et de durabilité et de créer le lien avec les activités de E4S. Le centre est en train de développer son site internet et collabore étroitement avec le Centre de Compétence en Durabilité de l'UNIL.

Création du Centre de Recherche Appliquée Expertise Center for Climate Extremes (ECCE)

En collaboration avec la Faculté des géosciences et de l'environnement, la Faculté des HEC a créé en 2022 un centre interfacultaire sur les climats extrêmes. Le centre a comme objectif de générer de la recherche sur la thématique ainsi que d'acquérir des mandats des partenaires privés ou publics (p. ex. MétéoSuisse).

Diversité, égalité et inclusion

Augmentation du nombre de femmes dans le corps professoral

En lien avec les efforts et directives de l'UNIL, la Faculté a mis en place une série de mesures pour augmenter le nombre de femmes dans les nouveaux recrutements. Il s'agit essentiellement de la recherche active de candidates lors de la mise au concours, ainsi qu'une série de mesures pour attirer des candidatures féminines. L'objectif est d'attirer des chercheuses de pointe et de créer un environnement propice à la diversité et l'inclusion.

Sensibilisation de la communauté HEC aux biais implicites

La première formation de sensibilisation aux biais implicites a eu lieu en 2022 pour les membres du Décanat et les professeur·e·s ayant des responsabilités décisionnelles au niveau de HEC (p. ex. direction de département ou de cursus). Cette formation continue et complète est déployée aux nouveaux professeur·e·s au niveau de l'UNIL. Les étudiant·e·s profitent aussi de cette formation donnée dans le cadre d'un cours de deuxième année de Bachelor qui va devenir obligatoire avec la réforme du Bachelor. La formation de sensibilisation sera complétée par des formations d'intervention de « *Speak up about bias* ».

Développer le sentiment d'appartenance de la visibilité de la diversité

Les mesures déjà en place comme la *Women Leader's Night*, le *Female Career Award* et le *Female Career Lunch* ont partiellement pu être réalisées en 2022. La Faculté des HEC a continué de souligner la diversité et la valorisation de la communauté avec une campagne mensuelle de « *People of HEC Lausanne* », mettant en lumière sur les réseaux sociaux des membres de la communauté élargie de HEC, de toute origine, tout âge, genre ou statut.

Technologiques numériques

Plateforme d'innovation pédagogique

En 2022, la Faculté s'est dotée d'une stratégie pédagogique incluant des innovations techno-pédagogiques et elle est actuellement en train de mettre sur pied une plateforme pour l'innovation pédagogique et technique dont la mission est de développer les nouvelles pratiques et méthodes dans l'enseignement au moyen d'un fonds pour financer des projets. En 2022, 14 projets ont été financés pour un montant total de CHF 140'000. L'objectif est également de développer une culture d'échange et de partage entre les enseignant·e·s via des *Workshop on Innovation in Teaching* (WIT). La Faculté utilise déjà un certain nombre de nouvelles technologies dans son enseignement (p. ex. réalité virtuelle, réalité augmentée, simulations de *business games*). Cette plateforme joue aussi un rôle important dans la réforme du Bachelor.

Plateforme de recherche

En 2022, une plateforme administrative qui facilite la gestion des projets de recherche du point de vue éthique, financier et logistique a été finalisée au bénéfice des chercheur·e·s de la Faculté. Ces développements, liés à une intégration au système PayPal, visent à faciliter la recherche, un pilier extrêmement important à HEC.

Changement du système de gestion des étudiant·e·s

Depuis deux ans, la Faculté prépare la migration de son système d'exploitation des étudiant·e·s vers le système utilisé par l'UNIL en vue d'une intégration progressive dès la rentrée 2023. Les cursus d'études et les pratiques au sein de la Faculté ont été adaptés ou sont en voie de l'être afin de faciliter cette migration.

Renforcement de la place, de l'image et de l'impact des sciences

Activités du Centre Entreprise for Society (E4S)

Il y a 84 chercheur·e·s issus des trois institutions (UNIL, EPFL, IMD) qui sont aujourd'hui impliqués dans des projets de recherche. En 2022, le centre a obtenu des nouveaux partenaires et collabore aujourd'hui avec de nombreuses institutions : Fondation Leenaards, BCV, Lombard Odier, Richemont, Pictet, Retraites Populaires, Ernst Göhner Stiftung, Fondation Novandi, Romande Energie, Vaudoise, Fondation Schlumberger, Fondation Valéry, the Resilience Institute. E4S a organisé 18 événements qui font le pont entre la recherche sur les thématiques liées à la durabilité et le tissu local, dont 1) le *Annual Summit*, événement phare qui a attiré 250 personnes en 2022 et qui inclut aussi activement les étudiant·e·s ; et 2) *Showcase 2030*, qui a attiré 500 personnes sur deux jours pour avancer sur le déploiement à grande échelle de solutions visant une planète nette positive. L'objectif

pour l'année à venir est de travailler sur la visibilité du rôle de HEC Lausanne au sein de E4S et comment les activités et l'expertise de E4S peuvent davantage renforcer la Faculté.

Visibilité et notoriété de HEC Lausanne

Dans le cadre du projet de *branding*, la Faculté a travaillé sur ses valeurs (RICE : R-rigueur, I-intégrité, C-collaboration, E-entrepreneuriat) et a identifié une *tagline* (« Pionniers depuis 1911 ») déployés via différents moyens de communication. En 2022, HEC a fêté ses 111 ans avec trois événements : une soirée de gala pour les alumni et partenaires, une soirée fête sur le Campus pour les étudiant·e·s, et une soirée et activité collective pour les collaborateur·trice·s de HEC. La Faculté forme également des ambassadeur·trice·s de HEC parmi le corps professoral et le personnel administratif et technique avec une formation LinkedIn qui a démarré en 2022. Les nouveaux formats de communication digitale qui ont été lancés, p.ex. « HEC Lausanne a du talent », mettent en lumière celles et ceux dont le succès a été célébré récemment (étudiant·e·s, chercheur·e·s, enseignant·e·s ou membres du personnel).

La Faculté est actuellement en réflexion sur la façon d'accroître sa visibilité internationale et nationale sur différents axes (échanges internationaux pour étudiant·e·s, stages au niveau international, doubles diplômes avec d'autres universités, visites courtes pour des étudiant·e·s d'autres universités, intensification des relations avec les alumni et les entreprises de la région).

Développement de l'Executive Education

Différents programmes de l'Executive Education HEC Lausanne connaissent un grand succès et ont été dédoublés. En 2022, le nombre de formations sur mesure a également augmenté. Des réflexions sont en cours quant à l'orientation stratégique de l'Executive Education (p.ex. offre de programmes en anglais, offre de programmes en ligne) et un groupe d'expert·e·s a été constitué pour réfléchir à ces questions.

Lancement du Global MBA avec Shanghai University of Finance and Economics (SUFE)

En 2022, HEC a signé un accord de double diplôme *Global MBA* avec SUFE, principalement destiné aux entrepreneur·e·s et diplômé·e·s chinois intéressés par l'étude de la gestion internationale et des compétences en administration des affaires. Cet accord est également ouvert aux candidat·e·s non chinois tels que les européen·enne·s et les alumni HEC vivant en Chine. Le programme offre aussi à certains enseignant·e·s HEC la possibilité d'enseigner à SUFE.

Santé

Lancement du Lausanne Center for Health Economics, Policy and Behavior

En 2022, la Faculté a initié la création de ce centre en collaboration avec UniSanté. Un événement d'inauguration a eu lieu en automne. La vision du Centre est de contribuer à la résolution des principaux problèmes sociétaux et politiques liés à la santé et aux systèmes de soins de santé par le biais de la recherche, de la formation et du conseil politique dans les domaines de l'économie, du comportement et de la politique de la santé.

5.6 Faculté des géosciences et de l'environnement (FGSE)

Le nouveau Décanat, constitué d'un Doyen et deux Vice-doyennes, est entré en fonction en août 2021 pour une durée de 3 ans. Le processus de l'autoévaluation de la Faculté s'est terminé en 2022, et le nouveau plan de développement permet au Décanat de cerner et prioriser les principaux enjeux et attentes des membres de la Faculté. Il a été constaté que malgré deux ans passés sous l'influence de la pandémie, à assurer en premier lieu que les programmes d'enseignement et de recherche se réalisent aussi bien que possible, la FGSE a tout de même réussi à avancer sur ses objectifs de gouvernance. Le fait que la Faculté et ses activités fonctionnent si bien malgré ces perturbations majeures témoigne de la robustesse et de la résilience de la FGSE et de ses membres. Le *Swiss Geoscience Meeting* s'est déroulé sur deux jours en novembre 2022 à Lausanne et l'organisation a été principalement coordonnée par la FGSE. C'était la première fois que ce colloque annuel dépassait les 1000 participant·e·s et la Faculté a eu le grand plaisir d'accueillir les participant·e·s sur place après les éditions en ligne en 2020 (EPFZ) et 2021 (Université de Genève). La prochaine manifestation d'envergure organisée par la Faculté sera liée aux 20 ans de la FGSE fêtés en 2023.

Les géosciences et les sciences de l'environnement feront partie des domaines de recherche scientifique les plus importants du 21^{ème} siècle. Il est urgent de mieux comprendre l'impact du changement climatique sur l'environnement, d'identifier des stratégies pour gérer les ressources à disposition pour des populations en croissance et en migration, pour atténuer les risques naturels qui affectent les populations humaines et leurs infrastructures, et pour élaborer des politiques environnementales durables. Ces problèmes sont étroitement liés, et les défis qu'ils soulèvent ne feront que croître dans les années à venir. Dans ce contexte, le Décanat promeut le renforcement d'une culture de recherche d'excellence qui traite ces enjeux majeurs, et d'un enseignement proche de la recherche. En outre, le Décanat s'efforce de traiter d'autres enjeux de société plus larges concernant les compétences numériques, le rôle des chercheur·e·s dans la société par l'*outreach*, l'inclusion, et la transition vers une recherche transparente via l'Open Access et l'Open Data.

En 2022 les enseignements et les examens ont pu à nouveau se tenir entièrement sur site et certain·e·s enseignant·e·s ont ajusté leurs méthodes pédagogiques à la faveur des expériences vécues lors de la dispensation des cours à distance ou en mode mixte. Seuls certains camps de terrain ont dû être repensés, leur destination habituelle étant encore soumise à certaines restrictions liées au COVID-19. L'École de la FGSE constate une satisfaction de la part des différentes parties face à la reprise des cours en présentiel. Elle a débuté des réflexions pour restructurer le Baccalauréat universitaire ès Sciences en géosciences et environnement ainsi que deux Maîtrises. En 2022, une version complètement révisée de la Maîtrise ès Sciences en science de la Terre offerte conjointement avec l'Université de Genève a démarré.

Les ordinateurs équipant les salles de cours informatiques arrivant en bout de course, la Faculté les a remplacés par des écrans de terminaux permettant de se connecter à un serveur hébergé au centre informatique. Les étudiant·e·s ont ainsi désormais accès à un système puissant, auquel ils peuvent également se connecter via leur ordinateur personnel, y compris depuis l'extérieur.

Avec la levée de nombreuses mesures de restriction liées à la pandémie du COVID-19 la FGSE a pu reprendre la quasi-totalité de ses activités de recherche. La FGSE

réalise un grand nombre d'avancées scientifiques et techniques, et maintient son niveau de publications et de succès auprès du FNS. En 2022 une professeure a réussi l'exploit de décrocher un subside européen *ERC Synergy grant* pour un projet portant sur la post-croissance. Un projet scientifique international piloté par l'UNIL pour sonder la croûte continentale profonde et sa transition vers le manteau a débuté et un premier forage de 578 m de profondeur a été finalisé. La Faculté a également appris qu'un projet déposé suite à un appel du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) a été très favorablement évalué par le FNS. La décision finale du SEFRI concernant le financement de cette infrastructure (avec un budget autour de 30 MCHF) dédié à la géochronologie (Swiss GeoTimes Facility) et piloté par l'UNIL en collaboration avec quatre autres universités suisses sera connu en 2023. La FGSE a en outre bénéficié de nouvelles installations de pointe dans les laboratoires et l'élargissement de son parc d'instrumentation permettant l'acquisition de données sur le terrain. Pour augmenter la visibilité de la FGSE, la partie communication a été renforcée.

En 2020, la FGSE a augmenté sa visibilité et ses activités en sciences du climat avec trois recrutements de professeur·e·s. Deux de ces professeur·e·s ont contribué comme auteur·e·s principaux du 6ième rapport du GIEC en 2022. Pour encore renforcer l'aspect climat, la Faculté a lancé le recrutement en automne 2022 d'une nouvelle chaire en *gouvernance des transformations énergétiques*.

Le centre d'action et d'étude des impacts climatiques (CLIMACT), monté initialement par la FGSE en collaboration avec l'EPFL agit comme une plaque tournante pour la recherche sur les impacts des changements climatiques, avec pour objectif principal de réunir les compétences de l'UNIL et de l'EPFL afin de générer une meilleure compréhension scientifique des impacts du changement climatique. CLIMACT étudie à la fois les impacts environnementaux (air, eau et terre, tant pour la Suisse que pour le monde entier) et leurs conséquences sociétales (approvisionnement alimentaire, santé et bien-être, systèmes de production et villes). Le centre développe une représentation globale de l'environnement de la ville aux sommets des montagnes afin de permettre une quantification des solutions possibles en fonction des choix technologiques et sociétaux. Ces travaux sont destinés à fournir une base pour la prise de décision et le développement de solutions techniques. Ce centre a été soutenu pour une période initiale de deux ans (juin 2021 – mai 2023) par la Direction de l'UNIL et la présidence de l'EPFL et a vu ce soutien prolongé d'une année supplémentaire. Un deuxième appel d'offres pour le financement de projets avec des chercheur·e·s de l'UNIL et de l'EPFL a été lancé à l'automne 2022.

Le Centre Interdisciplinaire de Recherche sur la Montagne (CIRM), initié par la FGSE grâce au soutien financier de la Direction, et récemment prolongé pour quatre ans, a pour objectif principal de renforcer la recherche de l'UNIL sur les problématiques des régions de montagne (durabilité, changement climatique, par ex.) sous un angle interdisciplinaire et de diffuser les résultats des recherches de l'UNIL auprès du public et des décideur·se·s politiques. Les travaux sont concentrés sur les Alpes vaudoises et valaisannes. Ce centre s'inscrit dans le développement de la FGSE et de l'UNIL sur le site de Bramois, pour lequel un Décanat précédent avait œuvré en lien étroit avec la Direction. Le CIRM et un renforcement de la présence d'enseignant·e·s sur le site sont les piliers de la politique mise en place. Un rapprochement physique éventuel avec l'EPFL et HES-SO sur le nouveau campus Energypolis à Sion est actuellement discuté.

Une convention de collaboration a été établie avec la Direction générale de l'enseignement post-obligatoire pour la mise en place en 2020 d'une plateforme consacrée à la Durabilité à l'intention des maître·sse·s de gymnase. Cette plateforme a pour objectif principal l'élaboration d'une plateforme pédagogique numérique consacrée à la durabilité et ses futurs contenus. Une journée annuelle est organisée pour permettre l'interaction entre les chercheur·e·s à la FGSE et les enseignant·e·s de gymnase.

La FGSE a accueilli dès le semestre d'automne 2022 un nouveau professeur en *biogéochimie des écosystèmes terrestres et changement environnemental*. Une nouvelle professeure en *terrain numérique 4D et géologie structurale* a également été recrutée et rejoindra la Faculté en février 2023. Le Décanat assure la bonne intégration des nouveaux professeur·e·s via une séance d'information générale et une présentation du Décanat. Un comité de suivi accompagne les professeur·e·s en pré titularisation conditionnelle (PTC) afin de s'assurer que leur développement professionnel soit suffisant pour leur permettre à terme de remplir les critères nécessaires pour réussir l'évaluation en vue de leur stabilisation. Une grille est établie au niveau de la Faculté, qui permet de mieux distinguer les thèmes à suivre et à évaluer. Ce comité de suivi rencontre les professeur·e·s en PTC une fois par an et soumet un rapport au Décanat et à la personne entendue. Depuis plusieurs années, la FGSE travaille activement pour augmenter le pourcentage de femmes dans le corps professoral. Avec un taux d'engagement féminin supérieur à 50 %, la FGSE a considérablement augmenté la représentation féminine dans le corps professoral (31.9 % en 2021 par rapport à 7.6 % en 2015). En 2022, la Faculté a engagé une conseillère en EDI (Equité, Diversité et Inclusion).

En 2022 la FGSE a nommé deux professeur·e·s ad personam. Ces nominations permettent pour l'une de reconnaître les liens avec l'Université de Berne, et pour l'autre de développer et renforcer les collaborations avec l'EAWAG (Institut Fédéral Suisse des Sciences et Technologies Aquatiques).

La Faculté continue de recevoir un très grand nombre de demandes d'accueil concernant notamment les *Starting Grants* du FNS, les *Swiss Postdoctoral Fellowships* (SPF), les Bourses d'excellence de la Confédération suisse et des bourses financées par le *China Scholarship Council* (CSC). Ceci témoigne de l'attractivité de l'environnement de recherche de la Faculté et du dynamisme de son corps professoral. Même si cette source de croissance supplémentaire est la bienvenue, elle pose des questions importantes sur la disponibilité des bureaux et des laboratoires dans les années à venir.

Finalement, la FGSE a mis en application une stratégie pour les postes de relève académique qu'elle perçoit comme un tremplin pour les carrières des jeunes scientifiques (dans les universités et hautes écoles – et aussi ailleurs dans les secteurs privé, public et associatif). La FGSE soutient l'importance de ces postes intermédiaires, tout en encourageant l'excellence scientifique et la mobilité des individus. Elle dispose donc d'une variété de postes susceptibles de contribuer à la relève, avec des titres, des financements, des statuts, et des cahiers de charges très divers. Par exemple, la bourse *Matterhorn* permet aux membres de la relève d'obtenir un subside pour financer des activités de terrain. Une bourse *post-doc égalité* a été allouée pour la troisième fois en 2021 ; celle-ci est destinée à soutenir des personnes qui souhaitent relancer leur carrière après avoir connu une réduction ou une interruption de leurs activités de recherche en raison de leur situation familiale. Enfin,

en 2022 la FGSE a financé des *Early Career Postdoctoral Fellowships in Geosciences and Environnement*, bourse conjoncturelle qui finance actuellement huit postes de post-doctorant·e pour une durée de deux ans.

5.7 Faculté de biologie et médecine (FBM)

L'année 2022 a permis à l'équipe décanale d'implémenter de nouveaux outils de travail visant à moderniser le fonctionnement du Décanat (plateforme collaborative Wedo).

La FBM est engagée dans une démarche d'évaluation, dans le cadre de laquelle quatre sous-commissions (gouvernance, ressources, recherche et enseignement) ont été mises en place. Elle se matérialisera à l'automne 2023 par la visite des expert·e·s.

Cette évaluation coïncidera avec l'organisation des 20 ans de la FBM prévus en 2023 sous le signe de la durabilité pour laquelle une coordinatrice a été engagée à 20 %. La durabilité est actuellement au cœur de l'action du Décanat avec l'intégration de la Durabilité-Santé dans le cursus de médecine (niveau prégradué), l'organisation de deux symposiums sur cette thématique et l'engagement d'une chargée de projet dédiée.

Communication, Stratégie et Durabilité

Après la période COVID, 2022 a marqué la consolidation du réseau Alumni FBM ainsi qu'un certain retour à la normale en termes d'événementiel permettant l'organisation de 9 leçons inaugurales, la tenue de différents événements facultaires et la réalisation de la 5^e édition du prix annuel « FBM Communication Award ». Outre ces événements en présentiel, cette année a permis de renforcer la présence de la FBM sur les réseaux sociaux avec l'ouverture d'une page LinkedIn FBM et la poursuite du développement de la chaîne YouTube FBM.

Par ailleurs, 277 « mémentos » et 426 « actualités » ont été publiés sur le site de la FBM, dont une vingtaine a fait l'objet d'un travail de vulgarisation scientifique valorisé auprès des médias et/ou sur les réseaux sociaux FBM, UNIL, CHUV ou Unisanté. Afin de mettre en lumière la diversité des profils et projets de la faculté, sept « Rencontres de la FBM » ont été rédigées et 40 profils ont été créés et/ou mis à jour sur la page « Professeur·e·s A-Z » de la Faculté. Les deux newsletters électroniques mensuelles de la Faculté « INFO FBM » et « La FBM dans les médias » sont quant à elle largement diffusées puisqu'elles sont adressées à plus de 6'500 destinataires.

Recherche et innovation

Tous les programmes institutionnels de soutien à la recherche sont maintenant opérationnels. Les financements de la Fondation Donase, le programme facultaire de financement de projets interdisciplinaires et de bourses de soutien à des jeunes chercheur·e·s, les soutiens de la Fondation du Dr Rub ainsi que les prix de Faculté, ont donc été attribués et permettent de soutenir 25 chercheur·e·s de la FBM.

La FBM continue son engagement important dans l'approche dite « 3RCC ». Des modèles innovants ont continué à être développés, notamment le poisson-zèbre sur les sites du Bugnon et de Dorigny. Une plateforme offrant un service de production d'organoïdes est implémentée actuellement au DNF. Ce modèle est utilisé de manière

croissante, notamment dans le remplacement partiel de l'expérimentation animale pour la recherche médicale fondamentale, translationnelle et dans le développement de médicaments. Par ailleurs, une plateforme « axéniques/germ free » est maintenant opérationnelle sur le site du CHUV, et permet de nouvelles approches dans la recherche sur le métabolisme et en physiologie. Avec le soutien de l'UNIL, des équipements à la pointe de la technologie ont été acquis ou sont en cours d'acquisition, l'objectif étant d'avoir une plateforme opérationnelle dès l'été 2023.

Le PACTT, bureau de transfert des technologies conjoint à l'UNIL et au CHUV, a un nouveau directeur qui développe des espaces d'interaction entre chercheur·e·s, clinicien·ne·s, compagnies et start-up. Un programme de financement pour favoriser l'innovation a permis d'attribuer en 2022 deux bourses InnoTREK.

Le Centre de science des données biomédicales a été créé. Il a une application en immunologie et en immunothérapie, dans la recherche fondamentale, et pour le développement de vaccins.

Relève académique et Égalité

Le Dicastère Relève académique et Égalité, structuré autour d'une équipe en partie renouvelée en 2022, ainsi que ses commissions permanentes (commission de la relève, commission consultative des promotions et commission de planification académique) ont poursuivi leurs activités de soutien aux développements de carrière des personnels académiques.

La récente orientation Égalité donnée au Dicastère s'inscrit dans les enjeux sociétaux et facultaires, ainsi que dans le plan d'intentions de l'Université de Lausanne et s'appuie sur sa commission EDI (Égalité - Diversité - Inclusion) pour valoriser et renforcer la visibilité de la diversité des parcours professionnels et personnels qui font la richesse de la Faculté. Convaincu que le développement de l'altérité dans le monde académique est essentiel pour promouvoir l'excellence et la créativité, le Dicastère mène une réflexion plurielle pour identifier des voies d'amélioration des carrières et du recrutement académique en incluant les évolutions liées à la numérisation des activités. Dans ce contexte, la voie de la pré titularisation conditionnelle est bénéfique aux carrières professorales de la relève scientifique facultaire, et en particulier aux femmes, pour le moment essentiellement dans la section des sciences fondamentales (SSF). Une adaptation à la Section des sciences cliniques (SSC) se met en place dans certains services.

Enseignement et Diversité

Poursuivant ses efforts de valorisation de la place de l'enseignement dans les carrières académiques, le Vice-doyen Enseignement et Diversité, en collaboration avec le Dicastère Relève académique et Égalité, a réalisé des séances d'information destinées aux médecins-cadres, assistant·e·s et doctorant·e·s des Départements et Services du CHUV et conseillé plusieurs collègues à travers des consultations d'orientations de l'enseignement.

Les synergies entre les cinq Écoles de la FBM ont été renforcées grâce à deux journées d'échanges avec leurs directions. Les séances stratégiques régulières garantissent également des contacts étroits entre les Écoles autour d'enjeux partagés, favorisant la coordination de leurs activités pédagogiques et une mise en

commun de leurs ressources. La gestion de l'augmentation des effectifs estudiantins reste une des principales préoccupations des Écoles et du Dicastère.

Le Dicastère Enseignement et Diversité assure des contacts réguliers avec les associations estudiantines. Un protocole de gestion des situations de sexisme a notamment été défini avec le collectif CLASH et une directive facultaire a été coordonnée entre les Écoles afin de garantir aux étudiant·e·s en situation de handicap des aménagements appropriés et cohérents au sein de la Faculté.

École de médecine

La rentrée de l'automne 2022 s'est déroulée sans contraintes sanitaires et principalement en présentiel. L'École de médecine a continué à promouvoir l'intégration des technologies dans son cursus en favorisant par exemple l'utilisation d'un outil de vote dans les grands auditoriums, ainsi que le déploiement de tous les examens de Master (y compris l'examen fédéral de médecine) sur tablette informatique, et la préparation de l'examen fédéral par la mise à disposition des étudiant·e·s finalistes d'une plateforme en ligne spécifique.

La rentrée 2022 a également été marquée par l'introduction de nouvelles modalités de passage en 2^e année de Bachelor sous la forme d'un concours. Avec le concours, Lausanne adopte désormais les mêmes modalités de promotion en 2^e année que ses voisines directes Genève et Neuchâtel.

L'enseignement des compétences cliniques a été renforcé par l'introduction d'un nouvel enseignement pratique en petits groupes et l'implémentation d'unités d'introduction à la démarche clinique (UIDC) a permis de renforcer les enseignements en immersion clinique.

En BMed3, l'examen pratique ECOS évalue désormais les compétences cliniques des étudiant·e·s au travers de huit postes avec patient·e·s simulés au lieu de quatre auparavant, permettant ainsi d'augmenter la fiabilité de l'examen. Le développement du portfolio électronique PULS (Portfolio de l'Université de Lausanne pour les Skills) s'est poursuivi.

Comme l'année dernière, l'examen fédéral « Clinical Skills » a eu lieu avec succès dans les locaux de Géopolis et de l'IDHEAP. Ces derniers devraient être disponibles jusqu'à l'ouverture du C4 dont la construction devrait commencer au printemps 2023.

École de biologie

Pour l'année 2022, les principales activités de l'École de biologie prévues selon son plan stratégique ont pu reprendre. La réflexion sur la transition pour des Masters à 120 ECTS se poursuit.

L'ouverture du *Master of Science in Human Taphonomy* initiée par la Direction du Centre Universitaire Romand de Médecine Légale et dont le règlement d'études a été validé par la Direction de l'Université, est reportée à la rentrée académique 2024-2025, du fait de problèmes liés à la mise en place de la collaboration avec l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Le suivi des actions initiées par les neuf répondant·e·s des filières thématiques du Bachelor ès Sciences en biologie se poursuit pour tenir compte de l'augmentation

constante des effectifs, du remplacement de plusieurs enseignant·e·s ainsi que de l'actualisation des connaissances scientifiques et des enjeux sociétaux.

L'École de biologie s'implique désormais dans la gestion des assistant·e·s pour répondre à des demandes de renfort pour les enseignements pratiques.

En ce qui concerne les ressources humaines de l'École de biologie, celles-ci se sont étoffées en termes d'EPT et de compétences. L'École de biologie peut désormais compter sur un ingénieur pédagogique.

L'École de biologie continue de suivre activement le projet de construction du nouveau bâtiment des Sciences de la vie sur le campus UNIL avec en particulier l'optimisation de l'utilisation de l'espace des salles de TP pour des enseignements plus interactifs.

École doctorale

Pour l'École doctorale, 2022 a été l'occasion d'échanges riches entre les étudiant·e·s de l'École, ses alumni et la société civile grâce, notamment, à la tenue du *Life Science Career Day* (LSCD), qui a permis la mise en place d'un nouveau partenariat avec l'UNIGE pour 2023, et la soirée-conférence annuelle des alumni de l'École.

La cérémonie d'ouverture des cours, a quant à elle, donné l'opportunité à l'Association des doctorant·e·s en science (ADAS) et au Bioscience Network Lausanne (BSNL) de présenter leurs activités.

En matière de formation, 2022 a marqué le retour du présentiel favorisant les interactions en petits groupes et améliorant la qualité des échanges. L'offre a, par ailleurs, été complétée avec des formations de la plateforme e-learning COURSERA (abonnement UNIL).

Les examens de thèse se sont déroulés soit en mode présentiel soit en mode hybride (62 % des expert·e·s externes ont participé aux examens en personne). Sur 79 thèses en sciences de la vie, 12 ont été contrôlées via le logiciel iThenticate. Cette vérification aléatoire n'a pas mis en évidence de problèmes majeurs.

Deux concours pour des bourses ont été renouvelés en 2022 : le concours fellowships PhD pour lequel il y a eu quatre récipiendaires internationaux, et le concours pour la thèse en médecine (FBM.CHUV et Fondation Solis) pour lequel il y a eu sept récipiendaires locaux.

École de formation post-graduée médicale

L'École a représenté le CHUV, Unisanté et la FBM pour les enjeux en lien avec la formation post-graduée médicale auprès des autorités cantonales et fédérales, en particulier l'Institut Suisse pour la formation médicale (ISFM). L'École soutient les services cliniques dans leur démarche d'accréditation comme établissements de formation reconnus par l'ISFM.

Le premier rapport d'activité depuis la modification du Règlement de l'École de formation post-graduée médicale a été fait, mettant en évidence des thématiques prioritaires. Les enjeux pour 2023 sont 1) la continuité des carrières médicales, du pré- au post-gradué et l'aide à leur orientation et planification 2) le soutien de la qualité de la formation et l'innovation pédagogique 3) la valorisation de la filière

clinique-enseignement et de la formation post-graduée dans le cadre des promotions académiques.

Institut universitaire de formation et de recherche en soins (IUFRS)

La nouvelle gouvernance et le nouveau règlement de l'IUFRS ont accompagné une restructuration importante des processus et de l'organisation au niveau de l'équipe PAT, avec une attention particulière accordée à la communication. Cette restructuration s'inscrit dans la stratégie de l'IUFRS et doit notamment permettre de faire face au nombre croissant d'étudiant·e·s et de collaborateur·trice·s de l'Institut.

Côté enseignement, l'année académique 2021/22 a été marquée par la reprise des formations en présentiel pour les trois programmes de Master et le programme doctoral. Pour le Master ès sciences en sciences infirmières (MScSI), un nouveau plan d'études a été mis en application. Un Accord-cadre signé entre l'Université de Montréal et l'UNIL va permettre d'intensifier la collaboration entre ces deux institutions, notamment pour ce qui est du Master ès sciences en pratique infirmière spécialisée (MScIPS) au travers d'un programme de mobilité pour étudiant·e·s et académiques, ainsi que de supervision clinique, financé par le fonds MOVETIA.

Un programme de formation continue au niveau postgrade qui s'adresse aux infirmier·ère·s de pratique avancée a été développé. Plusieurs modules sont actuellement en préparation pour assurer l'élargissement continu de cette offre.

La Plateforme de recherche en soins, qui offre du soutien opérationnel dans la recherche clinique en soins et santé est désormais ouverte aux collaborateur·trice·s et étudiant·e·s de l'IUFRS. L'extension des services de cette infrastructure aux partenaires externes est en cours de préparation.

6. Chiffres et statistiques

6.1 Étudiant·e·s

6.1.1 Effectifs des étudiant·e·s inscrits au semestre d'automne 2022 par cursus

Cursus principal	2002	2012	2019	2020	2021	2022
Diplôme EFLE	205	175	170	147	102	126
% femmes	86%	87%	81%	79%	80%	83%
Bachelor		7'146	8'121	8'685	8'572	8458
% femmes		56%	57%	59%	59%	59%
Master et préalable		3'463	4'706	5'092	5'320	5243
% femmes		57%	54%	56%	57%	58%
Licence/diplôme	7'512	4	0	0	0	0
% femmes	55%	46%	-	-	-	-
MAS*	801	227	458	524	535	479
% femmes	52%	49%	66%	69%	70%	68%
Doctorat	1'574	1'916	2'301	2'383	2'532	2'528
% femmes	44%	49%	53%	54%	54%	54%
Formations compl. **			70	66	57	57
% femmes	44%	49%	61%	67%	51%	56%
Sans titre ***	70	24	42	22	23	17
% femmes	46%	30%	52%	45%	48%	59%
Total	10'162	12'955	15'868	16'919	17'141	16'908
% femmes	53%	55%	56%	58%	58%	58%

* Y compris les anciens programmes postgrades (DESS, DEA et spécialisation de 3e cycle)

** Précédemment inclus avec les bachelors ou les masters

*** Étudiant·e·s inscrits à l'UNIL pour un ou deux semestres et ne visant pas de titre universitaire (étudiant·e·s hôtes, étudiant·e·s en Droit allemand)

6.1.2 Provenance des étudiant·e·s débutant au semestre d'automne 2022 en master¹

	UNIL	HEU suisses	Autres HE*	Total
Étudiant·e·s débutants Master	1'119	342	435	1'896
% Étudiant·e·s débutants Master	59%	18%	23%	100%

* Y compris les étudiant·e·s débutants avec des provenances multiples (p. ex. HEU et HES suisse).

¹ En fonction de la Haute école qui a décerné le dernier titre obtenu par l'étudiant·e en master

6.1.3 Effectifs des étudiant·e·s inscrits au semestre d'automne 2022 par faculté

Faculté	Total	% Femmes
Théologie et sciences des religions	78	47%
Droit, sciences criminelles et administration publique	2'364	66%
Lettres	2'138	64%
Sciences sociales et politiques	3'712	66%
Hautes études commerciales	3'176	37%
Biologie et médecine	4'078	62%
Géosciences et environnement	883	47%
Formation continue	479	68%
Total	16'908	58%

6.1.4 Effectifs des étudiant·e·s par cursus de bachelors inscrits au semestre d'automne 2022

Faculté	Bachelor	Total	Femmes
Théologie et sciences des religions	Baccalauréat universitaire en Théologie*	7	57%
	Baccalauréat universitaire en Sciences des religions	14	57%
Droit, sciences criminelles et administration publique	Baccalauréat universitaire en Droit	766	66%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en Science forensique	436	69%
Lettres	Baccalauréat universitaire ès Lettres	1'040	64%
Sciences sociales et politiques	Baccalauréat universitaire en Sciences sociales	411	76%
	Baccalauréat universitaire en Science politique	362	44%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en Psychologie	1'246	80%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en Sciences du sport et de l'éducation physique	315	29%
Hautes études commerciales	Baccalauréat universitaire ès Sciences en sciences économiques (tronc commun 1 ^{ère} et 2 ^e année)	1'178	35%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en management (3 ^e année)	319	39%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en économie politique (3 ^e année)	154	26%
Géosciences et environnement	Baccalauréat universitaire ès Sciences en Géosciences et environnement	378	42%
Biologie et médecine	Baccalauréat universitaire ès Sciences en Biologie	539	58%
	Baccalauréat universitaire en Médecine	1'215	67%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en Sciences pharmaceutiques**	78	74%
Total		8'458	59%

* Bachelor interinstitutionnel

** Seule la 1^{ère} année est enseignée à l'UNIL

6.1.5 Effectifs des étudiant·e·s par cursus de masters inscrits au semestre d'automne 2022²

Faculté	Master	Total	Femmes
Théologie et sciences des religions	Maîtrise universitaire en Théologie*	7	86%
	Maîtrise universitaire en Sciences des religions**	11	45%
Droit, sciences criminelles et administration publique	Maîtrise universitaire en Droit	244	75%
	Maîtrise universitaire en Droit en sciences criminelles	1	0%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en Science forensique	116	74%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en Traçologie et analyse de la criminalité	15	60%
	Maîtrise universitaire en Droit, criminalité et sécurité des technologies de l'information**	52	50%
	Maîtrise universitaire en Droit des Universités de Zurich et Lausanne*	39	59%
	Maîtrise universitaire en Politique et management publics*	137	54%
	Maîtrise universitaire en Droit en criminologie et sécurité	127	84%
	Maîtrise universitaire en Droit en professions judiciaires	40	70%
Lettres	Maîtrise universitaire ès Lettres	475	64%
	Maîtrise universitaire en humanités numériques**	58	69%
Sciences sociales et politiques	Maîtrise universitaire ès Sciences en Psychologie	526	83%
	Maîtrise universitaire en Science politique	125	53%
	Maîtrise universitaire en Sciences sociales	105	82%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en Sciences du mouvement et du sport	265	32%
Hautes études commerciales	Maîtrise universitaire ès Sciences en Management	406	49%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en Économie politique	96	43%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en Systèmes d'information	75	29%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en Finance	413	25%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en Comptabilité, contrôle et finance	136	47%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en Sciences actuarielles	69	32%
	Maîtrise universitaire en Droit et économie**	130	48%
Géosciences et environnement	Maîtrise universitaire en Études du tourisme	34	62%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en Biogéosciences*	33	52%

² Sans les mises à niveau (160 étudiant·e·s)

Axe 6 : Chiffres et statistiques

	Maîtrise universitaire en Fondements et pratiques de la durabilité	81	65%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en géographie	100	45%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en sciences de l'environnement	68	29%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en sciences de la Terre	21	33%
Biologie et médecine	Maîtrise universitaire ès Sciences en Comportement, évolution et conservation	55	55%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en Sciences moléculaires du vivant	42	43%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en Biologie médicale	136	68%
	Maîtrise universitaire en Médecine	713	63%
	Master ès Sciences en Sciences infirmières*	107	83%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en pratique infirmière spécialisée*	25	76%
Total		5'083	58%

* Master interinstitutionnel

** Master interfacultaire

6.1.6 Effectifs des étudiant·e·s par cursus de Master of Advanced Studies (MAS) inscrits au semestre d'automne 2022³

Master of advanced studies	Total	Femmes
Executive MBA	83	43%
MAS en Administration publique	48	33%
MAS en Sciences et Organisation de la santé	12	58%
MAS en Psychothérapie comportementale et cognitive	98	85%
MAS en Psychothérapie psychanalytique	133	82%
MAS en Psychothérapie systémique	54	91%
MAS en Vaccinologie	5	100%
MAS en droit international et européen de l'économie et du commerce (LL.M. International Business Law)	46	48%
Total	479	68%

³ Inclut les étudiant·e·s gérés par la fondation pour la Formation Continue UNIL-EPFL

6.1.7 Provenance des étudiant·e·s inscrits au semestre d'automne 2022 (domicile légal lors de la première inscription à une HEU)*

Provenance	Dipl. EFLE	Bachelor	Master	Doct-rant·e·s	Form. Comp.**	Sans Titre***	Total	% Total
Vaud	6	5'092	2'267	737	31	2	8'135	50%
Fribourg		311	228	60	1		600	4%
Valais		662	388	102	3		1'155	7%
Neuchâtel		305	230	72	1		608	4%
Genève		485	459	109	4		1'057	6%
Jura		101	91	29			221	1%
Berne		143	83	45	2		273	2%
Tessin		426	241	73			740	5%
Suisse alémanique et Liechtenstein		120	55	65			240	1%
Union Européenne	9	596	773	784	7	14	2'183	13%
Autres pays européens	74	38	108	90	2		312	2%
Afrique	2	92	123	91			308	2%
Amérique	12	40	95	102	4	1	254	2%
Asie	23	44	100	165	2		334	2%
Océanie		3	2	4			9	0%
Vaud	6	5'092	2'267	737	31	2	8'135	50%
Autres cantons		2'553	1'775	555	11		4'894	30%
Étranger	120	813	1'201	1'236	15	15	3'400	21%
Total	126	8'458	5'243	2'528	57	17	16'429	100%

- * sans les étudiant·e·s en formation continue (MAS)
 ** précédemment inclus avec les bachelors et les masters
 *** étudiant·e·s inscrits à l'UNIL pour un ou deux semestres et ne visant pas de titre universitaire

6.1.8 Grades décernés⁴

Titres décernés	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Bachelors	1'542	1'500	1'633	1'642	1'740	1'680
<i>% femmes</i>	51.4%	53.3%	57%	54.3%	56.3%	58%
Masters	1'567	1'604	1'590	1'591	1'740	1'844
<i>% femmes</i>	54.3%	51.6%	56%	52.5%	53.4%	58,4%
Diplômes postgrades et MAS	100	93	66	52	121	161
<i>% femmes</i>	48%	24.7%	30.3%	53.8%	49.6%	62,7%
Dipl. spéciaux (EFLE)	16	13	14	16	8	12
<i>% femmes</i>	93.8%	84.6%	85.7%	75%	87.5%	100%
Doctorats	286	295	311	328	314	327
<i>% femmes</i>	45.1%	49.8%	55.6%	52.4%	51.6%	54,4%

⁴ La méthodologie de calcul est la même que celles des chiffres soumis à l'OFS.

6.2 Personnel

6.2.1 Personnel rémunéré par l'enveloppe budgétaire de l'UNIL⁵ (en EPT) – sans la médecine clinique

Statistique/indicateur	2018	2019	2020	2021	2022
Professeur·e·s ordinaires et associés	323.8	336.2	343.0	346.4	351.0
% femmes	28.1%	28.1%	27.2%	28.2%	28.4%
Professeur·e·s assistants dont	40.0	39.5	37.3	40.8	42.2
Prof. assist. PTC	36.6	37.4	35.4	39.1	39.6
% femmes	32.8%	42.7%	52.2%	52.3%	55%
Autres enseignant·e·s ⁶ dont	244.3	240.6	240.9	243.2	245.5
Maîtres assistant·e·s	38.3	28.6	28.5	27.1	24.0
MER 1	114.2	117.4	121.3	126.6	125.4
MER 2	37.9	36.5	33.8	35.7	40.0
% femmes	40.8%	39.3%	40.5%	42.8%	43.1%
Assistant·e·s	744.1	745.6	759.2	760.0	779.8
% femmes	49.8%	50.1%	52.3%	54.4%	52.4%
Pers. admin. et techn.	851.1	894.8	908.6	930.5	984.1
... dont chercheur·e·s	69.6	66.4	66.7	68.6	80.8
% femmes	53.5%	53.5%	53.9%	53.8%	54.6%
Apprenant·e·s et stagiaires	39.8	43.7	44.7	39.0	40.9
% femmes	70.3%	56.6%	63.7%	67%	65.3%
Total personnel sans cliniques EPT	2'243.1	2'300.4	2'333.6	2'360	2'443.6
% femmes	47.2%	47.1%	48.2%	49.3%	49.2%
Nombre de personnes	3'668	3'686	3'720	3'793	3'956
... dont personnel horaire	592	559	507	558	603
% femmes	47.66%	48.37%	49.33%	50.62%	49.72%

⁵ Enveloppe budgétaire : subvention cantonale + subvention LAU (Loi fédérale sur l'Aide aux Universités) + revenus AIU (Accord intercantonal universitaire) + recettes d'exploitation de l'UNIL

⁶ Professeur·e·s titulaires, Privat-docents, Professeur·e·s invités, Professeur·e·s remplaçants, Chargé·e·s de cours, Maîtres d'enseignement et de recherche, Maîtres assistant·e·s, Remplaçant·e·s du corps intermédiaire

6.2.2 Personnel toutes sources de financement confondues (en EPT)*

Statistique/indicateur	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Professeur·e·s ordinaires et associés*	320.7	325.6	338.2	346.1	348.9	352.9
% femmes	26.7%	28.1%	28.0%	27.0%	28.1%	28.2%
Professeur·e·s ordinaires et associés, médecine clinique	167.1	173.1	182.0	185.2	196.5	202.0
% femmes	18.1%	18.1%	19.9%	21.5%	22.0%	22.1%
Professeur·e·s assistants* dont	59.3	59.6	56.9	55.5	58.8	62.5
Professeur·e·s assist. PTC*	41.4	41.6	41.1	37.7	41.2	40.6
% femmes	32.9%	33.4%	42.7%	48.4%	47.5%	49.9%
Professeur·e·s assistants, médecine clin. dont	8.8	8.8	6.8	4.5	7.3	10.8
Professeur·e·s assist. PTC	2.7	2.5	2.1	1.6	4.1	6.6
% femmes	34.2%	33.7%	26%	15.5%	20.5%	33.0%
Autres enseignant·e·s* dont	252.8	260.1	255.0	256.1	258	262.2
Maîtres assistant·e·s	53.6	51.0	40.2	40.7	38.8	36.8
MER1	111.7	115.7	118.1	121.9	127.2	126.4
MER 2	37.4	38.3	37.2	34.4	35.9	40.3
% femmes	41.8%	41.3%	39.4%	40.1%	41%	41.1%
Autres enseignant·e·s, médecine clin. dont	197.8	211.8	213.9	218.5	240.3	267.2
Maîtres assistant·e·s	1.2	1.0	1.0	1.6	3.0	5.0
MER 1	148.7	160.0	165.7	171.4	191.2	208.8
MER 2	0.8	0.8	0.8	1.6	0.8	0.1
% femmes	26.6%	27.5%	28.6%	29.4%	31.1%	32.1%
Assistant·e·s*	1'197.5	1'221.1	1'256.9	1'306	1'346.6	1'389.6
% femmes	51.0%	49.8%	49.7%	51.5%	53.4%	52.4%
Pers. admin. et techn.*	1036.0	1'069.2	1'073.4	1'078.3	1'106.5	1'183.6
... dont chercheur·e·s	127.9	143.1	132.8	132.4	144.8	173.3
% femmes	56.1%	54.3%	54.3%	54.6%	54.2%	54.4%
Apprenant·e·s et stagiaires*	45.5	47.4	49.9	49.1	44.1	47.5
% femmes	64.1%	68.3%	59.4%	64.6%	67.8%	64.6%
Total personnel en EPT, sans les cliniques	2'911.8	2'982.9	3'030.3	3'098.2	3'162.9	3'298.2
% femmes	49.2%	48.3%	48.1	49.0%	50.0%	49.8%
Nbre de personnes *	4'484	4'566	4'591	4'651	4'795	4'964
... dont personnel horaire	542	606	578	520	580	628
% femmes	49.2%	48.7%	49.6%	50.3%	51.2%	50.4%
Total personnel en EPT avec cliniques	3'285.6	3'376.7	3'433.1	3'499.3	3607.1	3'778.3
% femmes	46.2%	45.4%	45.3%	46.3%	47.1%	47.0%
Nombre de personnes	5'066	5'149	5'164	5'243	5'412	5'607
... dont personnel horaire	542	606	578	520	580	628
% femmes	46.4%	46.1%	46.9%	47.7%	48.5%	48.0%

* sans la médecine clinique

6.2.3 Professeur·e·s entrés en fonction entre le 1^{er} août 2021 et le 31 juillet 2022 (nombre de personnes)

Titre	Non-clinique	Clinique	Total
Professeur·e·s ordinaires	10	9	19
<i>% femmes</i>	20 %	0 %	10.5%
Professeur·e·s associés	21	17	38
<i>% femmes</i>	52.4 %	29.4 %	42.1%
Professeur·e·s assistants	10	2	12
<i>% femmes</i>	50 %	50 %	50 %
Professeur·e·s assistants sans tenure-track	6	2	8
<i>% femmes</i>	33.3 %	100 %	50%
Total	47	30	77
<i>% femmes</i>	42.6 %	26.7 %	36.4 %

6.2.4 Assistant·e·s – doctorant·e·s (en EPT)

Faculté	Budget ordinaire UNIL	FNS	Autres	Total
FTSR	9.6	3.0	0.7	13.3
FDCA	109.1	13.3	5.7	128.1
Lettres	65.6	44.6		110.2
SSP	112.7	48.0	2.2	162.8
HEC	94.6	23.2	8.4	126.2
FBM	104.6	93.6	64.9	263.0
FGSE	54.1	41.2	9.2	104.6
Total	550.3	266.8	91.1	908.2

À l'UNIL, les assistant·e·s diplômés sont immatriculés comme doctorant·e·s. Au 31.12.2022, 996 doctorant·e·s sur les 2'528 inscrit·e·s à l'UNIL avaient un contrat d'assistant·e avec l'UNIL ; une partie du reste des doctorant·e·s était employée par le CHUV.

6.2.5 Effectif du personnel par faculté (en EPT)

FTSR

Financement	Catégorie de personnel	2018	2019	2020	2021	2022
Budget ordinaire UNIL	Professeur·e·s ordinaires et associés	10.9	12.1	11.9	11.5	11.2
	Professeur·e·s assistants <i>dont</i>	1.3	1.0	1.0	1.0	1.0
	Professeur·e·s assis. PTC	1.3	1.0	1.0	1.0	1.0
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i>	6.4	6.6	6.8	7.0	7.7
	Maitres assistant·e·s	0.5	0.5	0.5	0.8	1.4
	MER 1	2.0	2.7	2.8	3.1	3.1
	MER 2	0.4	0.4	0.6	1.1	1.5
	Assistant·e·s	13.5	13.8	13.3	12.2	11.8
	Personnel adm. et tech.	10.2	10.7	12.6	12.5	17.0
	... <i>dont chercheur·e·s</i>	2.2	2.8	2.0	1.5	4.7
Apprenant·e·s/stagiaires	0.0	0.6	1.0	0.4	0.0	
	Total	44.5	47.5	46.6	44.7	48.7
Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	11.0	12.5	12.0	11.6	11.2
	Professeur·e·s assistants <i>dont</i>	1.3	1.0	1.0	1.0	1.0
	Professeur·e·s assis. PTC	1.3	1.0	1.0	1.0	1.0
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i>	8.2	8.2	8.5	8.0	7.8
	Maitres assistant·e·s	2.2	2.1	2.1	1.7	1.4
	MER 1	2.0	2.7	2.8	3.1	3.1
	MER 2	0.4	0.4	0.6	1.1	1.5
	Assistant·e·s	24.5	24.3	26.2	23.1	19.4
	Personnel adm. et tech.	14.7	15.2	15.0	15.0	19.6
	... <i>dont chercheur·e·s</i>	3.3	4.0	4.3	3.8	6.8
Apprenant·e·s/stagiaires	0.0	0.6	1.0	0.4	0.0	
	Total	59.5	61.5	63.6	59.1	59.1

FDCA

Financement	Catégorie de personnel	2018	2019	2020	2021	2022
Budget ordinaire UNIL	Professeur·e·s ordinaires et associés	45.6	46.6	50.2	51.6	51.7
	Professeur·e·s assistants <i>dont</i>	3.4	3.5	2.9	2.3	2.7
	Prof. assist. PTC	3.4	3.5	2.9	2.3	2.7
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i>	14.2	14.0	14.1	12.1	11.9
	Maitres assistant·e·s	2.0	2.0	2.0	1.8	1.4
	MER 1	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
	MER 2	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0
	Assistant·e·s	107.6	104.3	110.0	113.4	114.0
	Personnel adm. et tech.	32.0	35.3	34.1	37.7	38.4
	... <i>dont chercheur·e·s</i>	3.0	3.6	3.6	5.2	6.1
Apprenant·e·s et stagiaires	0.6	0.4	1.4	1.4	2.3	

	Total	202.8	203.5	212.7	218.6	221.0
Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	46.1	47.1	50.9	51.8	51.7
	Professeur·e·s assistants <i>dont</i>	3.4	3.5	2.9	2.7	3.7
	Professeur·e·s assist. PTC	3.4	3.5	2.9	2.3	2.7
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i>	12.2	12.0	14.6	12.4	12.3
	Maitres assistant·e·s	2.0	2.0	2.0	1.8	1.4
	MER 1	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
	MER 2	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0
	Assistant·e·s	133.4	132.2	136.4	141	141.1
	Personnel adm. et tech.	60.7	60.7	58.5	64.5	68.5
	... <i>dont chercheur·e·s</i>	20.7	19.1	17.8	22.1	25.4
Apprenant·e·s/stagiaires	1.1	0.4	1.4	1.4	2.3	
	Total	258.9	257.9	264.7	273.8	279.6

Lettres

Financement	Catégorie de personnel	2018	2019	2020	2021	2022
Budget ordinaire UNIL	Professeur·e·s ordinaires et associés	58.6	62.4	62.1	62.4	62.0
	Professeur·e·s assistants <i>dont</i>	3.7	3.0	3.8	5.0	5.8
	Prof. assist. PTC	2.0	2.0	2.8	3.6	3.8
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i>	93.4	87.1	89.1	91.3	94.3
	Maitres assistant·e·s	21.6	13.5	15.7	14.6	14.9
	MER 1	37.3	38.8	40.1	43.0	42.8
	MER 2	27.3	25.6	23.7	23.7	25.1
	Assistant·e·s	87.1	91.5	94.2	90.8	89.7
	Personnel adm. et tech.	36.6	39.3	41.6	44.2	45.8
	... <i>dont chercheur·e·s</i>	5.2	5.7	5.9	5.6	5.3
Apprenant·e·s/stagiaires	0.0	0.0	0.0	0.1	0.2	
	Total	284.6	289.0	290.8	293.7	297.7
Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	58.6	62.4	62.3	63.1	62.7
	Professeur·e·s assistants <i>dont</i>	6.5	6.1	6.6	6.5	6.3
	Prof. assist. PTC	3.0	2.6	2.8	3.6	3.8
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i>	94.9	88.9	92.1	95.5	98.6
	Maitres assistant·e·s	22.2	14.5	17.6	18.4	18.1
	MER 1	37.7	38.9	40.1	43.1	43.2
	MER 2	27.4	26.1	24.2	23.8	25.2
	Assistant·e·s	145.9	146.9	158.5	151.7	154.7
	Personnel adm. et tech.	45.9	49.5	46.6	48.6	50.3
	... <i>dont chercheur·e·s</i>	6.0	5.9	6.5	7.7	8.0
Apprenant·e·s/stagiaires	0.0	0.1	0.1	0.1	0.2	
	Total	351.8	353.9	366.1	365.5	372.9

SSP

Financement	Catégorie de personnel	2018	2019	2020	2021	2022
Budget ordinaire UNIL	Professeur·e-s ordinaires et associés	54.8	57.8	57.4	59.0	59.9
	Professeur·e-s assistants <i>dont</i>	2.8	2.4	1.6	1.8	2.1
	Prof. assist. PTC	2.0	1.6	1.0	1.8	2.1
	Autres enseignant·e-s <i>dont</i>	54.8	57.2	56.7	59.2	60.1
	Maitres assistant·e-s	6.8	6.5	5.0	3.9	2.3
	MER 1	35.1	35.2	36.6	39.2	38.8
	MER 2	5.9	6.4	5.6	7.1	9.9
	Assistant·e-s	134.5	126.9	130.9	131.4	138.4
	Personnel adm. et tech. ... <i>dont chercheur·e-s</i>	52.3 10.4	52.3 7.8	50.1 7.1	52.9 6.6	56.3 9.3
Apprenant·e-s/stagiaires	5.6	4.6	4.6	3.7	4.2	
	Total	304.9	300.7	302.9	310.6	321.0
Toutes sources de financement	Professeur·e-s ordinaires et associés	55.4	57.4	59.2	59.0	60.0
	Professeur·e-s assistants <i>dont</i>	2.8	2.4	4.4	4.8	6.9
	Prof. assist. PTC	2.0	1.6	1.0	1.8	2.1
	Autres enseignant·e-s <i>dont</i>	58.2	59.5	59.7	63.3	64.1
	Maitres assistant·e-s	8.8	7.7	7.2	6.9	5.2
	MER 1	36.1	35.8	37.1	39.6	39.5
	MER 2	6.2	6.6	5.6	7.2	10.0
	Assistant·e-s	186.4	187.5	213.3	222.4	229.0
	Personnel adm. et tech. ... <i>dont chercheur·e-s</i>	65.7 19.3	63.0 14.4	63.5 15.8	65.9 15.6	70.7 20.2
Apprenant·e-s/stagiaires	6.0	5.2	5.6	4.3	5.2	
	Total	374.5	375.0	405.6	419.7	436.0

HEC

Financement	Catégorie de personnel	2018	2019	2020	2021	2022
Budget ordinaire UNIL	Professeur·e-s ordinaires et associés	56.3	60.8	62.9	67.0	70.1
	Professeur·e-s assistants <i>dont</i>	15.4	13.0	10.8	11.8	10.6
	Prof. assist. PTC	15.4	13.0	10.8	11.8	10.6
	Autres enseignant·e-s <i>dont</i>	21.5	21.8	20.5	21.2	21.1
	Maitres assistant·e-s	1.9	1.6	1.7	1.8	1.3
	MER 1	1.8	2.2	2.3	2.6	3.3
	MER 2	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
	Assistant·e-s	116.3	119.1	122.2	123.5	127.8
	Personnel adm. et tech. ... <i>dont chercheur·e-s</i>	54.3 4.3	52.6 3.8	54.6 4.1	58.6 4.7	60.8 6.4
Apprenant·e-s/stagiaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.4	
	Total	263.8	267.4	271.0	282.2	290.9

Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	57.0	61.8	63.9	67.4	70.1
	Professeur·e·s assistants <i>dont</i>	15.8	14.0	11.8	12.4	10.6
	Prof. assist. PTC	15.8	14.0	11.8	12.4	10.6
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i>	21.6	21.9	20.8	21.8	21.8
	Maitres assistant·e·s	1.9	1.6	1.7	1.8	1.3
	MER 1	1.8	2.2	2.3	2.6	3.3
	MER 2	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
	Assistant·e·s	150.1	158.1	168.2	176.2	178.7
	Personnel adm. et tech.	65.9	65.7	66.0	72.6	77.4
	... <i>dont chercheur·e·s</i>	6.4	6.9	7.9	10.9	14.1
Apprenant·e·s/stagiaires	0.0	0.0	0.2	0.2	0.4	
	Total	310.4	321.5	330.9	350.6	359.1

FGSE

Financement	Catégorie de personnel	2018	2019	2020	2021	2022
Budget ordinaire UNIL	Professeur·e·s ordinaires et associés	29.7	30.9	30.8	31.4	32.4
	Professeur·e·s assistants <i>dont</i>	2.5	4.1	5.3	6.1	5.9
	Prof. assist. PTC	2.5	4.1	5.3	6.1	5.9
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i>	21.0	22.4	21.5	21.5	21.5
	Maitres assistant·e·s	5.4	4.5	3.5	4.1	2.8
	MER 1	11.8	13.1	13.4	13.4	13.6
	MER 2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2
	Assistant·e·s	72.0	77.5	81.1	82.0	92.3
	Personnel adm. et tech.	45.6	43.8	47.5	47.4	49.3
	... <i>dont chercheur·e·s</i>	9.8	7.0	9.3	8.4	8.1
Apprenant·e·s/stagiaires	4.0	3.9	4.6	4.8	7.6	
	Total	174.9	182.5	190.8	193.4	209.1
Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	29.7	30.9	30.8	31.4	32.4
	Professeur·e·s assistants <i>dont</i>	5.5	6.3	6.5	7.4	7.8
	Prof. assist. PTC	2.5	4.1	5.3	6.1	5.9
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i>	25.0	25.4	23.6	23.7	26.5
	Maitres assistant·e·s	9.5	7.4	5.5	6.0	7.4
	MER 1	11.8	13.1	13.4	13.4	13.6
	MER 2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2
	Assistant·e·s	129.6	141.2	143.8	153.5	163.3
	Personnel adm. et tech.	51.8	47.1	51.3	52.3	58.2
	... <i>dont chercheur·e·s</i>	15.6	10.1	12.9	11.6	14.5
Apprenant·e·s/stagiaires	4.0	4.2	4.6	5.5	8.5	
	Total	245.6	255.1	260.6	273.9	296.8

FBM et affiliés CHUV

Financement	Catégorie de personnel	2018	2019	2020	2021	2022
Budget ordinaire UNIL cliniciens exclus	Professeur·e-s ordinaires et associés	67.7	65.9	65.9	63.2	63.4
	Professeur·e-s assist. <i>dont</i> Prof. assist. PTC	11.0	12.5	11.9	12.7	14.0
	Autres enseignant·e-s <i>dont</i> Maitres assist.	10.0	12.2	11.6	12.4	13.4
	MER 1	33.7	32.1	32.1	30.9	28.8
	MER 2	0.1	0.0	0.2	0.2	0.0
	Assistant·e-s	24.3	23.5	24.1	23.3	21.8
	Personnel adm. et tech. ... <i>dont chercheur·e-s</i>	4.0	3.8	3.5	3.5	3.1
	Apprenant·e-s / stagiaires	212.2	212.4	207.6	204.0	205.9
		220.8	247.8	247.9	252.8	259.1
	29.1	29.6	27.8	28.5	30.7	
	20.6	24.8	22.7	18.3	18.6	
	Total	566.0	595.6	588.1	581.9	589.9
Toutes sources de financement y compris les enseignant·e-s cliniciens	Professeur·e-s ordinaires et associés	240.8	248.4	252.1	260.7	266.4
	Professeur·e-s assist. <i>dont</i> Prof. assist. PTC	33.0	30.4	26.7	31.4	36.9
	Autres enseignant·e-s <i>dont</i> Maitres assist.	16.1	16.5	14.5	18.0	21.0
	MER 1	249.7	250.9	255.2	273.6	298.1
	MER 2	5.3	6.0	6.3	5.3	7.0
	Assistant·e-s	184.3	189.2	195.5	214.6	230.6
	Personnel adm. et tech. ... <i>dont chercheur·e-s</i>	4.8	4.6	5.1	4.2	3.2
	Apprenant·e-s/stagiaires	449.2	465.6	458.6	478.7	503.3
		353.5	346.9	340.1	345.2	357.6
	62.4	62.4	58.0	62.1	70.5	
	27.2	30.0	25.9	21.9	23.4	
	Total	1'353.4	1'372.2	1'358.6	1'411.3	1'485.8

6.2.6 Direction et ses services (en EPT)

Financement	Catégorie de personnel	2018	2019	2020	2021	2022
Budget ordinaire UNIL	Professeur·e-s ordinaires et associés	0.2	0.2	0.1	0.3	0.2
	Professeur·e-s assistants	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Autres enseignant·e-s	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2
	Assistant·e-s	0.7	0.0	0.0	0.0	0.0
	Personnel adm. et tech. ... <i>dont chercheur·e-s</i>	391.8	404.6	420.2	424.4	457.6
	Apprenant·e-s/stagiaires	5.7	6.2	6.9	8.1	10.1
		9.0	9.4	10.3	10.3	7.5
	Total	401.7	414.2	430.7	435.0	465.3

Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	0.2	0.2	0.2	0.3	0.2
	Professeur·e·s assistants	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Autres enseignant·e·s	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2
	Assistant·e·s	2.2	1.1	1.1	0.1	0.0
	Personnel adm. et tech.	411.2	425.4	426.8	442.5	481.3
	... dont chercheur·e·s	9.3	10.1	10.1	10.9	13.8
	Apprenant·e·s et stagiaires	9.0	9.4	9.4	10.3	7.5
	Total	422.5	435.9	437.3	453.2	489.1

Fondation FORS

Financement	Catégorie de personnel	2018	2019	2020	2021	2022
Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	1.0	1.0	1.0	0.5	0.0
	Professeur·e·s assistants	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Autres enseignant·e·s	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Assistant·e·s	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Personnel adm. et tech.	35.3	38.6	41.4	40.8	39.7
	... dont chercheur·e·s	29.5	29.6	30.9	29.1	28.4
	Apprenant·e·s/stagiaires	0.3	0.3	0.9	1.5	1.5
	Total	36.6	39.8	43.4	42.8	41.2

Fondation pour la formation continue universitaire lausannoise

Financement	Catégorie de personnel	2018	2019	2020	2021	2022
Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Professeur·e·s assistants	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Autres enseignant·e·s	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
	Assistant·e·s	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Personnel administratif et technique	16.6	19.0	19.7	20.7	23.2
	Apprenant·e·s/ stagiaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Total	16.7	19.0	19.7	20.7	23.2

7. Gestion financière

7.1 Budget 2022

En vertu de la LUL, l'Université de Lausanne dispose, depuis 2005, d'une enveloppe budgétaire globale. Celle-ci est composée :

- de la subvention cantonale ;
- de la subvention de la Confédération en vertu de la Loi fédérale sur l'Encouragement des Hautes Écoles (LEHE) ;
- des produits résultant de l'Accord intercantonal sur le financement des universités (AIU) ;
- des « *overheads* » octroyés par le FNS et des « *overheads* » prélevés sur fonds de tiers ;
- des taxes d'inscription aux cours ;
- d'autres produits divers.

Le budget relatif à la mise à disposition de l'infrastructure immobilière (construction et entretien lourd de bâtiments), qui est à la charge de l'État de Vaud, n'est pas inclus dans cette enveloppe.

Le budget 2022 des charges de l'UNIL s'élève à CHF 555'583'400.28 (montant correspondant à l'addition des comptes de charges dans la brochure des comptes de l'État de Vaud et dans la note N°5 des états financiers audités de l'UNIL).

Depuis l'exercice 2007, les coûts liés aux tâches d'enseignement et de recherche dans le domaine de la médecine clinique sont entièrement portés au budget de l'Université. Depuis 2019, la subvention académique correspondante a été séparée entre le CHUV et UNISANTÉ (PMU). En 2022, une subvention totale de 132.8 millions a été versée à ces deux institutions (120.9 millions pour le CHUV et 11.9 millions pour UNISANTÉ).

7.2 Résultat de l'exercice et état du Fonds de réserve et d'innovation (FRI)

L'exercice 2022 se solde par **un excédent des charges sur les produits de CHF 2'794'933**.

Le solde du FRI est passé de CHF 47'174'509 au 1^{er} janvier 2022 à CHF 44'379'575 au 31 décembre 2022, selon détail ci-dessous :

Rubrique	Exercice 2022 (CHF)	Exercice 2021 (CHF)
Solde au 1 ^{er} janvier	47'174'508	46'143'087
Excédents de charges (-) / produits (+) sur le budget ordinaire	+821'770	+3'041'753
Attribution volontaire au FRI en prévision de projets futurs	0	0
Couverture de l'utilisation des reports	-1'290'059	-1'322'851
Utilisation du FRI pour financement de projets	-2'326'644	-687'481
Solde au 31 décembre	44'379'575	47'174'508

L'utilisation du FRI pour le financement de projets concerne notamment les projets importants suivants :

Activités / projets *)	KCHF
Organoïdes / iPSCS (FBM)	757
Soutien au projet E4S (HEC)	428
Financement partiel d'un Multi-Collector ICPMS (FGSE)	329
Mise sur pied Ecole magistrature romande (FDCA)	170
Futures Lab (HEC)	117
TransNum - Modernisation et digitalisation des processus administratifs (UNIL)	113
Renforcement environnement numérique recherche (UNIL)	103
Soutien des activités de recherche des facultés dans le domaine de l'IT (UNIL)	64
TransNum - Modernisation des outils de partage et valorisation des activités de recherche (UNIL)	48
TransNum - Modernisation des systèmes financiers et RH (UNIL)	40
TransNum - Modernisation du système de gestion des études et étudiants (UNIL)	38
Imaginaire des FUTURs possibles (SCMS)	36
Base de donnée (HEC)	35
Observatoire mondial Sports et femmes (UNESCO) (SSP)	33
Equipements scientifiques (FGSE)	16
Utilisation 2022	2 327

7.3 Exploitation du budget « État de Vaud » 2022

Voici un résumé du compte d'exploitation de l'Université relatif au budget ordinaire, au fonds de report et au FRI :

Compte d'exploitation	Budget 2022 ¹⁾	Comptes 2022 ²⁾	Soldes budgétaires au 31.12.2022
	CHF	CHF	CHF
CHARGES			
Personnel	331'007'964	322'916'726	8'091'238
Biens, services, marchandises	73'746'800	78'355'373	- 4'608'573
Subventions et subside ³⁾	142'633'717	144'739'631	- 2'105'914
Charges internes ⁴⁾	4'751'040	9'535'543	- 4'784'503
Charges financières	32'092	36'128	- 4'036
Sous-total Charges	552'171'613	555'583'400	- 3'411'787
Attribution au FRI	9'000'000	-	9'000'000
Total Charges	561'171'613	555'583'400	5'588'213
PRODUITS			
Taxes, ventes et remboursements ⁵⁾	14'694'200	13'954'787	739'413
Subvention de l'État de Vaud	337'436'000	337'436'000	-
Subsides, mandats et produits divers ⁶⁾	7'113'428	7'589'266	- 475'838
Subventions d'autres collectivités publiques ⁷⁾	183'292'190	188'396'041	- 5'103'851
Produits internes	1'500'000	3'569'728	- 2'069'728
Produits financiers	2'260'000	1'842'646	417'354
Sous-total Produits	546'295'818	552'788'468	- 6'492'650
Dissolution du FRI	14'875'795	2'794'933	12'080'862
Total Produits	561'171'613	555'583'400	5'588'213

- 1) Budget ordinaire 2022
- 2) Comptes 2022 relatifs au budget ordinaire, aux reports et FRI
- 3) La rubrique de charges de subventions et subsides correspond à la subvention au CHUV (CHF 120.9 mios), la subvention à la BCU (CHF 6.2 mios), la subvention à Unisanté (CHF 11,9 mios). Le solde de la rubrique restant est composé de divers financements inférieurs à CHF 500'000.-.
- 4) Les charges internes comportent des attributions à des fonds financées sur le budget ordinaire de même que des analyses réalisées par les plateformes de recherche. Au cours de l'exercice 2022, les attributions suivantes ont été faites pour des fonds « Etat » : CHF 1,3 mios sur le fonds du Service des sports, CHF 1,2 mios sur un fonds « projets communs/matching funds », CHF 0,4 mios pour le fonds des parkings, CHF 0.3 mios sur le fonds du groupe Azur, CHF 1.7 mios sur le fonds social et CHF 50k sur un fonds du Département d'analyse ultrastructurale.
- 5) Les taxes, ventes et remboursements se décomposent en 3 catégories de recettes : les taxes, inscriptions et émoluments (pour CHF 12,8 mios), les remboursements divers (pour CHF 0.8 mios) et les ventes et travaux divers (pour CHF 0,3 mios).
- 6) Cette rubrique comporte des recettes pour subsides et mandats (pour CHF 1,3 mios), des recettes pour prestations de services divers (pour CHF 5.6 mios dont CHF 2,6 mios pour l'entretien de locaux mis à disposition de l'EPFL) et des produits divers (pour CHF 0,7 mios).
- 7) Cette rubrique comprend la subvention de base de la LEHE (pour CHF 102.9 mios), les produits liés à l'AIU et à la subvention en lien avec la convention EPGL (pour 73.7 mios), les overheads du FNS (pour CHF 11.4 mios) et la subvention LEHE aux loyers (pour CHF 0.4 mios).

7.4 Statistique financière des dépenses de fonctionnement de l'UNIL comprenant toutes les sources de financement

Remarque préliminaire : la statistique financière diffère des comptes de l'UNIL sur le fait qu'elle ne prend pas en considération les opérations non monétaires, en particulier :

- les attributions à des fonds ;
- les charges internes.

En 2022, la source de financement « Subvention État de Vaud » comprend la subvention cantonale à l'UNIL (CHF 337'436'000), augmentée d'une dissolution du fonds de réserve et d'innovation (CHF 3'616'702.81). L'attribution du fonds de réserve et d'innovation (CHF 821'770.18) est intégrée dans les montants neutralisés.

Sources de financement	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Subvention État de Vaud	320.27	324.42	327.26	327.76	335.27	341.05
Mandats État de Vaud	3.24	3.78	3.28	1.91	4.85	2.55
AIU	61.98	63.66	65.82	67.23	70.63	72.61
Confédération - LAU	93.53	94.84	98.30	101.37	101.50	102.94
Autres Confédération	6.27	6.27	5.65	3.86	4.79	5.33
FNS	44.24	42.60	43.05	43.41	47.61	52.83
innosuisse (ex-CTI)	0.73	1.36	0.73	0.49	0.65	0.87
Recherche EU	8.33	8.85	8.48	7.83	10.17	9.48
Tiers	42.86	44.36	46.62	42.07	63.15	58.95
Étudiant·e·s, formation continue, congrès	14.92	15.02	17.85	15.23	16.07	16.49
Recettes diverses	4.83	14.74	6.44	5.55	11.82	16.61
Total statistique	601.19	619.89	623.48	616.71	666.50	679.72
Montants neutralisés	42.87	76.78	71.89	53.29	29.98	58.73
Total comptable	644.06	696.67	695.38	670.00	696.48	738.45

Couverture des dépenses (en millions de francs)

Les dépenses ci-dessus relatives au financement « Subvention État de Vaud » comprennent notamment :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Subvention au CHUV	123.51	124.68	114.73	117.81	118.93	120.95
Subvention à l'EPGL	4.99	5.03	2.63			
Subvention à Unisanté		3.55	11.22	11.75	11.89	11.93

EPGL : En 2019 la convention à l'EPGL a pris fin.

Le calcul des subventions a été adapté dans l'ensemble du tableau, de manière à être aligné sur le rapport à l'organe de révision.

Taux de couverture des dépenses par source de financement (en %)

Sources de financement	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Subvention État de Vaud	53.3%	52.3%	52.5%	53.1%	50.3%	50.2%
Mandats État de Vaud	0.5%	0.6%	0.5%	0.3%	0.7%	0.4%
AIU	10.3%	10.3%	10.6%	10.9%	10.6%	10.7%
Confédération - LAU	15.6%	15.3%	15.8%	16.4%	15.2%	15.1%
Autres Confédération	1.0%	1.0%	0.9%	0.6%	0.7%	0.8%
FNS	7.4%	6.9%	6.9%	7.0%	7.1%	7.8%
innosuisse (ex-CTI)	0.1%	0.2%	0.1%	0.1%	0.1%	0.1%
Recherche EU	1.4%	1.4%	1.4%	1.3%	1.5%	1.4%
Tiers	7.1%	7.2%	7.5%	6.8%	9.5%	8.7%
Étudiant·e·s, formation continue, congrès	2.5%	2.4%	2.9%	2.5%	2.4%	2.4%
Recettes diverses	0.8%	2.4%	1.0%	0.9%	1.8%	2.4%
Total statistique	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

7.5 Gestion des biens universitaires vaudois

L'Université de Lausanne place ses excédents de trésorerie (à l'exception des fonds du Fonds national de la recherche scientifique, de l'Union européenne et de la Confédération) au travers de la « Gestion des biens universitaires vaudois » (GBUV). La GBUV est une société simple de placements selon contrat du 25 septembre 2019. Les associés de cette société sont, d'une part, l'Université et, d'autre part, des fondations proches de l'Université. Le but de la GBUV est d'unir les biens des parties au contrat en vue d'une gestion commune dans le but d'en simplifier l'administration, de réduire les frais s'y rapportant et de profiter de certaines possibilités de placements auxquelles elles ne pourraient avoir accès individuellement.

Dans les comptes de l'Université de Lausanne, les actifs de la GBUV sont évalués à leur valeur boursière. La politique de placement est fixée par l'Assemblée générale de la GBUV. Le dossier de la GBUV fait l'objet d'un mandat de gestion auprès de la BCV, avec obligation de la banque de respecter les normes de placement décidées par l'Assemblée générale.

Les placements de l'ensemble des associés s'élèvent à CHF 252'004'426 au 31 décembre 2022 (31.12.2021 : CHF 300'482'822).

La part de l'Université dans la GBUV s'élève à CHF 223'791'583 à la fin de 2022, soit 88.8 % du total des placements GBUV. La part des placements de l'Université a été évalué de la manière suivante :

Rubrique	2022	2021
	CHF	CHF
Solde au 1er janvier	268'464'390	244'214'754
Apports / retraits nets	(9'450'800)	10'544'000
Plus-values / Moins-values nettes	(35'222'007)	13'705'636
Placements GBUV au 31.12.2022	223'791'583	268'464'390

La GBUV a enregistré en 2022 une performance TWR (Time Weighed Return) nette négative de -12.67% (2021 : 6.50%). Les comptes de l'UNIL au 31 décembre 2022 comprennent les moins-values enregistrées durant l'exercice pour un montant net de CHF -35'222'008 (2021 : +13'705'636), largement impactés par la crise financière. Ces pertes sont enregistrées dans les résultats financiers de l'UNIL, de même que la dissolution partielle de la réserve de fluctuation de valeur. Les comptes 2022 de la GBUV ont été audités par l'organe de révision BfB Audit SA (rapport d'audit du 13 mars 2023).

Au cours des dernières années, la performance annuelle (TWR nette) de la GBUV a été la suivante :

Année	Rendement annuel net
2009	+12.38 %
2010	+1.93 %
2011	-0.49 %
2012	+7.40 %
2013	+4.86 %
2014	+7.16 %
2015	-0.35 %
2016	+2.51 %
2017	+6.76 %
2018	-3.36 %
2019	+12.34 %
2020	+2.78 %
2021	+6.50 %
2022	-12.67 %

7.6 Financement de la mise en œuvre du Plan stratégique de l'Université

Le Grand Conseil vaudois a adopté le plan stratégique 2017-2022 de l'Université le 26 mars 2019. Il a approuvé un amendement à la proposition du Conseil d'État se traduisant par l'ajout de l'objectif 4.5.

Le présent rapport est rédigé pendant la phase de transition entre les deux plans stratégiques 2017-2022 et 2022-2027, le premier étant arrivé à échéance, le second étant en cours de procédure de validation par le Grand conseil vaudois (cf. supra préambule).

La subvention cantonale avait augmenté de kCHF 1'100 pour la mise en œuvre du plan stratégique, auxquels kCHF 600 s'ajoutent, financés par les autres subventions.

Objectifs prioritaires		2021	2022
Axe 1 : L'enseignement			
1.1	Assurer l'excellence de l'enseignement universitaire et les conditions de réussite	1'100	700
1.2	Faciliter l'accès aux études		
1.3	Valoriser les acquis d'un parcours universitaire pour le monde du travail		
Axe 2 : La recherche			
2.1	Valoriser une recherche de haute qualité	400	400
2.2	Soutenir le développement de la recherche dans tous les domaines	720	100
Axe 3 : Les liens à la société			
3.1	Poser l'UNIL en pionnière de la durabilité	500	100
3.2	Renforcer l'engagement de l'UNIL pour un apprentissage tout au long de la vie active	100	
3.3	Renforcer l'UNIL dans son rôle d'acteur et partenaire de la société	400	100
3.4	Contribuer au renforcement du pôle vaudois de formation et recherche dans la santé	150	100
Axe 4 : La politique institutionnelle			
4.1	Favoriser la créativité et l'esprit d'entreprendre	150	
4.2	Développer la politique de relève scientifique	200	100
4.3	Consolider la politique égalité	100	100
4.4	Gérer la croissance et la transformation des sites du campus de l'UNIL		
4.5	Renforcer les collaborations interinstitutionnelles		
	Total	3'820	1'700

8. Organes de l'UNIL

8.1 La Direction

Recteur

Frédéric HERMAN

Vice-recteur·trice·s

Estelle DOUDET, Recherche

Anne-Christine FORNAGE, Relations extérieures et communication scientifique

Benoît FRUND, Transition écologique et campus

Liliane MICHALIK, Égalité, diversité et carrières

Jérôme ROSSIER, Ressources humaines

Giorgio ZANETTI, Enseignement

8.2 Le Conseil de l'UNIL

	CORPS PROFESSORAL	CORPS INTERMEDIAIRE	PAT	ETUDIANT-E-S (2021-2023)
FTSR	Wissam Halawi	Josselin Tricou		Cameron Huber
FDCA	Ariane Morin Franco Taroni	Lionel Hort		Nehla Meier Norma Schröder
LETTRES	Anne Bielman Laurent Le Forestier Ingo Strauch	Anne-Christel Zeiter-Grau		Luc Baehni Marco Prost
SSP	Roberto Baranzini Laurence Kaufmann Philipp Trein	Marc Perrenoud	Laurent Grégoire	Clara Almeida Lozar Alfio Petronio
HEC	Julian Marewski Garen Markarian Pascal St-Amour	Marc-Olivier Boldi	Emmanuel Fernandes	Maher Boukhris Theo Haralambos
FGSE	Michel Jaboyedoff Jean Ruegg	Mathilde Bayens	Olivier Reubi	Eloïse Richard
FBM	Francesca Amati Grégoire Millet Christian Widmann Alban Denys	Houwayda Belaid Céline Deslarzes- Dubuis	Amelia Amiguet	Alexandre Jann Synthia Lelouch- Ferdinand
SERVICES CENTRAUX			David Spring Mathilde Ythier	

État en avril 2023

Le Bureau du Conseil

Nom	Fonction	Appartenance	
Mme Anne BIELMAN	Présidente	Professeure	Lettres
M. Marco PROST	Vice-président	Étudiant	Lettres
M. David SPRING	Secrétaire	PAT	Centre
Mme Mathilde BAYENS	Membre	CI	FGSE
Mme Anne-Christel ZEITER- GRAU	Membre	CI	Lettres
M. Michel JABOYEDOFF	Membre	Professeur	FGSE

Plus d'information sur le Conseil, ses séances et ses commissions : www.unil.ch/conseil

8.3 Les Doyen·ne·s

Faculté	Doyen·ne
FTSR	Mme Irene BECCI
FDCA	M. Vincent MARTENET
Lettres	M. Léonard BURNAND
SSP	Mme Nicky LE FEUVRE
HEC	Mme Marianne SCHMID MAST
FGSE	M. Niklas LINDE
FBM	M. Manuel PASCUAL

Université de Lausanne
Secrétariat général
Bâtiment Unicentre
1015 Lausanne
secretariat.general@unil.ch / 021 692 20 50